

TRA.2554-07/N

# **Évaluation Indépendante du Programme de l'OIT en Argentine: 2001-2006**

Organisation Internationale du Travail  
Septembre 2007

Préparé par  
José Maria Puppo  
Francisco L. Guzmán  
Folke Kayser

Copyright © Organisation internationale du Travail 2007  
Première édition 2007

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubdroit@ilo.org](mailto:pubdroit@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

---

OIT

Évaluation indépendante du programme de l'OIT en Argentine: 2001-2006  
Genève, Bureau International du Travail

ISBN print: 978-92-2-220514-1  
ISBN web PDF: 978-92-2-220515-8

Publié aussi en anglais (Independent Evaluation of the ILO's Country Programme for Argentina: 2001-2006, ISBN print 978-92-2-120514-2, ISBN web pdf 978-92-2-120515-9), Genève, 2007, et en espagnol: (Evaluación independiente del programa de país de la OIT para Argentina: 2001-2006, ISBN print: 978-92-2-320297-2, ISBN web PDF: 978-92-2-320298-9), Genève, 2007.

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou par notre site Web: [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns)

---

Imprimé en Suisse  
Copyright © Organisation Internationale du Travail 2007  
Première édition 2007

Ceci n'est pas une traduction officielle.

## **Préface**

Ce Rapport d'Évaluation correspond au résumé GB.300/PFA/13/3 "Évaluation indépendante du Programme de l'OIT en Argentine: 2001-2006" présenté au Conseil d'Administration lors de la 300e Session en novembre 2007.

Le rapport a été préparé par un évaluateur indépendant et sans aucun lien préalable avec le PNTD de l'Argentine. L'équipe d'évaluation est responsable de son contenu ainsi que de la présentation des idées qui y sont exposées.

## Index

<b>Préface.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des Abréviations.....</b>	<b>6</b>
<b>Résumé Exécutif.....</b>	<b>8</b>
<b>1 Introduction.....</b>	<b>14</b>
1.1 <i>Objectifs de l'évaluation.....</i>	14
1.2 <i>Méthodologie.....</i>	14
<b>2 Argentine: de la crise généralisée aux problèmes spécifiques.....</b>	<b>14</b>
2.1 <i>La crise politique et l'urgence sociale.....</i>	14
2.2 <i>La normalisation institutionnelle et ses instruments sociaux.....</i>	15
2.3 <i>La relance économique et le nouvel agenda économique-social.....</i>	15
2.4 <i>L'agenda du travail: de la subsistance au travail décent.....</i>	16
<b>3 Programmation du Plan National du Travail Décent.....</b>	<b>16</b>
3.1 <i>Le rôle de l'OIT en Argentine.....</i>	16
3.2 <i>Pertinence des programmes dans le contexte économique, politique et social.....</i>	17
3.3 <i>Introduction du concept de Travail Décent.....</i>	18
3.4 <i>Incorporation et adaptation du concept de Travail Décent.....</i>	19
<b>4 Mise en place du Plan National de Travail Décent.....</b>	<b>20</b>
4.1 <i>Moyens d'action.....</i>	22
4.1.1 <i>Assistance technique.....</i>	22
4.1.2 <i>Mobilisation des ressources.....</i>	24
4.2 <i>Tripartisme et articulation avec d'autres acteurs.....</i>	25
4.3 <i>Efficacité organisationnelle.....</i>	26
<b>5 Résultats par priorité stratégique.....</b>	<b>29</b>
5.1 <i>Résultats stratégiques et politiques.....</i>	30
5.1.1 <i>Priorité stratégique N° 1: Promouvoir et faire accomplir les principes et les droits fondamentaux au travail.....</i>	32
5.1.2 <i>Priorité stratégique N° 2: Créer plus de chances pour les femmes et les hommes, afin de qu'ils disposent de revenus et emploi décents.....</i>	33
5.1.3 <i>Priorité stratégique N° 3: Élargir la couverture et l'efficacité de la protection sociale.....</i>	37
5.1.4 <i>Priorité stratégique N° 4: Renforcer le tripartisme et le dialogue social.....</i>	38

5.1.5	Priorités transversales .....	39
5.2	<i>Priorités, résultats et ressources</i> .....	39
<b>6</b>	<b>Conclusions</b> .....	<b>43</b>
<b>7</b>	<b>Leçons et recommandations</b> .....	<b>44</b>
7.1	<i>Suivi et évaluation des résultats du PTDP</i> .....	47
	Recommandations.....	47
7.2	<i>Aspects organisationnels et institutionnels</i> .....	47
7.3	<i>Programme de coopération technique</i> .....	48
7.4	<i>Liens avec d'autres partenaires</i> .....	49
<b>8</b>	<b>Commentaires du Bureau sur l'évaluation</b> .....	<b>49</b>
<b>9</b>	<b>Commentaires tripartites</b> .....	<b>50</b>
	<b>Annexes</b> .....	<b>52</b>

## Liste de Tableaux

<b>Tableau 1:</b>	<b>Exécution budgétaire par objectif stratégique 2000-2007 (en dollars américains)</b> .....	<b>42</b>
<b>Tableau 2:</b>	<b>Conventions ratifiées par le gouvernement de l'Argentina jusqu'en juillet 2007</b> .....	<b>52</b>

## Liste des Abréviations

AECI	Agence Espagnole de Coopération Internationale
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale ou Banque Internationale de Reconstruction et Développement
CEARC	Commission d'Experts en Application de Conventions et Recommandations de l'OIT
CEPAL	Commission Économique pour l'Amérique Latine du Système des Nations Unies
CIT	Conférence Internationale du Travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CTA	Centrale des Travailleurs Argentins
CTIO	Commission Tripartite de Traitement Équitable et d'Opportunités entre Femmes et Hommes dans le Monde du Travail.
FAECYS	Fédération Argentine des Employés de Commerce et Services
FODA	Matrice de Points Forts, Opportunités, Faiblesses et Menaces
IFP/CRISIS	Programme In Focus sur Réponse à la Crise et Reconstruction
IPEC	Programme International de l'OIT pour l'Abolition du Travail des Enfants
IPEC/SIMPOC	Enquête et Observatoire du Travail des Enfants de l'IPEC
MERCOSUR	Marché Commun du Sud
MIA	Mouvement Industriel Argentin
MIN	Mouvement Industriel National
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
MYPES	Micro et Petites Entreprises
OIE	Organisation Internationale des Employeurs
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/Sida

BSR	Bureau Sous-régional de l’OIT pour le Cône Sud de l’Amérique
OT	Objectifs Transversaux
PACTO GLOBAL	Pacte Global entre les Nations Unies et les entrepreneurs
PIB	Produit Intérieur Brut
Plan Jefes y Jefas	Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer
PNTD	Plan National du Travail Décent
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Programa AREA	Programme Intégré d’Appui à la Relance de l’emploi en Argentine
PRSP/DSRP	Mouvement de stratégie de réduction de la pauvreté
PPTD	Programme par Pays de Travail Décent
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RBTC	Coopération Technique du Budget Régulière
SIMPOC	Programme d’Information Statistique et Suivi en Matière de Travail des Enfants
SITD	Système d’Indicateurs du Travail Décent
SJIP	Système Intégré de Retraites et Pensions
UIA	Union Industrielle Argentine
UNCT	Équipe Nationale des Nations Unies
UNDAF	Cadre d’Assistance pour le Développement des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
UOCRA	Union Ouvrière de la Construction de la République Argentine

## **Résumé Exécutif**

L'Argentine a vécu une crise politique, financière, économique et sociale de dimensions jamais expérimentées dans son histoire contemporaine. Cette crise fut la conséquence d'un ensemble de facteurs qui a rendu son économie très vulnérable aux changements dans l'environnement son entourage international et à sa propre dynamique interne. À la fin de l'année 2001 et au début 2002, les autorités du gouvernement ont adopté un ensemble de mesures qui ont paralysé le fonctionnement du système financier. Ceci eut pour conséquence la suspension du service de la dette publique auprès de créanciers privés et l'abandon de la convertibilité de la monnaie, rendant encore plus profonde l'incertitude dans le domaine légal et normatif, avec des conséquences graves sur la production de biens et services et produisant des coûts sociaux très élevés. Fin 2002, l'Argentine avait accumulé en quatre ans une chute de 20% du Produit Intérieur Brut (PIB), plaçant plus de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté

Une fois surmontée la phase la plus aiguë de la crise, depuis le deuxième trimestre de 2002 le pays a cherché à reconstruire la confiance dans les institutions et à formuler un cadre macroéconomique capable de mener l'économie vers une voie de récupération durable. Le gouvernement élu en mai 2003 a réussi à établir un leadership, ce qui rendit plus facile la prise de décisions permettant de récupérer la confiance dans les institutions et de renforcer la gouvernabilité du pays.

Pendant cette période, le Directeur Général a décidé de soutenir extraordinairement le pays en considérant la crise économique profonde qu'il traversait. C'est alors que l'OIT en Argentine est passé de l'aide spécifique d'assistance technique à la création d'un programme plus large. L'action de l'OIT commence à se structurer par rapport aux objectifs stratégiques établis en 1999 et tout de suite après selon le concept émergent de Travail Dément. Cela a permis de réaliser les travaux de ces années dans un cadre conceptuel homogène.

L'OIT a disposé alors de ressources extraordinaires à un moment où le dialogue social coordonné par les Nations Unies commençait. Cette aide s'est diluée lorsque la crise s'est atténuée et que l'élan du Gouvernement s'est affaibli.

À partir de ce moment-là, le rôle politique de l'OIT a été très important. L'Argentine a incorporé le concept de Travail Dément au plan interne et a porté ce concept au cadre régional du MERCOSUR et au cadre international lors des conférences de l'OIT et au sein de l'OMC.

### **Assistance technique au pays**

En matière d'assistance technique, l'OIT a concrétisé son assistance en soutien technique du MTESS, en collaborant en outre au renforcement institutionnel de celui-ci. Au début, le Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer, qui donnait des subventions à des bénéficiaires



généralement au chômage, a été le pilier de l'assistance du Gouvernement et a compté sur la collaboration de l'OIT.

Les différents programmes de coopération technique, notamment le “Programme Spécial de Coopération Technique” d'IFP/CRISIS, “En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine” et le “Programme National du Travail Décent” – PNTD (2005-2007)” ont élaboré de multiples études, lois, décrets, réunions, ateliers, à travers des programmes qui ont été conçus en fonction d'objectifs à moyen et long terme – spécialement le PNTD – mais qui, avec l'amélioration de la situation économique, se sont transformés en assistance technique et ont accompagné le processus de récupération.

De façon parallèle, la Coopération Italienne a apporté des ressources extraordinaires pour soutenir l'assistance technique régulière. Parmi les objectifs du Programme AREA: emploi, formation et développement local, les ressources ont été surtout employées pour l'emploi et à la création de 150 Bureaux d'Emploi Municipaux.

### **Le processus d'articulation**

Quant au tripartisme, le lien a été plus étroit lors de l'articulation politique préalable à la programmation qu'au moment de l'exécution, du fait que cette programmation était très liée aux travaux du MTESS.

En ce qui concerne d'autres articulations, le système des Nations Unies a développé sa coordination pendant le processus du Dialogue Argentin. N'ayant pas d'autres initiatives de l'organisme coordinateur du Système méritant d'être soulignées, l'OIT a développé quelques conventions avec UNICEF, ONUSIDA, PACTO GLOBAL et CEPAL.

Le travail de l'OIT a eu une importance politique très grande. Le succès dans ce domaine est dû au rapport étroit entre les responsables de l'OIT, en particulier avec le MTESS, ayant une identité d'objectifs (Travail Décent) et le respect technique mutuel. Mais le respect personnel envers les fonctionnaires de l'OIT intervenants dans la relation avec l'Argentine a été également considérable. Il est très important de veiller à ce que cette situation se maintienne dans le futur.

Le Bureau de l'OIT en Argentine a reçu, pendant toute la période, des apports de son Siège à Genève (aussi du Bureau Régional). Ces contributions ont consisté en un appui politique important, en ressources économiques, et aussi en produits intermédiaires techniques et intellectuels. De même, le Bureau de l'OIT en Argentine a réalisé un apport important à cette articulation interne.

Ainsi, les expériences comme quelques connaissances spécifiques développées dans ce programme national, ont été partagées avec le Siège et sont et seront utilisées par toute l'Organisation Internationale du Travail. Il suffit de mentionner le processus qui s'achève avec l'inclusion du concept du Travail Décent dans le programme du système d'enseignement secondaire, les apports en matière d'indicateurs du travail décent et la propre expérience – avec des réussites et des échecs – de conception et mise en œuvre d'un PNTD.

Malgré cela, il semble ne pas y avoir – jusqu’à présent – de documents élaborés au Siège à Genève qui ait partagé, divulgué ou diffusé des connaissances, des résultats ou des leçons apprises pendant ce processus de programmation.

### **Un premier regard sur le futur**

L’Argentine a surmonté la crise économique, bien qu’il reste des séquelles importantes comme l’inégalité de la distribution des revenus et le travail informel, entre autres.

A la fin de l’année un nouveau Gouvernement sera élu et même s’il pourra maintenir la continuité des politiques publiques dans le secteur travail, devra impliquer de nouveaux interlocuteurs. Un Programme de Travail Dément sera élaboré de façon préalable, afin de maintenir l’importance obtenue dans la période évaluée. Ce programme ne comptera plus sur les apports extraordinaires fournis par la crise, – bien que l’OIT et l’Argentine le souhaitent. Le grand mystère qui se pose actuellement est en rapport avec l’incertitude sur les ressources qui seront disponibles dans le futur, puisqu’il ne sera plus possible de compter sur les fonds extrabudgétaires dérivés de la situation de crise passée.

Pendant ce temps, les activités se terminent et les ressources humaines se dispersent. Leur retour ne sera pas facile. En outre, le MTESS s’est habitué à un niveau d’appui qui probablement ne pourra pas être soutenu et il serait contre-productif de générer des attentes qui ne pourront pas se concrétiser.

Dans ce contexte, la coordination avec le Système des Nations Unies devient indispensable afin de maximiser les ressources au cas où elles seraient inférieures à celles du passé récent. Il y a des mandats pour faire cela, qui doivent surmonter les résistances locales qui – par inertie – rendent difficile la coordination. Il faudra faire appel aux fonctionnaires du Gouvernement, qui sont les plus intéressés à ce que la coordination se produise.

En outre, il est important d’assurer la régularité de l’obtention des ressources, car cela a été l’un des problèmes de cette période et a empêché l’utilisation plus efficace de celles-ci.

Une fois ce problème résolu, il faut maintenir un échange étroit avec les fonctionnaires techniques et politiques afin de programmer et d’effectuer le suivi, tel qu’il a été fait dans le passé.

### **Suggestions pour le prochain PNTD**

L’assistance technique coordonnée par le programme de Travail Dément aura, il faut le prévoir, une moindre importance dans l’assistance directe du MTESS et devra être maintenant dirigée sur des thèmes plus spécifiques qui ont des objectifs plus concrets et si possible quantifiables.

Une participation plus importante de la CGT et de l’UIA serait souhaitable dans la gestion, après consultations auprès des deux organisations sur leurs priorités. Le moment

semble être propice, car la CGT avance dans sa relance internationale et l'UIA, consolidée internement, a manifesté aussi son intérêt à participer à la gestion de thèmes de leur intérêt.

Il est évidemment très important d'obtenir des ressources d'autres sources. D'abord, la participation d'emprunts d'organismes financiers internationaux. L'expérience, comme dans le cas du Plan de Chefs et Femmes Chefs de Foyer, pourrait s'élargir à des ressources de cette source octroyées aux Ministères du Développement Social et de l'Économie, dans des secteurs comme Pauvreté, PYMES et Développement local.

Dans le cas de l'obtention d'un autre financement, le Programme AREA devrait considérer certains aspects nouveaux pour améliorer le résultat positif du programme actuel. Après deux ans de travail conjoint des institutions intervenantes, on pourrait penser à une organisation qui, sur la base de la confiance, puisse permettre une réduction des coûts de gestion et l'amélioration de l'efficacité dans la prise de décisions.

Il faudrait en plus garder un équilibre plus grand entre les ressources du Programme AREA et ceux du reste du bureau de l'OIT en Argentine. Actuellement, les ressources du Programme AREA sont très supérieures à celles du reste des programmes du Bureau. Alors, en cas de consolidation de la situation, il pourrait arriver que le Programme AREA devienne un programme indépendant plutôt dû au poids des faits qu'à une décision réfléchie.

Les ressources du Programme AREA ont été consacrées surtout à la création de bureaux municipaux d'emploi. L'un des succès le plus grand du programme a été que le MTESS ait consolidé internement l'assistance technique fournie par Italia Lavoro et soit en conditions de continuer à augmenter par lui-même la création de bureaux d'emploi. Les nouvelles ressources pourraient être consacrées alors au composant de formation professionnelle, en élargissant ainsi l'assistance technique que l'OIT prête déjà au MTESS à Buenos Aires.

Le MTESS fait face au développement local à partir du territoire, et à partir de ce qui est local, depuis la demande, même avec des ressources infimes. D'autres ministères font cela à partir de ce qui est central et à partir de l'offre. Ces ressources dispersées qui tendent à appuyer la solution des mêmes problèmes devraient pour le moins être coordonnées. À cet égard, on devrait prendre en compte que le Secrétariat de Politique Économique du Ministère de l'Économie et la Production a présenté un projet – en vue du financement par la Banque Mondiale – dont le but est d'obtenir une coordination plus grande des efforts de tous les Gouvernements – nationaux et provinciaux – dans ce secteur.

Enfin, une dernière référence au Programme AREA, même s'il n'y a pas eu de difficultés avec les provinces qui ont des communes où le programme est développé, il semble convenable d'établir un lien avec ces provinces par rapport aux travaux que le Gouvernement national réalise avec les communes dans leurs territoires.

## **Les thèmes prioritaires à prendre en considération**

En ce qui concerne les thèmes prioritaires à être considérés dans le futur, par les entretiens réalisés on a pu constater un certain consensus entre les différents acteurs:

- Retour au dialogue social, avec d'autres caractéristiques et d'autres sujets, étant donné que la situation est différente, mais en tirant parti de l'action prometteuse du début de la crise.
- Emploi informel et distribution des revenus. L'analyse des indicateurs sociaux correspondant aux agglomérations principales de ce pays montre que la réduction de la pauvreté a été plus faible dans les régions où l'informalité est plus grande. Il s'agit d'un sujet qui, pour des raisons différentes dans chaque cas, intéresse tout le tripartisme.
- Qualité de l'emploi, avec un traitement de thèmes par secteurs d'activité; conditions de travail, santé et sécurité. Ces thèmes intéressent également le tripartisme.
- Thèmes du travail en secteurs vulnérables: genre, travail des enfants, migrants, indigènes et handicapés. Il s'agit de continuer les quelques efforts réalisés jusqu'à présent.

De tout ce qui a été exposé, il en découle que la relation entre l'Argentine et l'OIT pendant la période d'évaluation se termine par un résultat très positif et qu'une nouvelle étape commence avec des caractéristiques différentes.



# **1 Introduction**

## **1.1 Objectifs de l'évaluation**

Le but de cette évaluation indépendante du programme national de l'OIT en Argentine (PNTD) correspondant à la période 2001-2006 est d'analyser les avancées obtenues et d'identifier les leçons apprises, afin d'orienter le développement du prochain Programme de Travail Décent (PTDP) pour l'Argentine. L'évaluation prend en compte des secteurs où le résultat de la collaboration de l'OIT a été plus et moins effectif en comparaison à l'appui aux efforts nationaux de travail décent.

## **1.2 Méthodologie**

L'évaluation comprend plusieurs étapes et niveaux d'analyse:

- Une révision de bureau, où la documentation sur les projets du programme pays a été analysée afin de comparer et évaluer le développement, à travers le temps, des secteurs techniques principaux du programme.
- Les résultats de cette révision ont été complétés par des entretiens détaillés avec des personnes d'institutions clefs, le personnel de l'OIT elle-même et celui de ses programmes, les agences du système des Nations Unies, les agences de coopération bilatérale et multilatérale, et a compris des zones choisies du pays pour la révision de certains cas de façon plus détaillée.

# **2 Argentine: de la crise généralisée aux problèmes spécifiques**

## **2.1 La crise politique et l'urgence sociale**

Après quatre ans continus de récession, de pauvreté et de chômage en augmentation, combinés avec une faible confiance des consommateurs et des investisseurs, à la fin de l'année 2001 l'Argentine n'a pas pu honorer ses obligations et a déclaré le défaut de crédit de son secteur public. L'absence de crédibilité était au centre de la crise politique, sociale et financière.

La récession économique a commencé au troisième trimestre de 1998. Entre ce moment et le dernier trimestre de 2001, le PIB est tombé à un rythme annuel de 5.2%. Le chômage et la pauvreté extrême ont atteint des niveaux historiques en octobre 2001, avec 18.3% de la force de travail au chômage dans les zones urbaines, 40.5 % de la population au-dessous du seuil de pauvreté et 14.8 % au-dessous du seuil d'indigence

En correspondance avec la crise économique et sociale, l'Argentine a subi aussi une crise politique importante. Entre le 20 décembre 2001 et le 01 janvier 2002, le pays a eu 5 présidents dans une cascade de démissions. Cette anecdote historique est l'exemple du moment de la plus haute faiblesse institutionnelle de l'Argentine depuis la reconstruction démocratique.

Dans ce contexte, et l'année 2002 à peine commencée avec un nouveau président, commence le nouveau processus appelé "le Dialogue Argentin" qui a permis une instance constructive pour un pays qui avait besoin rapidement de reconstructions.

## **2.2 La normalisation institutionnelle et ses instruments sociaux**

La réalité sociale si grave a stimulé le développement de mesures d'urgence dans le but d'aider la population de moindres ressources. La pièce centrale de la politique d'assistance a été le Plan d'Urgence Sociale proposé par le Dialogue Argentin. Ce Plan d'Urgence a été surtout destiné à apporter des solutions pour les secteurs de population les plus démunis à travers des programmes d'alimentation, de santé, de logement, et de scolarisation, et aussi de transfert de revenus aux secteurs les plus pauvres ou au chômage. Ces programmes ont été cofinancés par la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement.

Le Programme Chef et Femmes Chefs de Foyer au Chômage a été, sans aucun doute, le plus visible et vaste. Sa couverture s'est rapidement répandue. Le nombre le plus important de couverture a été enregistré vers le milieu de l'année 2003, avec près de deux millions de bénéficiaires qui recevaient une subvention de 150 pesos (50 dollars). Ce programme social est devenu le plus grand mis en place en Argentine et il se situe parmi ceux qui ont eu une des couvertures la plus grande dans la région. Le montant distribué en 2002 a été de 760 millions de dollars, atteignant 3,000 millions de dollars l'année suivante. Ce chiffre représentait presque 1% du PIB et 5.2 % du total des dépenses du secteur public fédéral.

Pendant le premier semestre 2002, le rythme intense de la chute de l'emploi a continué et a été associé à la diminution de l'activité agrégée, qui, elle aussi, a diminué de façon accélérée. Vers le milieu 2002, les protestations sociales continuaient, ce qui a approfondi la crise politique et a forcé le président en exercice à raccourcir son mandat et à convoquer les élections pour le début de l'année suivante.

Le nouveau Gouvernement a assumé le pouvoir en mai 2003. Il a été accompagné d'une croissance économique au début incertain et qui a continué, ainsi que d'une amélioration de la situation sociale. Alors les institutions politiques ont commencé à soigner leurs blessures les plus profondes.

## **2.3 La relance économique et le nouvel agenda económico-social.**

Tel qu'il a été signalé, malgré la persistance d'un contexte d'incertitude économique et politique, la récession s'est arrêtée pendant le deuxième trimestre 2002. Le niveau d'activité a été similaire à celui des trois premiers mois de l'année en termes non saisonniers et le PIB a montré une légère croissance le trimestre suivant (équivalent à 3% annuel). L'expansion productive qui a alors commencé, a continué sans interruptions jusqu'à présent.

La croissance économique pendant la période 2003-2006 a été de 9% en moyenne, ce qui a signifié une récupération du PIB qui avait atteint sa valeur maximale avant la crise de

1998. Cette récupération a été due surtout à l'augmentation de la consommation interne, aux revenus générés par les exportations et aux niveaux les plus élevés de l'investissement.

## **2.4 L'agenda du travail: de la subsistance au travail décent**

Le déclin persistant du PIB a provoqué un ralentissement de la croissance de l'emploi qui a augmenté à un taux annuel un peu inférieur à 1% entre mai 1998 et fin 2000. Ultérieurement, le processus a été de destruction nette des postes de travail, étant donné l'accentuation des difficultés macroéconomiques. Jusqu'au mois d'octobre 2001, l'occupation totale se situait plus de deux points au-dessous de celle de mai 1998. Le chômage a touché avec une intensité pareille les travailleurs de caractéristiques différentes, mais il faut souligner le niveau élevé atteint dans le cas des chefs de foyer: au début de la décennie des années 90, seulement 3% était au chômage et il est passé à 12% vers la fin 2001. L'augmentation de l'importance relative du travail a également continué pendant cette phase.

Le trait le plus remarquable du processus de récupération commencé en 2002 a été l'expansion rapide de l'emploi. Tout au long des années 2003 et 2004 une augmentation annuelle de 6% des occupations non liées aux plans d'emploi a été enregistrée.

L'exploitation de la capacité installée qui était sous-employée dans une grande mesure semble être une raison importante pour expliquer en partie l'importante augmentation expérimentée par l'élasticité emploi-produit à l'égard de périodes précédentes.

L'augmentation modérée du revenu moyen réel et l'amélioration de la distribution des rémunérations des travailleurs observée depuis le début 2003, avec l'augmentation généralisée de l'emploi initiée l'année précédente, ont été des facteurs contribuant à la diminution enregistrée par la concentration des revenus des foyers et la pauvreté tout le long du processus de récupération. L'incidence de la pauvreté et l'indigence, de son côté, a été réduite à des taux maximaux atteints en septembre 2002, 57.5% et 27.5% de la population, à 26.9% et 8.7% respectivement pendant le deuxième semestre 2006.

## **3 Programmation du Plan National du Travail Décent**

### **3.1 Le rôle de l'OIT en Argentine**

Pendant presque toute la décennie antérieure à la période considérée dans le Rapport, la coopération technique de l'OIT en Argentine n'a pas compté sur une programmation nationale à large spectre et à continuité suffisante ni, de façon correspondante, sur les ressources économiques pour la mettre en place.

Les activités conduisant à une programmation plus large, avec une présence plus importante de la coopération technique, commencent en 2001. Et avec elles, la recherche de résultats conduisant à la réussite des quatre priorités stratégiques durant la période



considérée<sup>1</sup>. Indépendamment de l'apport de la coopération technique, le Bureau de l'OIT a obtenu de bons résultats en ce qui concerne la première priorité du Travail Décent (les droits fondamentaux au travail) grâce à une bonne insertion des institutions et des classes gouvernementales du pays.

En février 2002, le Bureau Régional pour les Amériques et l'Équipe Technique Multidisciplinaire siégeant à Santiago du Chili ainsi que le Bureau de l'OIT en Argentine ont participé à la "Table de Concertation Productive Sociale et du Travail" qui a été installée en février 2002 dans le cadre du "Dialogue Argentin".

Étant donné la gravité de la crise, l'OIT a organisé un groupe de travail spécial pour coordonner les actions de réponse de l'Organisation. Ce groupe a été intégré par des représentants des quatre secteurs du Siège coordonnés par le Bureau du Directeur Général. Le Secrétariat Technique a été à la charge de InFocus comme Réponse à la Crise et Reconstruction (IFP/CRISIS).

Il a été créé en outre un groupe d'appui au niveau des Bureaux sur le terrain formé par le Bureau Régional pour les Amériques, le Bureau de Zone de l'OIT pour l'Argentine, Paraguay et Uruguay (aujourd'hui Bureau de l'OIT en Argentine) et l'Équipe Technique Multidisciplinaire de Santiago du Chili (aujourd'hui Bureau Sous-régional pour le Cône Sud des Amériques). Dans ce cadre, des missions multiples du Siège et des Bureaux de terrain ont eu lieu afin d'articuler les besoins de coopération technique. La participation de ce groupe a diminué au fur et à mesure que le processus de programmation avançait.

Le programme de coopération technique a été conçu à partir de ce cadre programmatique, il a recueilli les demandes locales, surtout celles du Ministère du Travail, et a tenu compte de la capacité de réponse et des avantages comparatifs de l'OIT aussi bien dans la région que dans le Siège.

### **3.2 Pertinence des programmes dans le contexte économique, politique et social**

Les interventions réalisées par l'OIT pendant la période évaluée ont été prises en compte dans des priorités stratégiques qui en 2005 ont eu un développement conjoint avec le PNTD. Ces interventions ont été réalisées en tenant compte de ces priorités, ainsi que des variables politiques, économiques et sociales présentes pendant la période 2001-2006 telles qu'elles ont été décrites. Cela implique que le but des travaux développés a été d'obtenir la pertinence de l'assistance technique qui a été offerte dans un contexte qui changeait de façon significative.

Ce processus a été marqué par l'incorporation du concept de Travail Décent en tant que cadre programmatique des politiques nationales, ce qui a donné comme résultat l'inclusion d'un objectif spécifique dans les Objectifs de Développement du Millénaire

---

<sup>1</sup> Les quatre dimensions stratégiques du PTDP sont: (1) emploi, (2) sécurité sociale, (3) droits dans le travail et (4) représentation

comme reflet de l'engagement national de promotion du Travail Décent. Cette approche a facilité la formation d'espaces de dialogue et a généré un consensus de base sur l'importance du Travail Décent, dont les effets accumulatifs ont permis des progrès qui se reflètent aujourd'hui tant au niveau institutionnel qu'au niveau des politiques publiques et de l'agenda social.

Les conditions nationales dominantes ont mis en évidence la nécessité d'aborder le renforcement institutionnel de l'État et la coordination de ses politiques publiques sur des objectifs partagés socialement avec le reste des mandants. Comme conséquence, l'assistance technique au MTESS a été la condition de base pour le repositionnement du rôle de l'État comme principal garant des droits fondamentaux au travail et comme promoteur actif des politiques orientées vers la croissance économique au travers de l'emploi décent.

La crise politique, économique et sociale des années 2001-2002 dont on a parlé, a créé une nécessité énorme d'assistance au pays et de renforcement institutionnel. On peut dire que l'élément fondamental de la crise sociale a été constitué par le chômage. Cela a rapproché rapidement une organisation comme l'OIT, dont le foyer était le travail, d'un Ministère du Travail avide d'apports face à la demande qu'il affrontait.

L'appropriation rapide par le Bureau en Argentine du concept de travail décent a constitué un élément fondamental qui a facilité l'appui de ressources qu'il n'avait pas.

### **3.3 Introduction du concept de Travail Décent**

La vision de l'OIT à long terme auxquelles les États Membres devaient tendre a été traduite en quatre objectifs stratégiques du Programme de Travail Décent de l'OIT:

1. Promouvoir et faire accomplir les principes et droits fondamentaux au travail;
2. Créer plus d'opportunités pour les femmes et les hommes, afin qu'ils disposent de revenus et d'emplois décents;
3. Élargir la couverture et l'efficacité de la protection sociale;
4. Renforcer le tripartisme et le dialogue social;

De façon complémentaire, deux thèmes sont liés: le développement et le genre, et les activités proposées par l'OIT pour le programme 2000-2001 sont centrées sur le développement.

Ultérieurement, dans le Mémoire adressé à la Conférence Internationale du Travail (CIT) en juin 1999, le Directeur Général de l'OIT a insisté sur le concept de Travail Décent. Il a ainsi affirmé que "la mission de l'OIT est d'améliorer la situation des êtres humains dans le monde du travail. Aujourd'hui cette mission coïncide avec le désir général, dans une conjoncture de grands changements, de trouver un travail décent. Actuellement la finalité primordiale de l'OIT est de promouvoir des opportunités pour que les hommes et les femmes puissent obtenir un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine."

Le Programme et le Budget de l'OIT 2000-2001, approuvé par cette Conférence, a été le premier programme formulé dans le cadre de ce concept.

Suite à cette conférence, le Bureau de l'OIT en Argentine a, dans sa documentation sur le programme et le budget 2000-2001, exprimé implicitement le mandat de formuler la programmation des Bureaux de terrain d'après ce cadre programmatique.

Les Programmes et Budgets de l'OIT successifs ont continué à enrichir ce cadre, surtout en ce qui concerne les objectifs transversaux ou les stratégies thématiques liés aux objectifs signalés précédemment.

Depuis 2001, la stratégie d'action du Bureau de l'OIT en Argentine a été conçue alors en prenant comme référence ce qui a été entendu comme un mandat implicite contenu dans le Programme et le Budget 2000-2001 et s'est enrichi ensuite des contenus de l'instrumentation opérationnelle du concept de travail décent. Certains de ces éléments sont contemporains ou postérieurs au programme exécuté par le Bureau, et par conséquent ils n'ont pu être considérés à chaque exercice de programmation ou ils n'ont été pris en compte qu'au moment de l'ajustement de certaines phases du programme ou de ses activités.

### **3.4 Incorporation et adaptation du concept de Travail Décent**

Même si l'Argentine n'a pas été choisie pour mettre en place un Programme Pilote de Travail Décent, le travail décent était au centre des programmations. Ainsi, la stratégie conçue a eu deux approches: l'une nettement politique et l'autre plutôt conçue sur la coopération strictement technique.

Le premier Mémoire d'Entente signé entre le Gouvernement argentin, les représentants auprès du Conseil d'Administration des organisations des employeurs et travailleurs et l'OIT date de mars 2002. A ce moment-là, les lignes principales du Programme Spécial de Coopération Technique ont été fixées: c'est le Programme InFocus qui l'a financé et l'a surveillé au travers de Réponses à la Crise et Reconstruction de l'OIT. Ce résultat est lié à l'urgence de la crise argentine.

Peu après, cependant, en septembre 2002, la Table pour la Promotion du Travail Décent s'est installée au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale; elle était, composée par des représentants des entrepreneurs et des syndicaux et des fonctionnaires des administrations provinciales du travail.

En décembre 2002, à nouveau, les mêmes parties ont signé un Mémoire d'Entente, en fixant cette fois-ci les lignes de base pour un Programme National de Travail Décent en Argentine.

L'importance du travail décent en Argentine est devenue évidente lorsqu'en 2003, sur la requête du Bureau, le gouvernement argentin, en accord avec le Système des Nations Unies, a inclus dans les Objectifs de Développement du Millénaire pour l'Argentine l'"Objectif 3: Promouvoir le Travail Décent". Les buts fixés pour l'objectif 3 pour l'année 2015, révisés en 2005, sont: réduire le chômage à un taux inférieur à 10%; réduire

l'emploi informel à moins de 30%; augmenter la couverture de la protection sociale à 60% pour la population au chômage; diminuer à moins de 30% la proportion des travailleurs percevant un salaire en dessous du seuil minimum vital et faire disparaître le travail des enfants.

De même, la loi nationale 25.877, appelée "Ordre du Régime du Travail", signée en 2004, établit dans son article 7 que "Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale promouvra l'inclusion du concept de travail décent dans les bureaux publics nationaux, provinciaux et municipaux. À cette fin, avec d'autres organismes nationaux, provinciaux et municipaux, il exécutera et promouvra la mise en place d'actions orientées à appuyer et à encourager l'emploi, à réinsérer les travailleurs au chômage et à former professionnellement des travailleurs". Le Bureau de l'OIT dans le pays a coopéré dans la rédaction de ce projet de loi.

#### **4 Mise en place du Plan National de Travail Décent**

L'engagement si fort du gouvernement et de la société argentine sur les principes du travail décent s'est concrétisé en juin 2004 par la signature du Mémoire d'Entente, et l'exécution du Programme National de Travail Décent – PNTD (2005-2007). Dans son Annexe sont définis les axes et les priorités du programme. Ainsi en juin 2004, lors de la Conférence Internationale du Travail, le Directeur Général de l'OIT, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et les représentants argentins auprès du Conseil d'Administration des employeurs et des travailleurs ont signé un nouveau Mémoire d'Entente où il est accordé l'exécution du "Programme National de Travail Décent" (2005-2007) et dans son annexe sont fixés les axes et priorités de celui-ci.

Le PNTD constitue la dernière phase du programme de l'OIT dans la période considérée. Depuis lors, un processus intense de programmation a été développé, dans lequel sont intervenus tous les secteurs du Siège (par des missions et des vidéoconférences), le Bureau Régional, des spécialistes Du BSR pour le Cône Sud des Amériques et des fonctionnaires du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, y compris les Ministres et leurs Secrétaires; ce processus a pris six mois de travail. En février 2005, l'élaboration du PNTD a été finie et immédiatement remise aux acteurs sociaux pour les observations et les commentaires.

Conformément aux accords du Mémoire d'Entente, le programme est articulé sur deux axes:

Le premier axe porte sur l'intégration des politiques économiques et sociales, mettant l'accent sur l'intégration institutionnalisée des plus importantes. C'est ainsi que s'est posée la nécessité de développer des approches intégrées pour la formulation de ces politiques donnant la priorité aux objectifs en matière de création d'emploi décent.

Le deuxième axe porte sur les politiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale dans cinq secteurs prioritaires:

- Politiques actives d'emploi et de formation. Des programmes d'emploi transitoire seront transformés en programmes de réinsertion au travail et l'instrumentation de politiques actives d'emploi seront orientées vers les secteurs vulnérables.
- Politiques de régularisation du travail informel et d'amélioration des conditions de travail. Ce secteur comprend la conception et l'exécution de stratégies pour la formalisation des différentes formes de travail informel et pour l'amélioration des conditions de travail.
- Programme National pour l'Abolition du Travail des Enfants. Il propose la coordination et l'exécution d'actions orientées à la détection, à la quantification et à l'abolition du travail des enfants.
- Politiques pour l'amélioration des revenus du travail à travers le renforcement de la négociation collective, l'augmentation du salaire minimum et une meilleure distribution des revenus.
- Politiques pour l'élargissement du système de protection sociale et de l'assurance chômage, et politiques concernant l'adéquation du système de prévision sociale.



Déchargement de la cargaison d'un navire de pêche

## **4.1 Moyens d'action**

En ce qui concerne l'assistance technique, l'OIT est devenue le support technique du MTESS car elle a collaboré en outre au renforcement institutionnel de celui-ci. Au début, le Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer a été le pilier de l'assistance du Gouvernement et a compté sur la collaboration de l'OIT en donnant des subventions à des bénéficiaires du chômage massif.

Les différents programmes de coopération technique, notamment le "Programme Spécial de Coopération Technique" d'IFP/CRISIS, "En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine" et le "Programme National du Travail Décent" – PNTD (2005-2007)" ont formulé de multiples études, lois, décrets, ont créé des réunions, ateliers, à travers des programmes qui ont été conçus en fonction d'objectifs à moyen et long terme – spécialement le PNTD – mais qui, avec l'amélioration de la situation économique, se sont transformés en assistance technique qui accompagne le processus de récupération.

### **4.1.1 Assistance technique**

Le Conseil d'Administration a approuvé alors en 2002 le projet " En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine", et l'a financé avec des fonds de l'excédent 2000-2001. Les objectifs du projet, qui sont dans le cadre programmatique choisi par le Bureau et répondent aux demandes des constituants, ont été:

- Améliorer les méthodes et les conditions de mise en place décentralisée des programmes d'inclusion sociale.
- Appuyer la préservation de l'emploi par l'intervention préventive dans la crise des entreprises, conflits collectifs et reconversion productive.
- Appuyer le processus de coordination et harmonisation entre politiques, programmes et plans dans le domaine économique et de l'emploi.
- Prévenir et compenser la détérioration du salaire et d'autres revenus pendant la crise.
- Augmenter la couverture de la protection du chômage, de la vieillesse, de la survie et des risques du travail.
- Améliorer les capacités institutionnelles et techniques des participants au dialogue social.

Afin d'assurer le suivi tripartite du projet, un Comité de Coordination a été créé pour sa mise en place, intégré par le Bureau de l'OIT en Argentine, l'IFT/CRISIS du Siège et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) en représentation du gouvernement argentin. De plus, un Groupe Consultatif National a été constitué, intégré par le Comité de Coordination, le Bureau Régional et des représentants des employeurs et des Travailleurs. Pendant l'exécution du projet, sept réunions se sont tenues dans chacun de ces secteurs.

Depuis le début de l'année 2002, l'OIT a consacré un volume important de ressources techniques et financières pour soutenir l'Argentine pendant la crise. Ce flux n'avait pas existé pendant la décennie précédant la période considérée dans ce rapport.

En mars 2002, le Mémoire d'Entente déjà susmentionné a été signé; il fixait les lignes de base d'un Programme Spécial de Coopération Technique qui a été financé et surveillé par l'IFP/CRISIS. Le programme a suivi l'objectif de l'OIT qui était de répondre aux situations de crise et d'urgence et il a proposé de soutenir le gouvernement dans ses efforts pour affronter les effets sociaux et de la crise du travail. Dans ce cadre, les priorités suivantes ont été fixées:

- Coordination et harmonisation des programmes économiques, d'emploi, de protection sociale, la priorité étant donnée aux considérations d'équité sociale, de viabilité financière, économique et d'instrumentation transparente.
- Promotion de l'emploi productif, la réinsertion au travail et des programmes spéciaux pour la jeunesse.
- Soutien à des programmes de conservation de l'emploi, de prévention de crises dans les entreprises, des politiques de revenus et révision des normes sur le travail.
- Extension de la couverture de protection sociale, avec une attention spéciale au chômage et à la formation.
- Développement des capacités institutionnelles et techniques permettant un meilleur dialogue social.

Comme résultat des actions engagées et en considérant les progrès obtenus par le gouvernement et les acteurs sociaux argentins dans la compréhension et l'analyse des facteurs critiques de la crise, ses impacts sur le travail et l'identification des actions de réponse, il a été considéré qu'il fallait une action complémentaire d'urgence permettant d'avancer avec les propositions formulées dans le cadre du programme précédent, renforçant la capacité des institutions concernées, en particulier celles du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

De façon additionnelle, avec l'appui d'IFP/CRISIS, une contribution importante du Gouvernement italien a été obtenue pour l'exécution du Programme Intégré d'Appui à la Relance de l'Emploi en Argentine – AREA. Son exécution, à laquelle a également participé l'agence du Gouvernement italien "Italia Lavoro", a commencé en 2004 et continue jusqu'à présent.

Le programme AREA a été articulé avec d'autres projets en exécution et avec les actions que le Secrétariat de l'Emploi mène envers la création d'emploi formel, en particulier à travers la promotion du secteur des microentreprises et l'amélioration des possibilités d'accès à des opportunités de travail et de formation.

L'un des buts principaux du programme AREA est celui de "Contribuer à l'amélioration des conditions d'emploi et d'employabilité en Argentine" (c'est pour cela qu'il est

mentionné dans le PNTD comme une source de ressources pour son troisième objectif immédiat), ses lignes stratégiques étant les suivantes:

- Soutenir le MTESS dans le processus d'innovation de politiques actives d'emploi.
- Soutenir le MTESS dans l'amélioration des services d'emploi et de la formation professionnelle des travailleurs.
- Faciliter la mise en marche de stratégies pour le développement économique local intégrées aux politiques d'employabilité et aux services d'emploi, mettant l'accent sur le développement de la MYPE.

Deux lignes de travail constituent des supports transversaux et concernent le développement d'un système virtuel d'information et d'échange et la constitution d'unités techniques nationales chargées de rendre opérationnel le programme.

AREA a commencé à négocier en 2002 et, tel qu'il a été déjà exposé, a débuté ses activités en 2004, ce qui a conduit à vérifier les adaptations en fonction des priorités du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, en particulier de son Secrétariat de l'Emploi, et des progrès politiques, économiques et sociaux obtenus dans le pays.

Le suivi tripartite a été assuré par la création du Comité Consultatif National auquel ont assisté le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, des organisations d'employeurs et de travailleurs représentés au Conseil d'Administration de l'OIT, le Bureau de l'OIT en Argentine, le Bureau Régional et l'IFP/CRISIS du Siège. Ce Comité doit approuver le Plan Opérationnel Annuel et a participé à deux réunions.

Le suivi tripartite du PNTD est assuré par la création d'un Comité de Coordination intégré par le Bureau de l'OIT en Argentine, le Département INTÉGRATION du Siège et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, en représentation du gouvernement argentin, et le Groupe Consultatif National intégré par le Comité de Coordination, les organisations les plus représentatives des employeurs et des travailleurs et la Direction Régionale de l'OIT.

#### **4.1.2 Mobilisation des ressources**

L'analyse dans la section 5.2 englobe les ressources utilisées par l'OIT en Argentine au cours de la période de référence pour réaliser les priorités stratégiques et certaines priorités particulières des programmes de coopération technique; 51,90 pour cent des ressources totales pour cette période ont été fournies par les programmes nationaux de coopération technique, 27,68 pour cent par les projets régionaux et seulement 20,42 pour cent par le budget ordinaire.

Par ailleurs, 23,30 pour cent des ressources ont été consacrés aux activités liées à la priorité no 1, 58,78 pour cent à la priorité no 2, tandis que 8,89 pour cent, 5,89 pour cent et 3,14 pour cent ont été consacrés respectivement aux priorités nos 3 et 4 ainsi qu'aux priorités transversales.



Dans le tableau 1, on trouvera des informations sur les dépenses budgétaires du bureau de l'OIT à Buenos Aires concernant la période de référence. Il convient de noter à cet égard que l'information jusqu'en 2005 est présentée par biennium; l'information concernant l'année 2000 est rajoutée, car elle n'appartient pas à la période de référence. Les informations illustrent la dépense des ressources budgétaires.

## **4.2 Tripartisme et articulation avec d'autres acteurs**

Malgré les changements dans le pouvoir exécutif, le MTESS a réussi à maintenir la stabilité de ses ressources humaines et une bonne articulation avec l'OIT en raison de compter sur des fonctionnaires d'un niveau technique excellent.

La Confédération Générale du Travail de la République Argentine (CGT) a été fondée en 1930. C'est la plus grande des centrales syndicales, formée par des organisations de différentes branches sectorielles, fait qui se voit reflété dans une large Commission Directive et un organigramme nourri de Secrétariats. C'est l'institution qui assume la représentation des travailleurs auprès de l'OIT.

La crise de représentativité du début de la période analysée n'a pas touché seulement la politique mais aussi toutes les organisations sociales. Les deux fractions de la CGT (qui s'étaient divisées en 2000 à cause de la loi de réforme du travail) se sont fusionnées et, dans un premier moment, sa direction a été à la charge d'un triumvirat, faute d'accord des différents secteurs sur la candidature au Secrétariat Général. Ultérieurement ils sont arrivés à se mettre d'accord et un nouveau Secrétaire Général de la CGT a été désigné, s'étant normalisé ainsi le fonctionnement de la Centrale.

De son côté, l'Union Industrielle Argentine (UIA) a été fondée en 1887. Même si c'est l'institution la plus représentative du secteur industriel, elle n'est pas la seule organisation de coupole du secteur productif argentin, étant donné l'existence d'entités sectorielles importantes comme, par exemple, la Société Rurale Argentine, la Fédération Agricole et la Chambre Argentine du Commerce. L'UIA c'est l'entité qui fait partie de l'Organisation Internationale des Employés (OIE) et de l'OIT.

Au début de la période historique analysée, l'UIA – pour la première fois depuis longtemps – a vu menacé son harmonie interne. À l'intérieur de la corporation, deux grandes lignes existaient: d'un côté, le Mouvement Industriel Argentin (MIA), organisé par des dirigeants des secteurs exportateurs et agricoles/industriels; de l'autre côté, le Mouvement Industriel National (MIN), plus lié à des entreprises orientées vers le marché intérieur. Aucune de ces lignes n'étaient considérée homogène, compacte et nécessairement opposée à l'autre. L'UIA a réussi à résoudre cette conjoncture.

L'importance du mécanisme de participation tripartite s'est vue reflétée dans des activités différentes, mais de façon particulière dans la participation développée dans des instances diverses du dialogue social. Dans la période correspondante à l'essor de la crise argentine, avec un haut niveau conflictuel et la crise institutionnelle et politique, il y a eu une participation active à d'autres instances, comme celle favorisée dans le "Dialogue Argentin". Cette instance, promue par l'Église Catholique et comptant sur la participation

active d'autres groupes religieux et des institutions multilatérales, a constitué un apport important à la reconstruction institutionnelle. Dans son cadre, non seulement le dialogue politique/social s'est rétabli, mais le Plan d'Urgence Sociale est né.

Aussi bien dans la planification que dans la mise en place et le suivi du Programme, le Bureau de l'OIT en Argentine a eu le but de promouvoir les espaces de dialogue tripartite. Pourtant, les complexités politiques/institutionnelles ne l'ont pas toujours permis. La participation tripartite la plus importante a été la mise en avant des actions, ce qui s'est traduit par des Memoranda d'Entente, dans lesquels les mandants se sont mis d'accord avec le Directeur Général pour élaborer, assumer et participer au Programme de l'OIT.

### **4.3 Efficacité organisationnelle**

Le processus d'évaluation du programme de travail décent pour l'Argentine a compris un exercice d'autoévaluation avec le groupe d'appui au PNTD dirigé par l'équipe d'évaluation. L'exercice a impliqué 14 fonctionnaires de l'OIT à Buenos Aires, l'équipe du Programme AREA, certains spécialistes techniciens des bureaux sous-régionaux à Santiago et à Lima en plus du Bureau Régional à Lima. La méthodologie a consisté en une enquête ponctuelle, une matrice de valorisation et une discussion conjointe sur les résultats, réalisée par vidéoconférence. Les thèmes abordés ont été les suivants:

- expression de la mission et vision du programme
- développement et exécution des stratégies
- capacité de développement d'alliances et d'obtenir de l'influence politique
- gestion et collaboration interne
- capacités à générer et utiliser l'information sur le déroulement du programme afin de l'améliorer et l'innover

De son côté, l'évaluateur indépendant a développé une matrice où sont établis les points forts principaux, les opportunités, faiblesses et menaces (risques) relatifs à chaque phase du programme et de sa mise en place, en faisant remarquer son positionnement politique, son patrimoine humain, ses caractéristiques organisationnelles et ses ressources économiques.

Tous les deux exercices coïncident en leurs découvertes sur les opportunités et les risques auxquels l'OIT est confrontée en Argentine sur la base de l'expérience gagnée pendant la gestion et supervision du programme. Les constatations validées par les deux exercices sont présentées par la suite:

#### **Points forts**

- **Expérience technique.** L'OIT et son Bureau en Argentine ont réussi à accumuler une expérience importante en programmation non seulement en ce qui concerne l'institutionnalisation mais aussi par rapport aux ressources humaines propres.

- **Expérience technique en exécution de coopérations techniques.** Tandis qu'au début de la période le Bureau de l'OIT en Argentine manquait d'expérience en négociation, conception, exécution et administration de coopérations techniques, surtout celles provenant de dons gouvernementaux, actuellement cet aspect peut être considéré comme l'un de ses points forts.
- **Antécédents pour de nouvelles coopérations techniques.** Au delà du renforcement institutionnel apporté par l'expérience en coopération technique, les programmes exécutés constituent un antécédent important lors de la présentation de nouvelles propositions et la demande de nouveaux apports et dons.
- **Leadership apporté par le concept de Travail Décent.** Au début de la période évaluée, l'apparition du concept de travail décent a permis à l'OIT d'obtenir un leadership conceptuel. Maintenant, avec le concept installé et opérationnel – au niveau local et international – l'OIT a affirmé ce leadership.
- **Présence institutionnelle de l'OIT.** L'OIT et son Bureau en Argentine ont consolidé une présence institutionnelle importante fondée sur le respect technique et politique d'autres acteurs de la société argentine, surtout sur le plan politique et de l'État National. À ce niveau, le Bureau de l'OIT en Argentine a réussi à s'insérer et à se mettre en relation de façon positive avec le système politique et gouvernemental.
- **Appui institutionnel.** Le Bureau de l'OIT en Argentine a compté sur un appui et un échange importants aussi bien du Siège de l'OIT à Genève que de la Direction Régionale.

### Opportunités

- **Le thème de l'emploi comme priorité.** La crise politique, économique et sociale des années 2001 et 2002 a créé un besoin énorme d'assistance au pays et à son renforcement institutionnel et a représenté à ce moment-là une opportunité exploitée après par l'OIT. L'élément fondamental de la crise sociale a été constitué par le chômage et les caractéristiques avec lesquelles il s'est présenté dans cette conjoncture historique. Ce thème a rapproché rapidement une Organisation dont le foyer était le travail: selon tous les sondages locaux, et au-delà des thèmes de conjoncture, c'est le thème qui intéresse le plus les citoyens argentins. Et c'est aussi le thème qui intéresse le plus le système politique. Cela situe l'OIT face à une nouvelle opportunité: éloigné de la crise, l'effort pourra se centrer sur l'agenda pendant en matière de travail, notamment sur la qualité de l'emploi.
- **Antécédent de haute exécution:** Le fait d'avoir développé un programme important et réussi, en particulier avec une augmentation considérable des ressources utilisées, peut impliquer des demandes plus grandes dans le futur de la part du principal partenaire de l'OIT en Argentine: l'État.

- **Nouveau gouvernement sur la même longueur d'onde philosophique.** Il est très probable que le nouveau gouvernement continue, au moins dans le cadre des principes et politiques concernant le travail, avec les mêmes bases posées par le gouvernement présent. Le Ministère du Travail, de façon particulière, et ses différentes Ministres n'ont pas seulement recherché l'appui de l'OIT sur la base d'intérêts conjoncturels mais aussi en fonction de compatibilités philosophiques et politiques, et il est bien probable que cela continue ainsi.
- **Structure du Ministère du Travail.** Même si la situation n'est pas la même que celle qui se présentait pendant la crise institutionnelle de 2001, elle présente également une forte demande de renforcement institutionnel et technique, étant donné, comme un facteur également favorable, que le Ministère compte sur une structure technique et logistique importante, par rapport à d'autres dépendances de l'État.
- **Consolidation des organisations des travailleurs et employeurs.** L'articulation institutionnelle, et surtout le tripartisme, compte sur une CGT identifiée avec le concept de travail décent et ayant la volonté de renforcer sa relation avec l'OIT; une UIA consolidée institutionnellement avec une nouvelle Commission Directive.
- **La situation des institutions multilatérales.** La signature de nouvelles conventions entre les agences et la participation du MTESS semble assurer une meilleure coordination pour le futur. Cette situation est importante, étant donné qu'il y a des ressources d'emprunts d'organismes financiers internationaux (BM et BID) qui contiennent des composants d'assistance technique concernant les thèmes liés aux aspects ici traités, comme, par exemple, le développement local. La façon d'utiliser ces fonds n'a pas encore été explorée par des conventions avec les ministères qui les exécutent.

## **Faiblesses**

- **Échelle d'exécution.** En 2001 le Bureau de l'OIT en Argentine ne comptait pas sur des ressources propres, économiques et humaines lui permettant de prévoir une demande agrégée à cause de la crise. Cette structure est encore petite, malgré l'exécution importante, car toutes les nouvelles ressources humaines ont été liées temporellement aux programmes de coopération technique.
- **Faiblesse technique.** Le Bureau ne compte pas sur un spécialiste en emploi et cela a signifié non seulement un inconvénient dû au fait de ne pas compter sur des apports techniques spécialisés pendant la conception, la négociation et l'exécution des programmes de coopération technique, mais le Bureau en Argentine et ses ressources humaines n'ont pas pu s'approprier non plus de la connaissance de ces années sur la matière.

- **Changement dans la Direction du Bureau de l'OIT en Argentine.** Après plusieurs années, un changement possible dans la Direction du Bureau pourrait devenir une faiblesse. Étant donné que la mobilité du personnel fait partie de tout processus dans les organismes internationaux, il faudrait faire beaucoup attention au moment où ce changement arrivera.
- **Manque de prévisibilité.** Au-delà du manque de ressources économiques dans le budget régulier, le Bureau en Argentine a compté sur un flux important lié à la coopération technique. Pourtant, ce flux n'a pas permis une dose adéquate de prévisibilité ni dans la programmation ni dans l'exécution, cette situation pouvant se projeter dans le futur proche du Bureau.
- **Structure des sources des ressources.** L'ampleur relative des sources régulières des ressources est inquiétante, y compris celles de la coopération technique régulière, par rapport aux programmes de coopération extraordinaires. Actuellement, le budget du Programme AREA est supérieur à celui du Bureau. L'équilibre est alors un facteur important à considérer.
- **Tripartisme peu concret.** Malgré la bonne relation institutionnelle et les apports signalés en matière politique et stratégique, le tripartisme n'est pas encore vu par les organisations des travailleurs et employeurs comme une voie qui passe par leurs intérêts genuins et conduise à des activités et résultats concrets dans le pays.

## Risques

- **Diminution du flux des dons.** L'OIT et son Bureau en Argentine ont eu de bons résultats dans l'obtention de ressources de la coopération technique; la préoccupation internationale face à la crise de 2001 y a contribué, tel que déjà signalé, et il faut alors prévoir que les donateurs ne seront pas autant disposés à faire des apports à l'Argentine lorsqu'ils verront que le pays s'est éloigné de la crise.
- **Nouveaux fonctionnaires dans le nouveau gouvernement.** Faute de prévoir une continuité philosophique et politique du futur gouvernement à l'égard du gouvernement actuel, il faut tenir compte de la possibilité de changements de fonctionnaires hiérarchiques du Gouvernement, en particulier dans le cas du Ministère du Travail, dont l'affinité avec l'OIT sur le plan des priorités de programmes a été étroite jusqu'à présent.

## 5 Résultats par priorité stratégique

L'assistance technique a commencé en pleine crise en affrontant des stratégies différentes et pour cette raison on a réalisé beaucoup d'études, séminaires et ateliers, car il n'y avait pas de consensus sur la direction à suivre. Face à la crise, on a opté pour un fonds de ressources d'action le plus rapide possible avec des mécanismes et objectifs souples,

tandis que le Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer était mis en marche, Plan qui a compté sur l'assistance technique de l'OIT.

Les programmes suivants d'assistance technique ont commencé à être exécutés dans un climat économique de récupération incertaine d'abord et d'évidente récupération ultérieurement.

Tel qu'il a été signalé, en mars 2002 a été signé le Mémoire d'Entente qui a fixé les lignes directrices d'un Programme Spécial de Coopération Technique financé et surveillé par l'IFP/CRISIS. Peu après, le Conseil d'Administration a approuvé le projet "En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine", financé avec des fonds de l'excédent 2000-2001. En juin 2004 a été signé le Mémoire d'Entente qui dispose l'exécution du Plan National du Travail Décent – PNTD (2005-2007). Tous ces programmes ont été financés avec des fonds spéciaux de l'OIT elle-même.

Les buts des programmes successifs étaient suffisamment ambitieux comme pour être considérés comme objectifs permanents du MTESS et une évaluation de la réussite de ces objectifs ne serait pas alors importante sur le plan quantitatif. Même en étant certain d'avoir accompli certains des objectifs quantitatifs, cela n'a été possible que grâce aux taux élevés de croissance obtenus par l'économie argentine dans la période considérée.

Le MTESS a insisté sur son désir d'une assistance technique directe, contribuant avec le travail journalier du Ministère. C'est ce qui a été fait. Mais cette circonstance pose aussi une difficulté pour définir et quantifier la réussite des objectifs. Même dans les cas où le résultat de l'assistance technique directe peut être considéré quelque peu douteux, cela a signifié un apport à la formation des fonctionnaires du MTESS qui y ont participé.

L'OIT a apporté son expérience en programmes dans d'autres pays, agissant en tant que facilitatrice ou intermédiaire à un Ministère où les fonctionnaires occupant les postes politiques les plus élevés connaissent très bien l'Organisation et les apports que celle-ci pouvait réaliser. La création du Secrétariat Adjoint de Programmation Technique et Études sur le Travail a fourni un espace de travaux communs en domaines d'étude et de support statistique qui a compté sur l'appui technique de l'OIT.

Ainsi, plutôt que considérer des objectifs individuels de ces programmes et leurs résultats éventuels, il est plus pertinent de remarquer la réussite des deux objectifs principaux de ceux-ci: leur contribution aux objectifs plus généraux et stratégiques de l'OIT en Argentine et le soutien concret au renforcement institutionnel du MTESS. Dans tous les deux cas, les programmes de coopération technique ont été réussis.

## **5.1 Résultats stratégiques et politiques**

Comme résultat de sa relance institutionnelle, spécialement sur le plan politique, le Bureau de l'OIT en Argentine a réussi à se placer dans une position lui permettant d'obtenir des résultats importants aussi stratégiques que politiques.

D'abord, en contribuant à initier une voie stratégique de coopération avec le Ministère du Travail à un moment où la crise argentine imposait des objectifs d'urgence liés à l'histoire politique, économique et sociale du moment.

À un deuxième moment, l'approche a eu pour but de faire comprendre d'abord le concept de travail décent par les mandants pour être après conçu comme un élément central de la politique de développement en Argentine et assumé comme un objectif global.

L'action a été développée sur deux plans: le national et l'international. Dans ces cadres le concept de travail décent et ses enjeux n'étaient pas encore installés dans la réflexion et l'action pour le développement.

L'énumération précédente elle-même montre qu'il aurait été difficile d'avoir un impact plus grand.

Les gouvernements successifs de la période considérée se sont appropriés des postulats de l'OIT les incluant dans la législation et dans les forums internationaux et régionaux.

Dans le cadre politique national il existe une grande reconnaissance au soutien offert par l'OIT depuis la période où le pays se trouvait pratiquement isolé du monde. Les postulats de l'OIT ont été mis à l'avant par le MTESS, fait facilité par la participation aux niveaux politiques et techniques de fonctionnaires qui avaient été consultants de l'OIT.

Le seul aspect négatif a été peut-être l'interruption du Dialogue Argentin, auquel le Système des Nations Unies (OIT dans son cadre) a participé de façon importante. Lorsque de meilleures attentes ont été envisagées, et face à l'urgence et à la priorité de l'action, le dialogue a été désactivé et le Conseil Économique et Social, qui aurait été un outil propice pour la participation tripartite, n'a pas été non plus mis en place.

Dans ce rapport sont exposés les résultats conformément aux quatre objectifs stratégiques de l'OIT. Ces objectifs stratégiques sont présents depuis le début même de la période d'évaluation. Ainsi, il a été signalé que dans l'Introduction de la Proposition de Programme et Budget 2000-2001 formulée par le Directeur Général de l'OIT, une nouvelle formulation budgétaire est établie, centrée sur quatre objectifs stratégiques qui définissent les priorités et l'orientation de base de l'OIT et qui ont été conçus avec une vision à long terme, objectifs auxquels les États Membres devaient aspirer. Ils sont devenus après les priorités des Programmes du Travail Décent.

À l'Annexe 6 peut être consultée une énumération détaillée et une explication de ces résultats, exposés par le Bureau de l'OIT en Argentine. De façon complémentaire, on fait aussi référence aux résultats de la réussite des priorités transversales. Et tel qu'il est demandé dans les Termes de Référence de l'évaluation, on a procédé à la subdivision de la période d'analyse de la façon suivante: 2000-2001, 2002, 2002-2003 et 2003-2006.

Les résultats exposés dans l'Annexe sont identifiés par thèmes, étant signalés les différentes formes et instruments utilisés pour les obtenir: incidence sur des décisions et actions publiques, conseil, assistance technique, développement de projets, recherche, formation, échange de connaissance par l'intermédiaire d'atelier et séminaires, diffusion

et publication de documents. Chacun de ces résultats découle des différents programmes exécutés et leurs sources de financement respectives. Ils contribuent tous aux priorités stratégiques.

#### **5.1.1 Priorité stratégique N° 1: Promouvoir et faire accomplir les principes et les droits fondamentaux au travail**

Les résultats principaux par rapport à cette priorité stratégique peuvent être regroupés dans les thèmes suivants:

- Éradication du travail des enfants
- Promotion des principes et droits fondamentaux
- Travail décent et son rapport avec les principes et droits fondamentaux
- Liberté syndicale et droits fondamentaux
- Populations indigènes et tribales

En tant que thème spécifique, l'Abolition du Travail des Enfants est probablement celui qui présente des résultats les plus importants et articulés à travers les trois sous-périodes définies. Il y a eu des résultats dans la gestion stratégique et politique (Création de la Commission Nationale pour l'Abolition du Travail des Enfants), et depuis l'exécution de programmes de coopération technique avec des sources de ressources propres de l'OIT, avec des sources de coopération internationale et du secteur privé de l'entreprise à travers des projets de responsabilité sociale. Un exemple important a été représenté par l'Enquête et Observatoire du Travail des Enfants – IPEC/SIMPOC avec l'apport du Gouvernement Canadien.

Dans les dénommés "Consensus de Buenos Aires" et "Acte de Copacabana", signés par les présidentes de l'Argentine et du Brésil en septembre 2003 et mars 2004, on fait allusion au concept de travail décent tel qu'il est conçu par l'OIT.

Pendant l'année 2003 et début 2004, le Bureau de l'OIT en Argentine et le Bureau Régional ont appuyé la Commission Sociale et du Travail du MERCOSUR et notamment le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale argentine pour l'organisation de la Conférence Régionale de l'Emploi qui a eu lieu à Buenos Aires en avril 2004.

La Conférence s'est terminée par une déclaration signée par les Ministres du Travail de l'Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay dans laquelle sont recueillies en grande partie les propositions contenues dans le document présenté par l'OIT, pour la première fois dans la région, et dont les considérations manifestent: "En raison des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail, les pays du MERCOSUR, en tant que membres de l'OIT, assument que le travail décent est condition fondamentale pour le développement durable des pays membres et pour le succès de l'intégration économique de la région".



Comme conséquence des conclusions auxquelles s'est arrivé lors de cette Conférence, en 2004 le Conseil du Marché Commun du MERCOSUR a décidé de créer un Groupe de Haut Niveau d'Emploi pour élaborer une "Stratégie MERCOSUR de croissance de l'emploi", intégrée par les Ministères responsables des politiques économiques, industrielles, du travail et sociales des états membres. Le Bureau de l'OIT en Argentine a appuyé techniquement ce Groupe depuis sa création.

En novembre 2005 a été réalisée à Mar de Plata, Argentine, le Quatrième Sommet des Amériques. Le Bureau Régional a suivi de très près cette initiative depuis sa naissance, ayant une incidence sur le titre qui a déterminé les thèmes de la réunion, proposé par la Chancellerie Argentine: "Créer du Travail pour faire face à la Pauvreté et Renforcer la Gouvernance Démocratique". Le Directeur Général a été spécialement invité à participer à la réunion et à exposer la vision stratégique de l'OIT. La Déclaration recueillit de façon importante le concept de travail décent.

En outre, malgré le fait d'avoir eu lieu hors de la période de la présente évaluation, il vaut la peine de mentionner que lors de la réunion de l'OMC célébrée le dernier 14 février, dans laquelle on a fait la révision des politiques commerciales du pays, l'Argentine a inclus pour la première fois le thème du travail décent par rapport au thème de l'emploi.

Enfin, le "Programme international pour l'abolition du travail des enfants" – IPEC – avec du financement de la Coopération Espagnole et la participation de l'UNICEF, qui a été important pour la consolidation de la Commission Nationale d'Éradication du Travail des Enfants, peut être considéré comme le plus important. D'un côté, dû à ses propres résultats. De l'autre côté, pour avoir permis l'articulation avec d'autres projets nationaux et autres sources de financement (par exemple, l'Enquête et Observatoire du Travail des Enfants – IPEC/SIMPOC, avec des apports du Gouvernement de Canada).

### **5.1.2 Priorité stratégique N° 2: Créer plus de chances pour les femmes et les hommes, afin de qu'ils disposent de revenus et emploi décents**

Les résultats principaux par rapport à cette priorité stratégique peuvent être regroupés dans les thèmes suivants:

- Emploi et, plus particulièrement, travail décent
- Développement local
- Formation professionnelle
- Amélioration de la distribution des revenus
- Inclusion du concept de genre



La formation est également une priorité dans les programmes de coopération technique.

Le travail décent a constitué l'axe conceptuel du travail du Bureau de l'OIT en Argentine. Pour cela, et au-delà des importants résultats obtenus dans cette priorité stratégique – qui comprennent le fait d'avoir imposé le concept au niveau politique et technique – les résultats obtenus en matière d'emploi et plus particulièrement de travail décent peuvent être considérés le plus significatifs de ce but stratégique.

Avec l'appui d'IFP/CRISIS une contribution importante du Gouvernement italien a été obtenue pour l'exécution du Programme Intégré d'Appui à la Relance de l'Emploi en Argentine – AREA. Son exécution, à laquelle participe l'agence du Gouvernement italien "Italia Lavoro", a commencé en 2004 et continue jusqu'à présent. Malgré l'utilisation d'une période longue de négociation et organisation, l'absorption du programme n'a pas été facile.

Italia Lavoro a apporté ses connaissances et expériences à l'établissement de bureaux d'emploi et plus de 50% des ressources du programme ont été consacrées à cette fin. Avec les autres, en formation et développement local, on essayait d'élargir la possibilité d'employabilité. Italia Lavoro a apporté également un portail dans le but de réunir l'offre et la demande d'emploi. Dans son application locale, avec des difficultés non totalement surmontées, il a essayé de s'adapter aux circonstances et caractéristiques de l'Argentine.

Ce n'est qu'en 2005 qu'il a été décidé que les bureaux d'emploi soient liés aux communes de 7 régions. Depuis lors on a avancé avec des résultats favorables dans la plupart des cas. 150 bureaux d'emploi ont été créés, et le Gouvernement espère atteindre

un peu plus de 250 communes dans lesquelles 95% de la population économiquement active sera comprise.

À travers les bureaux d'emploi municipaux on entend agir en tant qu'intermédiaires entre l'offre et la demande de travail. Et, selon le MTESS, à diminuer le nombre de personnes du Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer, les faisant passer d'abord à l'"assurance de formation et emploi", avec une allocation plus grande mais d'une durée limitée, leur fournissant la formation et le conseil nécessaires pour collaborer à la recherche d'emploi. Le but est de passer d'une clientèle au chômage à une clientèle de municipalités, multipliant ainsi la capacité de génération d'emplois.

En ce qui concerne les bureaux d'emploi, pour leur création il est exigé un diagnostic de base sur la situation de l'emploi dans la commune, une équipe minimum de fonctionnaires et une table de concertation de base, avec la participation d'entités non publiques existant dans la commune.

Cet effort a réussi à installer le thème de l'emploi dans les communes et son lien avec la formation et le développement local, même si les résultats dans ces domaines ne soient pas quantifiés.

À l'égard du développement local, les résultats les plus concrets sont notés et ils sont le fruit d'efforts individuels remarquables plutôt que de politiques, méthodologies ou activités de coordination institutionnelle.

Le portail fourni par Italia Lavoro semble avoir une bonne potentialité d'usage comme base informatique des communes, bien que son utilisation ait trouvé des obstacles, dû apparemment à des difficultés techniques, selon les informations de quelques communes visitées.

La participation du Projet AREA a renforcé les capacités des communes avec un personnel plus qualifié et a créé surtout un réseau de liens entre les techniciens qui s'occupent de travaux similaires, un objectif non cherché mais qui s'est montré très important au cas où ce travail devrait être continué.

Lors de la conception de ce projet il a été adapté aux conditions du MTESS et l'OIT, mais en gardant des particularités de gestion de la part du donateur principal. Ainsi, pour son exécution, une organisation complexe a été créée avec des lignes de supervision pas très claires.

À cette situation il faut ajouter, étant donné le caractère décentralisé du projet, que le fonctionnement des bureaux des communes est assez différent, coexistant dans ces bureaux municipaux des consultants et des fonctionnaires avec des revenus différentielles et des lignes de commande formelles et informelles parfois pas trop claires.

Par rapport au personnel engagé, il a été constaté que le Programme a réussi à embaucher des professionnels qualifiés et avec une volonté de travail remarquable pour les bureaux municipaux d'emploi. Les résultats obtenus sont nombreux mais, en ce qui concerne cette priorité stratégique, ces résultats correspondent surtout à la période 2003-06, dû tout

simplement au fait que l'exécution du Programme AREA et le PNTD a été réalisée pendant ces années. Ces programmes ont des processus de négociation et commencent presque en même temps. Le PNTD est à peine postérieur au Programme AREA. Ainsi, dans sa Priorité Immédiate 3 – renforcement du MTESS – il signale que “certains des résultats proposés seront couverts par le Programme AREA”.

À l'égard des résultats vérifiés par rapport à cette priorité, il faut faire quelques remarques.

D'abord, il est observé que certains objectifs proposés et certains résultats attendus des programmes sont trop généraux et vastes. Dans quelques cas ils coïncident avec les priorités générales de politique économique et sociale.

Deuxièmement, au-delà d'une possible contribution du programme à la réussite des objectifs signalés, les résultats et leurs indicateurs respectifs de réussite dépendent de facteurs extérieurs au programme, et souvent même d'aspects concernant les politiques et conjonctures macroéconomiques du pays. Par exemple, “une amélioration pouvant être observée dans la distribution des revenus”.

En troisième lieu, il manque parfois de correspondance entre les priorités fixées, les résultats attendus et les indicateurs de réussite qui pourraient mesurer ces résultats. Ainsi, il y a des priorités très générales qui fixent des buts qui seront mesurés par des indicateurs quantitatifs trop généraux (coefficient de Gini pour constater une éventuelle “amélioration pouvant être observée dans la distribution des revenus”, par exemple, ou l'inégalité des revenus pour constater les différences entre les hommes et les femmes).



L'égalité entre femmes et hommes au travail

D'autres fois, pourtant, les priorités et les résultats sont plus conformes aux caractéristiques et possibilités du programme, par exemple les buts de croissance dans la fiscalité (nombre d'inspecteurs, nombre d'inspecteurs formés, nombre d'entreprises inspectées, etc.) ou la régularisation des entreprises et travailleurs. Ou, dans le cas du programme AREA, l'ouverture de Bureaux d'Emploi ou la quantité de projets productifs réalisés dans le composant de développement local.

Il faut faire mention spéciale du résultat obtenu par le projet "En construisant le futur avec un travail décent" qui a réussi l'inclusion du concept de travail décent et des principes et droits fondamentaux dans les programmes de l'enseignement secondaire de toutes les juridictions du pays. Ce travail a été fait en coordination avec les Ministères du Travail et de l'Éducation.

### **5.1.3 Priorité stratégique N° 3: Élargir la couverture et l'efficacité de la protection sociale**

Les résultats principaux par rapport à cette priorité stratégique peuvent être regroupés dans les thèmes suivants:

- Sécurité sociale et système prévisionnel
- Emploi non déclaré et informalité
- Inspection du travail
- Allocations chômage
- Sécurité et santé au travail

Les résultats des activités en matière d'inspection du travail (par exemple le programme de formation permanente des services d'inspection), allocations chômage (par exemple, le conseil technique au Secrétariat de la Sécurité Sociale pour l'amélioration et élargissement du Système Intégral d'Allocation Chômage) et la formalisation de l'emploi non déclaré (renforcement institutionnel du MTESS) ont été des résultats importants.

Les résultats obtenus dans le thème de sécurité sociale et système prévisionnel ont été remarquables, particulièrement par le Secrétariat de la Sécurité Sociale du MTESS, comme un apport substantiel au renforcement institutionnel du Ministère. Cet appui a été concrétisé par plusieurs assistances techniques, recherches, formations, ateliers et, très spécialement, par le transfert de connaissances et outils par l'OIT au Ministère. C'est le cas des outils de diagnostic et modélisation financière et actuarielle apportés au Système Intégré de Retraites et Pensions (SJIP) argentin.



Rendre les pouvoirs publics ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs mieux à même de veiller à la sécurité et la santé des travailleurs.

#### **5.1.4 Priorité stratégique N° 4: Renforcer le tripartisme et le dialogue social**

Les résultats principaux par rapport à cette priorité stratégique peuvent être regroupés dans les thèmes suivants:

- Dialogue social
- Renforcement des organisations des travailleurs et employeurs
- Renforcement de la négociation collective

Les résultats les plus significatifs du dialogue social ont atteint son essor pendant la première sous-période considérée et se sont placés plutôt dans les domaines stratégique et politique. La participation de l'OIT déjà mentionnée au Dialogue Argentin a été importante non seulement en raison de sa contribution aux priorités générales de cette instance mais aussi en raison d'avoir été l'origine du développement postérieur de la coopération technique.

Il y a aussi des résultats qui découlent de la coopération technique de l'OIT: la création du Service Fédéral de Médiation et Arbitrage, l'incorporation de la dimension de genre au thème de l'équité, par exemple, avec la création de la Commission Tripartite d'Égalité de Traitement et Chances entre Hommes et Femmes dans le Monde du Travail (CTIO) et l'adhésion du secteur privé argentin au Pacte Global de l'ONU.

En raison de son importance, il faut souligner l'inclusion du concept de travail décent dans les programmes des institutions d'enseignement secondaire dans toutes les juridictions du pays par l'Ordonnance N°267/06 du Conseil Fédéral de Culture et Éducation du Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie.

Même s'il y a dans la période d'évaluation des apports au renforcement institutionnel des organisations des travailleurs et employeurs, ceux-ci ont été limités. Cela, en outre le manque de capacité propre d'articulation et dialogue de ce type d'organisations – reconnu par leurs représentants – explique pourquoi les résultats dans cette matière n'ont pas été significatifs.

Dans la dernière sous-période considérée, 2003-2006, le renforcement institutionnel de la négociation collective devient plus fort et obtient des résultats. Le nouveau cadre politique que le Gouvernement octroie à la négociation collective donne comme résultat que depuis 2003 on voit une croissance des conventions et accords homologués année après année. Seulement en 2006 il y en a eu plus de 500, lorsque la moyenne de la décennie des 90 était 150.

#### **5.1.5 Priorités transversales**

Les résultats principaux par rapport à ces priorités peuvent être regroupés dans les thèmes suivants:

- Coordination des politiques
- Système d'indicateurs
- Usage de la connaissance

L'apport de l'OIT aux divers systèmes d'indicateurs a donné des résultats importants. La construction et la mise en marche d'un Système d'Indicateurs de Travail Décent (SITD) (qui comprend l'incorporation de nouvelles dimensions comme celles de dignité et sécurité, bien-être et équité, et liberté, ainsi que la dimension de genre et son lien, aux Objectifs du Millénaire) et le Sous-système d'Indicateurs de Gestion de Relations de Travail sont des exemples de ceci.

Tel qu'il découle des Annexes 6, 8 et 9, et de quelques exemples cités, il faut signaler les résultats obtenus par l'OIT dans l'usage partagé de la connaissance, surtout la connaissance technique.

#### **5.2 Priorités, résultats et ressources**

L'OIT n'a pas utilisé, dans la période considérée dans l'évaluation présente, sur un système de budget par objectifs et résultats. Les programmes de coopération technique ne l'ont pas fait non plus. Au moins, pas au-delà de quelques grands composants qui les intégraient.

Les budgets étaient élaborés principalement par rubriques de Dépenses: Personnel, Conseil, Ateliers, Séminaires, Formation, Publications, etc. Mais chacune de ces

rubriques n'identifie pas l'objectif spécifique auquel le programme est destiné ni quel est le résultat attendu de l'application de ces ressources.

Tel qu'il a été signalé, chaque programme a présenté ses propres objectifs. Dans certains cas les buts des programmes successifs étaient suffisamment ambitieux comme pour être considérés des objectifs permanents du MTESS. C'est pour cela que de façon additionnelle il a été signalé qu'une évaluation de la réussite de ces objectifs n'aurait pas d'importance sur le plan quantitatif car – dans quelques cas – ces évolutions dépendaient de facteurs extérieurs au programme et même des politiques et conjonctures macroéconomiques.

Pourtant, tel qu'il a été vu au point précédent, le programme de l'OIT a compté – pendant toute la période – sur des objectifs stratégiques qui ont marqué sa gestion globale. Là ont été observés les résultats obtenus dans chacun de ces objectifs stratégiques sur la base de sa relation avec les objectifs particuliers des programmes de coopération technique.

Cet exercice montre une approche à une analyse sur la confluence, la comptabilisation, la coordination et la pertinence des objectifs. Comme contrepartie, il faut signaler sa limitation majeure: lorsqu'une distribution des ressources par objectifs de façon ex post est réalisée, cette distribution peut ne pas refléter exactement le caractère de chacun des composants et sa contribution à ces objectifs. Il est impossible, dans une période d'analyse tellement courte et avec l'information existante, d'avoir un résultat plus précis.

À ce stade, l'analyse incorpore les ressources utilisées par l'OIT en Argentine dans la période d'évaluation. Et ces ressources sont liées à la réussite des objectifs stratégiques, et à quelques objectifs particuliers, des programmes de coopération technique.

À l'Annexe 7 est présenté un exercice, sollicité au Bureau de l'OIT en Argentine pour cette évaluation, de simulation de budget par priorité stratégique. Cet exercice permet d'avoir une première approche à la connaissance de la façon dans laquelle les ressources ont été utilisées pour la réussite de chacune de ces priorités. En ce sens, le Tableau 2 résume quelques-uns des aspects les plus importants.

L'exécution budgétaire est présentée au Tableau No. 2, où sont résumées les dépenses réalisées dans les trois périodes de deux ans. La première, de 2000-01, est antérieure au début de l'exécution pleine du Programme évalué et alors constitue, d'une certaine manière, la ligne de base des dépenses budgétaires de la période qui se termine avec l'exécution réalisée l'année 2006.

Les concepts auxquels les ressources sont distribuées sont, justement, les quatre priorités stratégiques de l'OIT et les priorités transversales (OT). Dans chaque objectif, et pour chaque période de deux ans, sont détaillées trois sources principales des ressources: le budget régulier de l'OIT, y compris la coopération technique propre (RBTC), la coopération technique destinée à des programmes en Argentine et la coopération technique concernant des projets régionaux. Il peut être vu à l'Annexe, en outre, la source même de chacune des coopérations techniques, notamment des coopérations bilatérales d'Italie, Espagne, États-Unis, Argentine, etc.



Quelques-uns des éléments qui découlent de cette analyse (des chiffres en dollars courants) sont:

- Si l'on prend la période 2000-01 comme base, les ressources employées par l'OIT en Argentine ont eu une croissance modérée du 14% pendant la période de deux ans 2002-2003, mais ils se sont multipliés par 5 (461%) pendant la période 2004-2005 et par 3 (272%) pendant la période 2006.
- 51,90% des ressources totales de la période sont venues des Programmes Nationaux de Coopération technique, 27,68% des Projets Régionaux et seulement 27,68% sont venus du Budget Régulier de l'OIT.
- 23,30% des ressources ont été appliquées à des activités concernant la Priorité 1, 58,78% la Priorité 2, alors que 8,89%, 5,89% et 3,14% ont été attribués, réciproquement, aux Priorités 3 et 4 et aux priorités transversales.
- Dans la période de base 2000-01, la participation des Programmes Nationaux de Coopération Technique a été inexistante: 0% du total des ressources. 2,44% a correspondu au Budget régulier de l'OIT, car pendant cette période l'activité de l'OIT en Argentine était sur la base de l'existence de Projets Régionaux représentant 97,56%. Plus spécifiquement, l'apport principal en ce sens était pour l'éradication du travail des enfants.

La comparaison avec les ressources appliquées aux priorités stratégiques montre également des différences remarquables: Pendant la période de base, 2000-01, la priorité stratégique N°1 a utilisé 49% des ressources, la No. 2, 23,54%, la No. 3, 18,22%, la No. 4, 9,23% et les OT n'ont pas compté sur des ressources assignées.

Pendant la période 2004-2005 les participations ont été les suivantes: 23,18% pour la Priorité Stratégique N°1, 60,35% pour la N°2, 6,15% pour la N°3, 5,64% pour la N°4 et 4,69% pour les OT. En 2006, la priorité N°1 a compté sur 7,16% des ressources exécutées, la N°2 sur 79,65%, la N°3 sur 8,31%, la N°4 sur 2,32% et les OT ont compté sur 2,56%.

**Tableau 1: Exécution budgétaire par objectif stratégique 2000-2007 (en dollars américains)**

Activité	Total Budget pour le projet	Dépense totale pour l'Argentine			
		2000-01	2002-03	2004-05	2006
<b>Objectif stratégique N° 1: Promouvoir et accomplir des normes, principes et droits fondamentaux</b>					
1. Budget régulier de l'OIT (y compris RBTC)	129 699	12 708	5 704	77 122	34 165
2. Projets de coopération technique					
a. Projets nationaux	352 246	0	12 631	318 131	21 484
b. Projets régionaux	1 934 743	509 081	530 265	743 295	152 102
<b>Total Objectif stratégique N° 1</b>	<b>2 416 688</b>	<b>521 789</b>	<b>548 600</b>	<b>1 138 548</b>	<b>207 751</b>
	23.30%	49.00%	36.64%	23.18%	7.16%
<b>Objectif stratégique N° 2: Créer plus d'opportunités de revenu et emploi décents pour hommes et femmes</b>					
1. Budget régulier de l'OIT (y compris RBTC)	481 459	8 781	269 125	136 496	67 057
2. Projets de coopération technique					
a. Projets nationaux	5 032,300	97 942	33 424	2 754 537	2 146 397
b. Projets régionaux	584 464	143 933	270 812	73 014	96 706
<b>Total Objectif stratégique N° 2</b>	<b>6 098 224</b>	<b>250 656</b>	<b>573 361</b>	<b>2 964 047</b>	<b>2 310 160</b>
	58.78%	23.54%	38.29%	60.35%	79.65%
<b>Objectif stratégique N° 3: Souligner la portée et l'efficacité de la protection sociale pour tous</b>					
1. Budget régulier de l'OIT (y compris RBTC)	886 515	194 021	180 901	280 600	228 993
2. Projets de coopération technique					
a. Projets régionaux	35 399	0	4 154	19 245	12 000
<b>Total Objectif stratégique N° 3</b>	<b>921 914</b>	<b>194 021</b>	<b>185 055</b>	<b>301 845</b>	<b>240 993</b>
	8.89%	18.22%	12.36%	6.15%	8.31%
<b>Objectif stratégique N° 4: Renforcer le tripartisme et le dialogue social</b>					
1. Budget régulier de l'OIT (y compris RBTC)	309 314	46 782	125 943	128 307	8 282
2. Projets de coopération technique					
a. Projets régionaux	301 970	51 521	42 893	148 634	58 922
<b>Total Objectif stratégique N° 4</b>	<b>611 284</b>	<b>98 303</b>	<b>168 836</b>	<b>276 941</b>	<b>67 204</b>
	5.89%	9.23%	11.28%	5.64%	2.32%
<b>Objectifs transversaux</b>					
1. Budget régulier de l'OIT (compris RBTC)	311 335	0	21 571	230 409	59 355
2. Projets de coopération technique					
a. Projets régionaux	14 803	0	0	0	14 803
<b>Total Objectifs transversaux</b>	<b>326 138</b>	<b>0</b>	<b>21 571</b>	<b>230 409</b>	<b>74 158</b>
	3.14%	0.00%	1.44%	4.69%	2.56%
<b>Total général</b>	<b>10 374 248</b>	<b>1 064 769</b>	<b>1 497 423</b>	<b>4 911 790</b>	<b>2 900 266</b>

Source: Bureau de l'OIT en Argentine à la demande du Consultant

Une note finale par rapport au sujet ressources. Du fait que l'Argentine est un pays de revenu moyenne, elle ne compte pas sur un PRSP. Il n'existe non plus un Cadre d'Assistance pour le Développement des Nations Unies (UNDAF) en Argentine, mais il a été formé une Équipe Nationale des Nations Unies (UNCT) et il y a des groupes thématiques conjoints des Nations Unies pour le genre et VIH/SIDA.

## **6 Conclusions**

Le Bureau de l'OIT en Argentine n'était pas préparé, avant la période considérée dans cette évaluation, pour appuyer des demandes d'assistance technique. Il n'avait presque pas compté sur des ressources de coopération technique dans la décennie précédente. Étant donné l'ampleur de la crise, le Directeur Général de l'OIT a décidé de créer un programme d'appui à l'Argentine

De façon presque simultanée, l'action de l'OIT a commencé à se structurer grâce au concept de travail décent, ce qui a permis de réaliser la tâche dans un cadre conceptuel homogène. Le bureau de l'OIT en Argentine, avec une grande perception politique de la situation que le pays traversait, s'est approprié rapidement du concept comme un différentiel de ses actions dans le pays et c'est ainsi que le premier plan de travail décent a été élaboré.

L'OIT disposait de ressources extraordinaires pour un programme de travail de crise lorsque le dialogue social coordonné par les Nations Unies a commencé, dialogue qui s'est après dilué quand il a perdu l'élan du gouvernement.

À partir de ce moment-là, l'importance politique et la répercussion de l'OIT n'ont pas pu être plus grandes. En matière d'assistance technique, l'OIT est devenue le soutien des initiatives du MTESS, en agissant comme facilitatrice et appui au renforcement institutionnel de celui-ci. L'OIT a été fondamentale pour fixer des objectifs plus clairs et son apport a été important pour la création du Secrétariat Adjoint de Programmation Technique et Études sur le Travail, ainsi que pour la formation de cadres techniques, le développement et le transfert de connaissances et l'informatisation des programmes jusqu'à arriver à la formation d'un système d'indicateurs du travail décent.

L'OIT a été fondamentale pour le soutien des différents secrétariats du MTESS en ce qui concerne la formation professionnelle. Et dans le domaine de la sécurité sociale, au début de la période considérée elle a apporté un diagnostic fondamental pour la discussion du modèle. Elle a aussi transféré des éléments importants de connaissance, comme le modèle de projections actuarielles.

L'OIT a aidé à détecter des déviations dans le Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer, en devenant un support technique du MTESS très apprécié par un Ministère qui a toujours travaillé en situation d'urgence. Elle a contribué après à renforcer la capacité du Ministère en matière d'inspection du travail.

Ainsi, les différents programmes ("Programme Spécial de Coopération Technique" d'IFP/CRISIS, "En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine" et le

“Plan National du Travail Décent – PNTD (2005-2007)” ont formulé beaucoup d’études, lois, décrets, ont réalisé multitude de réunions, ateliers, dans des programmes qui ont été élaborés peu à peu en fonction d’objectifs de moyen et long terme mais qui, avec l’amélioration de la situation économique, se sont transformés en assistance technique accompagnant le processus de récupération. C’est pour cela que le programme conçu pour une situation de détérioration croissante est devenu un programme lié à la récupération de niveaux économiques et sociaux.

Tout cela a été possible, vu dès la perspective du présent, en raison d’une série de circonstances favorables:

- Les niveaux de chômage, les plus élevés de l’histoire argentine, ont fait centrer sur l’emploi la priorité des politiques publiques en coïncidence avec l’objectif prioritaire de l’OIT.
- La conception économique et sociale des gouvernements de la période a été coïncidente avec celle de l’OIT.
- Les principaux fonctionnaires politiques et techniques du MTESS étaient identifiés avec l’OIT. Ils avaient collaboré avec elle et par conséquent connaissaient les produits qu’ils pourraient obtenir de l’Organisation.

Enfin, l’OIT s’est efforcé de donner de l’assistance technique pour renforcer les institutions corporatives des travailleurs, spécialement en ce qui concerne les droits et les principes fondamentaux.

## **7 Leçons et recommandations**

De tout ce qui a été exposé ci-dessus, il découle que la relation entre l’Argentine et l’OIT pendant la période d’évaluation se termine avec un résultat très positif et qu’une nouvelle étape avec des caractéristiques différentes commence.

L’Argentine a surmonté la crise économique, bien qu’il reste des séquelles importantes comme l’inégalité dans la distribution des revenus, la précarité de l’emploi et le travail non déclaré, entre autres.

Avant l’élection d’un nouveau gouvernement, un nouveau Plan du Travail Décent est en train d’être élaboré qui ne comptera plus sur les apports extraordinaires fournis pour la crise, mais, en même temps, l’aspiration – aussi bien de l’OIT que de l’Argentine – sera celle de maintenir le niveau obtenu pendant la période évaluée.

Voici les leçons à tirer pour l’élaboration du prochain PTDP:

- Il serait impossible, tel qu’il a déjà été signalé, d’améliorer l’importance politique résultant de la communauté d’objectifs entre le pays et l’OIT. En revanche, il faudrait essayer de maintenir le climat existant et continuer de tirer profit des opportunités d’action qui se présenteront.

- Même si les programmes sont adéquats, les fonctionnaires choisis à tout niveau pour les mettre en place devraient posséder les qualifications techniques et humaines pour pouvoir s'adapter aux caractéristiques du pays.
- Le Bureau de l'OIT à Buenos Aires manque de personnel technique pour participer à la discussion des programmes. Alors, il serait indispensable de compter au moins sur un spécialiste résident. Compte tenu de la petite taille actuelle du Bureau, on devrait faire réviser sa structure interne afin d'optimiser les ressources.
- Établir un équilibre plus grand entre les différentes sources de financement. C'est un facteur important à considérer, étant donné le déséquilibre actuel entre les ressources du budget régulier et celles des programmes de coopération techniques. Actuellement les ressources du Programme AREA sont supérieures à celles de tous les autres programmes du Bureau. Alors, il pourrait arriver que, en cas de consolidation de cette situation, le Programme AREA devienne un Programme indépendant, dû au poids des faits et non à une décision réfléchie.
- Outre l'obtention des ressources, il est important d'essayer d'assurer la régularité de celles-ci, car cela a été l'un des problèmes du passé ayant compromis l'utilisation efficace de ces ressources.
- Il est très important de diversifier les sources de financement. En premier lieu, par exemple, l'affectation d'une partie des emprunts auprès d'organismes financiers internationaux déjà octroyés ou à être octroyés. L'expérience existe, comme dans le cas du Plan Chefs et Femmes Chefs de Foyer au Ministère du Travail, mais l'action pourrait être élargie à des ressources de cette source fournies aux Ministères du Développement Social et de l'Économie et la Production en domaines comme la pauvreté, PYMES et développement local.
- Le Bureau de l'OIT devrait avoir une politique d'information claire et ouverte qui fixe des objectifs concrets par rapport aux différents publics ; de cette façon, les programmes pourraient l'alimenter et s'insérer en fonction de leurs propres objectifs.

En bref, l'activité économique et sociale de l'Argentine a réussi à utiliser l'action de l'OIT, qui a parié et a gagné avec la décision initiale d'appuyer l'Argentine lors de la crise.

Dans ce cadre de résultats favorables de l'action de l'OIT en Argentine, quelques résultats peuvent être signalés qui n'ont pas été très satisfaisants et qui devraient être pris en compte comme des leçons apprises pour la prochaine programmation.

- La discontinuité du Dialogue Social, pour des raisons politiques générales, a dégagé l'OIT de thèmes macroéconomiques d'influence sur le travail et de relations qui affectent son action tripartite.

En ce qui concerne l'assistance, la concentration d'activités sur le MTESS a été exécutée de façon quelque peu désordonnée – en particulier dans la première étape – en raison de la multiplicité d'opinions différentes sur les solutions aux difficultés qui se présentaient dans cette conjoncture.

- Les ressources reçues ont souffert des décalages par rapport au calendrier prévu, ce qui a mené à les utiliser de façon désordonnée, l'assistance technique étant exécutée en fonction de l'arrivée des ressources. Dans le cas du programme AREA, qui compte sur une quantité très importante de ressources, le Rapport Financier consolidé pour les années 2004-2005-2006 rend compte de quelques-uns de ces déphasages.
- Par rapport au Programme AREA, il peut être considéré réussi si l'on prend compte du fait qu'il s'agit de ressources extraordinaires servant à appuyer l'assistance technique régulière. Pourtant, de ses trois objectifs (emploi, formation et développement local) le Programme seulement a accompli principalement le premier. Ce résultat s'explique parce que c'est le composant auquel a été destinée la partie la plus importante des ressources du Programme, bien que les deux autres aient été une aspiration de réalisation importante.
- On n'a pas pu arriver à une coordination adéquate avec le Système des Nations Unies. La responsabilité primaire semble tomber sur l'organisme coordinateur et, face à la rareté des ressources disponibles, celle-ci devient une observation importante.
- Le travail d'exécution du Bureau de l'OIT à Buenos Aires a été réalisé avec une grande acceptation de la part du MTESS, UIA et CGT qui vantent les valeurs humaines et techniques de ses fonctionnaires. Ils signalent pourtant la surprise devant le fait de ne pas avoir réussi l'incorporation à ce Bureau du spécialiste en emploi qui avait été sollicité lors du concours. C'est la remarque la plus générale et unanime qu'on a pu constater.
- La CGT et l'UIA ont manifesté le désir d'être prises en compte dans les actions de l'OIT, même si elles reconnaissent ne pas compter sur des ressources économiques et/ou humaines pour des interventions plus permanentes, et c'est pour cela qu'on donne la priorité aux actions d'intérêt à court terme ou aux participations internationales ayant une représentativité politique dans le cadre de l'OIT.
- Un déficit peut-être très important c'est la **diffusion** si rare des travaux de l'OIT en Argentine. Tout d'abord, en ce qui concerne la diffusion des résultats des rapports ou études élaborés pour le MTESS (même en reconnaissant qu'ils ont pu être sensibles, compte tenu de la situation économique et sociale existante); beaucoup de ces travaux peuvent avoir encore une valeur méthodologique.

- En second lieu, par rapport à la diffusion au public plus général, parce que même pour des personnes liées au sujet c'est une surprise de constater tout ce qu'il a été fait dans la période.
- Enfin, il semble ne pas avoir – jusqu'à présent – des documents produits au Siège à Genève ayant partagé, divulgué ou diffusé des connaissances, résultats ou leçons apprises dans ce processus de programmation.

En outre la mise en compte des leçons déjà mentionnées, voilà par la suite des leçons et recommandations à être considérées par le Conseil d'Administration pour leur approbation.

### **7.1 Suivi et évaluation des résultats du PTDP**

Bien que les résultats puissent être évalués qualitativement, une évaluation quantitative serait impossible étant donné que les résultats attendus sont trop vastes et parfois ils se confondent même avec des objectifs macroéconomiques globaux du Gouvernement argentin. On peut dire la même chose sur quelques indicateurs de réussite. Par rapport au suivi de la mise en place du programme de pays, il a été constaté à plusieurs reprises la rareté d'information sur l'usage de ressources techniques et financières apportés par plusieurs missions de l'OIT en appui du programme.

#### **Recommandations**

1. La capacité du personnel technique et des constituants en ce qui concerne de nouvelles procédures et méthodes adoptées par l'OIT par rapport à la programmation, mise en place, monitoring et évaluation des PTDP et ses activités de soutien technique demande un traitement plus stratégique dans le contexte d'un plan institutionnel de formation sur gestion par résultats.
2. Il faut un meilleur registre des ressources budgétaires orientées vers le soutien offert par des missions techniques au programme. Cela permettra une meilleure documentation de l'apport technique et budgétaire de l'OIT au pays.

### **7.2 Aspects organisationnels et institutionnels**

En 2001 le Bureau de l'OIT en Argentine ne comptait pas sur des ressources propres, économiques et humaines permettant de prévoir une demande agrégée due à la crise. Cette structure est encore petite, malgré l'importance de l'exécution, car toutes les nouvelles ressources humaines ont été liées temporellement à l'exécution des programmes de coopération technique. Le Bureau de l'OIT à Buenos Aires devra réaliser une analyse de la capacité installée pour pouvoir répondre aux demandes futures d'assistance technique découlant de la collaboration réussie et l'apport offert au pays pendant la période évaluée.

## **Recommandations**

1. Le succès obtenu dans la programmation d'assistance technique aux Constituants dans le cadre du PNTD va créer une demande plus grande de l'assistance de l'OIT. Le Bureau devra réaliser une analyse de sa capacité installée pour ainsi répondre aux demandes futures de coopération.
2. Le Bureau de l'OIT à Buenos Aires manque de personnel technique pour pouvoir participer à la discussion des programmes. Alors, il serait indispensable de compter sur un spécialiste permanent. Ce fait, et la petite taille actuelle du Bureau, devrait faire réviser sa structure intérieure afin d'optimiser les ressources.

### **7.3 Programme de coopération technique**

Une réduction quantitative et qualitative du soutien en coopération peut être vue comme un manque d'appui au nouveau gouvernement. Cela demandera que l'OIT essaie d'assurer le soutien continu de fonds de coopération, comme celui de la coopération italienne, ou qu'elle compte au moins sur une stratégie adéquate de diversification des sources de financement.

Cela demandera d'améliorer l'évaluation de ses projets et programmes afin de pouvoir faire des budgets des ressources de façon détaillée sur la base des objectifs et résultats proposés, de manière à faire plus explicites les priorités budgétaires, permettant une évaluation adéquate de l'efficacité et l'efficacité des ressources utilisées.

## **Recommandations**

1. Les programmes de coopération technique devraient avoir des objectifs plus concrets, avec des résultats attendus réalistes et évaluables. Les budgets sur les ressources devraient également être plus détaillés, sur la base des objectifs et résultats proposés, de manière à présenter les priorités budgétaires de façon plus explicite, permettant ainsi une évaluation adéquate de l'efficacité et l'efficacité des ressources utilisées. En ce sens, il est suggéré de développer un processus de formation du personnel du Bureau en Argentine sur des nouveaux manuels et procédures dans l'élaboration des budgets.
2. Étant donné que le pays a reçu pendant les années récentes une aide spéciale, et comme dans le cas présent le nouveau programme va coïncider avec un nouveau gouvernement, on court le risque de qu'une réduction quantitative et qualitative du soutien en coopération puisse être vue comme un manque d'appui au nouveau gouvernement et non simplement comme la fin de l'urgence économique et sociale. Il est suggéré alors que l'OIT puisse continuer à compter sur des soutiens extraordinaires comme celui de la coopération italienne. Ou, au moins, sur une stratégie adéquate de sortie de ceux-ci.



#### **7.4 Liens avec d'autres partenaires**

Dans un contexte d'une disponibilité de ressources plus petite, la coordination avec le Système des Nations Unies et autres organismes de coopération internationale devient indispensable pour maximiser ces ressources. Il y a des mandats pour cela faire, et il faut alors surmonter les résistances locales qui, parfois par inertie, rendent plus difficile la coordination, qui devrait être orientée vers des thèmes plus spécifiques avec des objectifs plus concrets.

#### **Recommandations**

1. El PTDT devrait inclure un plan d'action pour identifier et accéder aux fonds d'emprunts d'organismes financiers internationaux (BM et BID) qui contiennent des composants d'assistance technique concernant les thèmes liés aux domaines ici traités, comme, par exemple, le développement local et le renforcement des syndicats et les associations productives.
2. Il serait souhaitable une participation plus grande de la CGT et l'UIA à la gestion du programme, en consultant les deux organisations sur leurs priorités.

### **8 Commentaires du Bureau sur l'évaluation**

Le Bureau accueille avec satisfaction le rapport d'évaluation indépendant du PPTD pour l'Argentine 2001-2006, et les conclusions et recommandations présentées dans ce résumé.

Conscient de la nécessité de renforcer les systèmes de contrôle et d'évaluation, le Bureau approuve la première et la deuxième recommandation, et il indique qu'il a entamé diverses actions susceptibles de mener à leur application. Ces activités sont orientées vers la formation de fonctionnaires des unités de programmation et de spécialistes des bureaux de la région afin qu'ils puissent transmettre aux mandants les méthodologies et instruments de planification dont dispose l'OIT.

En ce qui concerne la troisième recommandation, elle est déjà en cours d'application dans la mesure où les activités d'assistance technique et les missions sont liées, dans le cadre du budget stratégique, à chacun des résultats prévus par la programmation du pays, ces résultats découlant des priorités fixées dans chaque programme de promotion du travail décent.

Le bureau régional a constitué un groupe régional d'appui au travail décent, à travers lequel les bureaux de la région ont la possibilité de demander un soutien multidisciplinaire dans les domaines de spécialisation dont ils ont besoin, ce qui répond à la suggestion contenue dans la quatrième recommandation. En outre, le bureau sous-régional de l'OIT pour le cône Sud s'efforce en permanence de répondre aux besoins techniques du bureau en Argentine, avec l'aide de son équipe de spécialistes.

Pour ce qui a trait à la cinquième recommandation, il est indiqué que la capacité technique de l'unité de programmation et de coopération technique régionale sera

renforcée par l'intégration d'un spécialiste en évaluation et en suivi des programmes et des projets afin de répondre à la demande d'appui formulée par les bureaux de la région.

Le Bureau fait savoir qu'à divers niveaux on étudie l'utilisation de ressources provenant d'autres institutions de coopération. Ainsi, une stratégie a été mise en place pour accroître la capacité de mobilisation de ressources extrabudgétaires, conformément au v.u exprimé dans les sixième et septième recommandations.

Le Bureau admet que la mise en œuvre des programmes de formation en conception, évaluation et suivi déjà prévus aura une incidence positive sur la capacité de produire et d'élaborer de meilleurs projets et qu'elle inspirera l'élaboration du prochain PPTD. Il a déjà entamé le processus de formation auquel fait référence la première recommandation.

Le Bureau approuve pleinement la recommandation huit concernant l'opportunité qu'offrira l'élaboration du prochain PPTD de faire participer plus directement les organisations d'employeurs et de travailleurs. La proposition du Bureau vise à encadrer l'assistance que l'OIT apportera aux pays dont la référence générale est le programme de

## **9 Commentaires tripartites**

**Les commentaires suivants ont été soumis par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), l'Union industrielle d'Argentine (UIA) et la Confédération générale des travailleurs (CGT) en Argentine, dans le cadre de l'évaluation du PPTD de l'OIT pour l'Argentine (2001-2006).**

Ce programme est le fruit d'actions développées par le BIT (sa direction générale, les services à Genève, le bureau régional et le bureau de Buenos Aires) en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la République argentine et avec sa participation, ainsi que celle d'autres instances gouvernementales et des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces actions ont été lancées à la suite de la grave crise sociale, économique et politique qui a éclaté entre 2001 et 2002 et qui a marqué la réalité de tous les Argentins.

Les conseils fournis en matière de politiques et l'assistance technique du BIT tendaient principalement à favoriser l'intégration du concept de travail décent et ses implications dans les politiques publiques nationales, provinciales et municipales, pour contribuer aux efforts consentis afin de surmonter les pires aspects de la crise, notamment ceux qui sont liés au marché du travail.

Les contributions de l'OIT ont été faites au prix d'une adaptation constante des responsables en vue de collaborer de la manière la plus efficace possible, compte tenu de la réalité et de ses exigences, à l'application des divers programmes et des actions mis au point par les autorités publiques et les acteurs sociaux en faveur de la récupération des indices sociaux et du travail. Le programme national de travail décent 2005-2007 est inspiré de ces besoins et il est le fruit de cette coopération.

Ont participé à l'évaluation faite en 2007 tant les fonctionnaires du BIT que les mandants argentins et les consultants externes. Le Bureau a reçu les commentaires définitifs et individuels des mandants, qui sont examinés en vue d'améliorer l'exécution de la coopération en cours et d'assurer une meilleure programmation des tâches futures à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Le degré de satisfaction des mandants varie dans la mesure où les services fournis se singularisent. Etant donné le caractère exceptionnel de la crise qu'a connue l'Argentine et la réponse immédiate de l'OIT, l'action institutionnelle a été très appréciée par tous les mandants, en particulier dans la mesure où elle a contribué au renforcement de la gouvernabilité démocratique de la nation.

Le caractère exceptionnel de la crise s'est atténué, et de nombreux indices reflétant la réalité sociale et du travail de l'Argentine ont connu une évolution très favorable. On peut donc en déduire que l'action de l'OIT en Argentine dans le cadre d'un nouveau programme national pour le travail décent, qui prendrait en compte les besoins actuels et futurs, doit s'orienter vers une participation active à la réduction de la pauvreté par le biais de l'intégration des politiques publiques – étant entendu que le travail décent constituerait le cadre d'orientation – et faire du dialogue sociale l'axe des efforts concertés. Le renforcement du rôle de l'OIT en Argentine doit s'appuyer sur un financement suffisant.

## Annexes

### Annexe 1: Conventions ratifiées par l'Argentine

Tableau 2: Conventions ratifiées par le gouvernement de l'Argentine jusqu'en juillet 2007

Numéro	Convention	Année de ratification	Situations
C1	Convention (n° 1) sur la durée du travail (industrie), 1919	1933	Ratifiée
C2	Convention (n° 2) sur le chômage, 1919	1933	Ratifiée
C3	Convention (n° 3) sur la protection de la maternité, 1919	1933	Ratifiée
C4	Convention sur le travail de nuit (femmes), 1919	1933	Dénoncée en 1992
C5	Convention sur l'âge minimal (industrie), 1919	1933	Dénoncée en 1996
C6	Convention (n° 6) sur le travail de nuit des enfants (industrie), 1919	1933	Ratifiée
C7	Convention sur l'âge minimal (travail maritime), 1920	1933	Dénoncée en 1996
C8	Convention (n° 8) sur les indemnités de chômage (naufage), 1920	1933	Ratifiée
C9	Convention (n° 9) sur le placement des marins, 1920	1933	Ratifiée
C10	Convention sur l'âge minimal (agriculture), 1921	1936	Dénoncée en 1996
C11	Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921	1936	Ratifiée
C12	Convention (n° 12) sur la réparation des accidents du travail (agriculture), 1921	1936	Ratifiée
C13	Convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921	1936	Ratifiée
C14	Convention (n° 14) sur le repos hebdomadaire (industrie), 1921	1936	Ratifiée
C15	C15 Convention sur l'âge minimal (soutiers et chauffeurs), 1921	1936	Dénoncée en 1996
C16	Convention (n° 16) sur l'examen médical des jeunes gens (travail maritime), 1921	1936	Ratifiée
C17	Convention (n° 17) sur la réparation des accidents du travail, 1925	1950	Ratifiée
C18	Convention (n° 18) sur les maladies professionnelles, 1925	1950	Ratifiée
C19	Convention (n° 19) sur l'égalité de traitement (accidents du travail), 1925	1950	Ratifiée
C20	Convention sur le travail de nuit (boulangeries), 1925	1955	Dénoncée en 1981

C21	Convention (n° 21) sur l'inspection des émigrants, 1926	1950	Ratifiée
C22	Convention (n° 22) sur le contrat d'engagement des marins, 1926	1950	Ratifiée
C23	Convention (n° 23) sur le rapatriement des marins, 1926	1950	Ratifiée
C26	Convention (n° 26) sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928	1950	Ratifiée
C27	Convention (n° 27) sur l'indication du poids sur les colis transportés par bateau, 1929	1950	Ratifiée
<b>C29</b>	<b>Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930</b>	<b>1950</b>	<b>Ratifiée</b>
C30	Convention (n° 30) sur la durée du travail (commerce et bureaux), 1930	1950	Ratifiée
C31	Convention (n° 31) sur la durée du travail (mines de charbon), 1931, Convention retirée	1956	Ratifiée
C32	Convention (n° 32) sur la protection des dockers contre les accidents (révisée), 1932	1950	Ratifiée
C33	Convention sur l'âge minimal (travaux non industriels), 1932	1950	Dénoncée en 1996
C34	Convention sur les agences rétribuées de placement, 1933	1950	Dénoncée en 1996
C35	Convention (n° 35) sur l'assurance-vieillesse (industrie, etc.), 1933	1955	Ratifiée
C36	Convention (n° 36) sur l'assurance-vieillesse (agriculture), 1933	1955	Ratifiée
C41	Convention (n° 41) (révisée) du travail de nuit (femmes), 1934	1950	Ratifiée
C42	Convention (n° 42) (révisée) des maladies professionnelles, 1934	1950	Ratifiée
C45	Convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935	1950	Ratifiée
C50	Convention (n° 50) sur le recrutement des travailleurs indigènes, 1936	1950	Ratifiée
C52	Convention (n° 52) sur les congés payés, 1936	1950	Ratifiée
C53	Convention (n° 53) sur les brevets de capacité des officiers, 1936	1955	Ratifiée
C58	Convention (n° 58) (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936	1955	Ratifiée
C68	Convention (n° 68) sur l'alimentation et le service de table (équipage des navires), 1946	1956	Ratifiée
C71	Convention (n° 71) sur les pensions des gens de mer, 1946	1955	Ratifiée
C73	Convention (n° 73) sur l'examen médical des gens de mer, 1946	1955	Ratifiée
C77	Convention (n° 77) sur l'examen médical des adolescents (industrie), 1946	1955	Ratifiée

C78	Convention (n° 78) sur l'examen médical des adolescents (travaux non industriels), 1946	1955	Ratifiée
C79	Convention (n° 79) sur le travail de nuit des adolescents (travaux non industriels), 1946	1955	Ratifiée
C80	Convention (n° 80) portant révision des articles finals, 1946	1950	Ratifiée
C81	Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947	1955	Ratifiée
<b>C87</b>	<b>Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948</b>	<b>1960</b>	<b>Ratifiée</b>
C88	Convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948	1956	Ratifiée
C90	Convention (n° 90) sur le travail de nuit des enfants (industrie) (révisée), 1948	1956	Ratifiée
C95	Convention (n° 95) sur la protection du salaire, 1949	1956	Ratifiée
C96	Convention (n° 96) sur les bureaux de placement payants (révisée), 1949 (A accepté les dispositions de la partie III)	1996	Ratifiée
<b>C98</b>	<b>Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949</b>	<b>1956</b>	<b>Ratifiée</b>
<b>C100</b>	<b>Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951</b>	<b>1956</b>	<b>Ratifiée</b>
<b>C105</b>	<b>Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957</b>	<b>1960</b>	<b>Ratifiée</b>
C107	Convention sur populations indigènes et tribales, 1957	1960	Dénoncée en 2000
<b>C111</b>	<b>Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958</b>	<b>1968</b>	<b>Ratifiée</b>
C115	Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960	1978	Ratifiée
C124	Convention (n° 124) sur l'examen médical des adolescents (travaux souterrains), 1965	1985	Ratifiée
C129	Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969	1985	Ratifiée
<b>C138</b>	<b>Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, Age minimum spécifié: 14 ans</b>	<b>1996</b>	<b>Ratifiée</b>
C139	Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974	1978	Ratifiée
C142	Convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975	1978	Ratifiée
C144	Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976	1987	Ratifiée
C150	Convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978	2004	Ratifiée
C151	Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978	1987	Ratifiée
C154	Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981	1993	Ratifiée
C156	Convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981	1988	Ratifiée

C159	Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983	1987	Ratifiée
C169	Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989	2000	Ratifiée
C177	Convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996	2006	Ratifiée
<b>C182</b>	<b>Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999</b>	<b>2001</b>	<b>Ratifiée</b>
C184	Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001	2006	Ratifiée

## **Annexe 2: Termes de Référence**

### **Évaluation Indépendante du Programme National de l'OIT de Soutien à l'Argentine (2001-2006)**

#### **Introduction**

L'OIT réalise une évaluation du programme national de l'OIT de soutien à l'Argentine, évaluation qui sera à la charge de l'Unité d'Evaluation, en collaboration étroite avec le Bureau Régional de l'OIT pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (OR) et le Bureau de l'OIT à Buenos Aires. L'évaluation comptera également sur les apports des mandats nationaux tripartites. L'équipe d'évaluation sera composée de trois personnes: un évaluateur extérieur, qui sera le leader de l'équipe; un officier d'évaluation d'EVAL Genève et un représentant de l'OR.

#### **Antécédents du pays et motif de l'évaluation**

En décembre 2001, après trois ans d'une récession longue et d'un chômage croissant, l'Argentine a expérimenté la détérioration financière et économique la plus profonde de son histoire. L'endettement croissant, dû en partie à l'augmentation des taux d'intérêt, a forcé le gouvernement à interrompre le paiement de la dette extérieure et à abandonner la parité avec le dollar américain. Fin 2001, les systèmes financier et monétaire ont collapsé, entraînant une grave détérioration de l'économie.

Ces événements ont eu comme résultat une augmentation considérable du taux de chômage, déjà élevé, de 15.4% en mai 2000 à 21.5 en mai 2002. Ces chiffres ne reflètent pas totalement la véritable dimension de la crise dans le marché du travail en ce qui concerne les niveaux très hauts de sous-emploi, précarité et manque de protection sociale de la force de travail. Les salaires réels ont diminué de 30% entre octobre 2001 et octobre 2002; il y a eu une augmentation importante de l'iniquité salariale et le taux de pauvreté a augmenté de façon dramatique de 35.9% en mai 2001 à 57.5 en mai 2002.

Face aux répercussions sociales si graves de la crise survenue fin 2001, l'OIT a élaboré un Programme Spécial de Coopération Technique qui a été développé pendant 2002, financé et surveillé techniquement par le Programme In Focus sur Réponses à la Crise et la Reconstruction (IFP/CRISIS). Ses lignes directrices ont été présentées en mars 2002 dans un Mémoire d'Entente entre l'OIT, le Gouvernement et les organisations des travailleurs et des employeurs. Comme résultat des actions entreprises dans ce Programme Spécial, une action complémentaire a été considérée nécessaire permettant de continuer avec les activités du Programme, afin de renforcer la capacité des institutions impliquées, en particulier le Ministère du Travail.



En février 2003, le Programme Spécial a été remplacé par une réponse à moyen terme sur une base plus large avec l'approbation du projet "En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine" (CRISIS) dont les objectifs ont été de réduire l'impact négatif de la crise sociale et économique, soutenir le processus de récupération de l'emploi, réduire la pauvreté et l'indigence, ainsi que la vulnérabilité socio-économique. C'était le premier projet de coopération technique de l'OIT en Argentine en dix ans.

Depuis 2004, le gouvernement argentin reçoit le soutien technique de l'OIT pour la conception et la mise en place de politiques effectives et intégrales sur emploi et marché du travail, et pour le renforcement des institutions du marché du travail, à travers le "Programme intégré de soutien à la relance de l'emploi en Argentine" (AREA).

De façon parallèle, un processus de programmation vaste et participatif a été développé pour la conception d'un Programme de Travail Décent Pays (PTDP). Tous les secteurs du Siège ont y participé (par des missions ou des vidéoconférences), ainsi que le Bureau Régional et le Bureau Sous-régional siégeant à Santiago de Chili, des fonctionnaires du Ministère du Travail, parmi lesquels le Ministre et ses Secrétaires, processus ce qui a demandé six mois de travail intense.

En février 2005 la programmation du PTDP a été complétée et immédiatement remise aux représentants des employeurs et des travailleurs pour leurs commentaires et observations.

La réponse de l'OIT à la crise et l'axe et priorités du PTDP ont été considérés comme un exemple d'excellence, raison pour laquelle ils ont été exposés lors d'un événement parallèle à la Conférence Internationale du Travail en juin 2004 et dans la Commission de Politique Sociale et Emploi lors de la session du Conseil d'Administration en mars 2005.

L'Argentine a inclus la promotion du travail décent comme l'un des Objectifs du Développement du Millénaire (ODM) au niveau national, en confirmant ainsi l'engagement du gouvernement argentin avec l'assignation à l'emploi d'un rôle central dans la croissance économique, la génération de nouvelles opportunités d'emploi et une distribution plus équitable des revenus.

L'Argentine a sanctionné en 2003 la Loi Nationale 25.877 qui établit à son article 7 que "Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale" promouvra l'inclusion du concept de travail décent dans les politiques publiques nationales, provinciales et municipales. À cette fin, le Ministère exécutera et promouvra la mise en place, articulée avec d'autres organismes nationaux, provinciaux et municipaux, d'actions orientées à soutenir et promouvoir l'emploi, réinsérer les travailleurs au chômage et former professionnellement les travailleurs".

L'Argentine a ratifié 74 conventions de l'OIT, y compris les huit Conventions Fondamentales.

Le soutien offert par l'OIT aux efforts nationaux pour atteindre le but de travail décent pour tous en Argentine est conçu dans le cadre d'un programme de travail décent par pays (PTDP) pour la période 2005-2007. La priorité principale du PTDP est de trouver

une solution au manque d'emploi, aussi bien quantitatif que qualitatif, généré par la mondialisation et l'ajustement structurel. Les déficiences spécifiques du travail décent que le programme aborde sont: (i) l'emploi et la qualité de la formation professionnelle, (ii) la protection sociale, (iii) le bien-être et la distribution des revenus, (iv) l'égalité de genre, et (v) l'éradication du travail des enfants.

Pendant les 37 dernières années, l'OIT a été représentée au niveau national par un Bureau de Zone à Buenos Aires.

Quant aux ressources, les activités de l'OIT pendant les six dernières années (2001-2006) ont représenté presque 15 millions de dollars, entre 2002-2007, distribués de la façon suivante.

Année	RB	RBTC	PSI	Projets CT	Cash Surplus
2002-2003	1 068 430	143 493	87 696		286 350
2004-2005	1 479 146	189 348	123 523	2 754 537	488 795
2006-2007 *	1 796 884	193 000	144 000	5 606 169	238 176

\* Correspond au total des fonds assignés pour la période 2006-2007.

Étant donné que l'Argentine est un pays de revenu moyen, il ne compte pas sur un PRSP. Il n'existe non plus en Argentine un Cadre d'Assistance des Nations Unies pour le Développement (UNDAF), mais une Équipe Nationale des Nations Unies (UNCT) a été formée. Il y a des groupes thématiques conjoints des Nations Unies pour genre et VIH/SIDA.

## But

Le but de l'évaluation est de compter sur une évaluation indépendante du programme national de l'OIT de soutien à l'Argentine en analysant les progrès obtenus et les leçons apprises afin d'orienter le développement ultérieur de la stratégie en Argentine. L'évaluation tiendra compte des zones où la collaboration de l'OIT a eu des résultats plus et moins effectifs en termes d'appui aux efforts nationaux de travail décent, afin d'informer sur ce qui devrait être fait dans le futur et où l'on pourrait faire des améliorations. Cela pourrait inclure le renforcement ou modification des priorités, stratégies et méthodes organisationnelles. L'évaluation a une intention ultérieure: offrir une évaluation ex-post des initiatives principales entreprises pendant la période d'évaluation, afin de déterminer comment planifier de façon plus efficace l'impact à plus long terme. Les études de cas offriront aussi des exemples utiles sur l'approche institutionnelle à faire de la part de l'OIT par rapport à la coordination au niveau du pays et quelles sont les actions ultérieures à prendre à se sujet. Les résultats de l'évaluation contribueront à la formulation du prochain PTDP.

## **Client**

Les clients principaux de l'évaluation sont les mandants nationaux de l'OIT, les agences du système des Nations Unies, les agences de coopération bilatérale et multilatérale et les institutions liées au travail de l'OIT et à l'exécution du PTDP, ceux qui appuient les efforts nationaux sur le travail décent et la réduction de la pauvreté et partagent la responsabilité de décider quel est le suivi à donner aux résultats et recommandations de l'évaluation. Celle-ci servira de base pour que le Bureau compte sur une meilleure perception de comment concevoir, mettre en place, surveiller et mieux évaluer les programmes nationaux dans le futur.

Pour l'évaluation, en outre le Bureau (siège et terrain), il sera sollicité l'apport et la participation des mandants tripartites, ainsi que celle des autres parties impliquées au programme national identifiées comme bénéficiaires pour recevoir le soutien de l'OIT. La définition des personnes à interviewer sera faite d'accord avec le Bureau Régional et le Bureau de l'OIT en Argentine.

## **Portée**

La période d'évaluation proposée pour l'étude va de 2001 à 2006. Cette période comprend la crise financière et l'effondrement économique de l'Argentine en 2001 ainsi que sa postérieure récupération. L'évaluation se centrera sur la position stratégique de l'OIT dans le pays, sur son analyse quant à l'établissement d'un agenda de l'OIT, ainsi que sur l'élaboration, la mise en place et l'évolution des stratégies nationales de l'OIT en ce qui concerne sa relation avec l'agenda de Travail Décent. Puisque pendant cette période la situation politique, sociale et économique a varié de façon significative, l'évaluation devra s'occuper des spécificités propres à la conjoncture dans les périodes suivantes: 2001-2003, 2003-2005 et, finalement, 2006. En dernier lieu, les leçons apprises quant à l'efficacité administrative et organisationnelle de l'OIT seront prises en compte.

L'évaluation formulera des recommandations sur:

- le rôle et la pertinence du programme de l'OIT en Argentine, son créneau, son avantage comparatif et son analyse quant au travail en association;
- le rôle et l'efficacité des mandants tripartites nationaux dans la promotion du travail décent;
- le centre d'attention et la cohérence de la conception et les stratégies du programme national;
- les preuves de l'utilisation directe et indirecte des apports et l'appui de l'OIT au niveau national;
- l'efficacité et la suffisance des ajustements organisationnels pour l'accomplissement du programme de l'OIT en Argentine;
- la gestion et l'utilisation partagée de la connaissance;

L'annexe ci-jointe contient une liste de critères pour la détermination de la portée, et les questions en rapport avec chacun des aspects ci-dessus signalés.

## **Méthodologie**

L'évaluation remplira les normes et les règles d'évaluation des Nations Unies.

L'évaluation inclura plusieurs étapes et niveaux d'analyse:

Une révision de bureau, dans laquelle on analysera la documentation sur les projets et toute autre documentation sur le programme pays, ainsi que les principaux critères et les indicateurs de rendement, afin de comparer et d'évaluer le développement et le rendement, à travers le temps, des principaux secteurs techniques du programme. On prêter attention à la mise en oeuvre des principaux composants, des méthodes, des bénéficiaires et à leurs perceptions quant aux progrès principaux et résultats significatifs. Les matériaux soumis à révision seront, pour la plupart, les documents de projet, les rapports d'évaluation, les études et autres publications sur le travail de l'OIT en Argentine.

Les résultats de la révision de bureau seront complétés par des entretiens détaillés des agences du système des Nations Unies, des agences de coopération bilatérale et multilatérale et des institutions nationales clef. Des consultations du personnel de l'OIT qui travaille sur le terrain et à Genève seront réalisées sur leurs activités en Argentine. De même, le personnel des projets qui travaille à l'heure actuelle ainsi que celui qui ne travaille plus en Argentine sera consulté. La définition des personnes à interviewer sera décidée avec le Bureau Régional et le Bureau de l'OIT en Argentine.

La méthodologie d'évaluation inclura une mission en Argentine pour recueillir l'information, ainsi que des déplacements dans des zones choisies du pays pour réviser des cas plus en détail. Il faudra tenir compte, du caractère fédéral de ce pays et de la centralisation au niveau national, dans leur majorité, des actions de l'OIT. L'évaluation des résultats et l'apport de l'OIT en ce qui concerne les acteurs nationaux prendra en considération des facteurs hors de notre sphère d'influence, ainsi que les actions de nos interlocuteurs.

Pour l'évaluation, on prendra en considération les sujets transversaux de genre, de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale, ainsi que la cohérence des diverses activités de l'OIT.

Il y a plusieurs pas essentiels à suivre au moment de l'analyse:

Relevé et analyse des tendances dans les principaux secteurs d'appui de l'OIT (résultats implicites), sur la base des deux axes principaux: 1) l'intégration des politiques de travail et d'emploi à d'autres politiques d'impact sur la quantité et la qualité des postes de travail et 2) l'intégration des politiques du Ministère aux secteurs prioritaires tendant à la mise en place de stratégies de manière décentralisée, qui abordent les plus grands défis de travail

décent, à savoir l'emploi et la formation, l'extension de la protection sociale, la distribution du revenu, l'élimination du travail des enfants et l'égalité de genre.

- Analyser le contexte (information sociale, politique et économique), afin d'aider à comprendre quels sont les problèmes que l'OIT essaye d'aborder et les raisons pour lesquelles ceux-ci se présentent.
- Décrire chaque résultat attendu, ainsi que les conditions de ligne de base ou initiales, et les indicateurs et les objectifs spécifiés (si ceux-ci ne sont pas documentés, essayer une compilation à partir des entretiens ou d'autres communications); indiquer quels sont les interlocuteurs clef pour chaque résultat;
- En ce qui concerne chaque résultat, identifier les opérations de l'OIT dans le pays – les activités à l'intérieur et en dehors du projet, les produits principaux et les services connexes depuis 2001, en indiquant le cadre temporaire correspondant à chacun;
- En ce qui concerne chaque résultat, résumer les preuves de l'efficacité de l'OIT dans le soutien offert pour l'obtention du résultat. Indiquer les facteurs clef de succès et les limitations trouvées;
- Résumer les preuves de l'application des leçons apprises pour l'amélioration de notre programme de soutien.

Choix et conformité de la stratégie du programme de l'OIT en Argentine:

- Analyser si la stratégie du programme de l'OIT et sa conception des résultats a été un exercice stratégique avec une feuille de route claire pour arriver aux résultats, et si les résultats sont pertinents pour nos mandats nationaux et interlocuteurs des Nations Unies, en tenant compte des spécificités de l'activité du Système des Nations Unies dans les pays signalés au début;
- Analyser la suffisance et la conformité des types de soutien qu'offre l'OIT (projets, conseil par rapport à des politiques, service technique, promotion, qualification, outils et orientation, développement institutionnel, etc.); indiquer si les ressources ont été suffisantes pour soutenir l'effort;
- Analyser l'effort mis en place pour gérer le risque, y compris l'incertitude en ce qui concerne le niveau et l'utilisation des ressources;
- Faire une critique de la logique/correspondance des principales actions et produits avec les résultats attendus;
- Analyser la compétence stratégique de l'OIT dans le secteur du résultat; ses avantages comparatifs en termes de connaissances techniques et du niveau d'effort; ses interlocuteurs et son potentiel pour influencer les processus de définition de politiques et de prise de décisions;

- Analyser la portée et la qualité de la participation tripartite et comment celles-ci ont contribué à l'obtention des résultats; indiquer la capacité et les habiletés des mandants en ce qui concerne leurs rôles respectifs dans le partenariat;
- Documentation et évaluation critique de l'état des résultats:
- Évaluer avec un sens critique la formulation des résultats (clarté, relation avec les priorités nationales et le cadre national pour les ODM), en faisant des recommandations pour obtenir des améliorations;
- Analyser l'état des résultats et des produits, sur la base des preuves appuyées sur des données; signaler le cadre temporaire et le progrès obtenu (ou que l'on est en train d'obtenir);
- S'il n'y avait pas d'information sur le rendement et les objectifs basés sur des résultats, proposer des substituts applicables dans l'évaluation;
- En ce qui concerne chaque résultat, qualifier le rendement sur la base de l'échelle et de la matrice figurant à l'Annexe 2;
- Définir les principales difficultés et limitations, en particulier les limitations persistantes, aussi bien internes qu'externes, qui ont affecté les résultats, et analyser de quelle manière celles-ci interagissent avec les facteurs qui les facilitent; indiquer des limitations négatives qui doivent être éliminées;

#### Viabilité et gestion en vue des résultats futurs:

- Analyser s'il y a des preuves qui montrent que les interventions de l'OIT ont été transférées aux interlocuteurs nationaux de manière progressive et effective; et dans quelle mesure il y a une appropriation nationale à travers une plus grande capacité, volonté et un milieu facilitateur (changements dans la législation, dans les politiques, dans les comportements, dans les budgets);
- Déterminer si l'OIT a articulé une stratégie de sortie ou une transition par rapport au soutien qu'elle fournit;
- Analyser les actions prises pour la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie de gestion de la connaissance avec les interlocuteurs nationaux et la société civile;
- Considérer si la mobilisation des ressources est suffisante pour soutenir le travail futur;
- Déterminer dans quelle mesure l'OIT a travaillé de façon cohérente pour appuyer les résultats de façon conjointe, et si ceci a été fait de manière efficace, en évitant la duplicité, les inconsistances et la fragmentation;
- Considérer l'efficacité des coûts du travail de l'OIT par rapport à chaque résultat et par rapport au produit principal;

#### Efficacité des ajustements organisationnels:

- Analyser les méthodes de planification, de gestion de la mise en oeuvre et présentation des rapports utilisés par l'OIT dans le programme national;
- Faire une évaluation critique des méthodes de communication, tant au niveau interne qu'externe;
- Analyser la correspondance qui existe entre l'offre et la demande de connaissances techniques en appui du programme national;
- Prendre note de toute inquiétude en rapport avec la transparence et l'intégrité des opérations de l'OIT;

## **Produits**

Un rapport complet des découvertes et des recommandations, à présenter au Directeur Général. Le contenu de ce rapport sera centré sur la formulation de recommandations pour donner de la solidité au programme national pour les futures actions dans le milieu national, régional et global actuel.

Documentation et analyse des antécédents sur lesquels se basent les découvertes, les conclusions et les recommandations.

## **Plan et chronogramme de travail provisoires**

L'élaboration de ces termes de référence conclura en mars 2007. Le projet de rapport sera rédigé en avril/mai 2007, il sera distribué pour être commenté, et sera fini en juin 2007. Un résumé du rapport d'évaluation sera inclus dans les présentations qui se feront en novembre devant la Commission de Programme, Budget et Gestion du Conseil d'Administration. Ce chronogramme est basé sur la portée et la méthodologie de travail ci-dessus décrites, et sur les ressources disponibles pour l'évaluation.

## **Chronogramme proposé**

<b>Tâche</b>	<b>Cadre temporaire</b>
Entrevues préliminaires et définition de la portée, élaboration des projets de rapport de TOR	Février 2007
Consultations internes et externes pour finir l'élaboration des termes de référence	Février-Mars 2007
Révisions de documents, entretiens avec les principales parties intéressées	Mars 2007
Mission sur le terrain dans le pays	Avril 2007
Projet du rapport d'évaluation	Mai 2007
Consultations avec les mandants, selon le cas	Juin 2007
Rapport d'évaluation finale.	Juin 2007

## Critère de rendement et grille de questions pour l'Évaluation du Programme National

**Le rôle et la pertinence du programme de l'OIT en Argentine, son créneau et son avantage comparatif, et l'analyse des Nations Unies quant au travail en partenariat**

Critères de rendement	Questions associées
Les facteurs nationaux d'ordre politique, économique et social ont façonné le programme national.	Qu'est ce qui a bien marché dans le passé? Qu'est ce qui a échoué/n'a pas atteint l'objectif, sur quoi doit-on mettre l'accent à l'avenir?
Flexibilité et capacité de réponse devant les situations émergentes.	Quels succès et quelles limitations y a-t-il eu par rapport à la flexibilité et la capacité de réponse?
L'OIT établit des priorités qui concordent avec leurs capacités et les avantages comparatifs	L'OIT travaille dans le contexte d'un effort national plus vaste, en contribuant là où il présente des avantages comparatifs ? L'OIT fait un apport unique dans ses principaux composants du programme ?
L'OIT fait attention à ce que le programme conjoint des Nations Unies en Argentine aborde des sujets prioritaires pour le travail décent dans le pays.	L'OIT contribue de façon appropriée et effective à l'exercice de la programmation conjointe?
L'OIT obtient une cohérence intégrale de politiques entre l'action de l'OIT et les autres organismes des Nations Unies dans l'UNCT	Est-ce que la communication et les rapports entre l'OIT et les bureaux nationaux des organismes des Nations Unies (UNCT) sont effectifs? Est-ce que les actions sont coordonnées pour éviter la duplication? Où et de quelle manière ont-ils eu du succès? Quels ont été les limitations ou les défis?
ODM: Le programme national de l'OIT est lié aux Objectifs Nationaux de Développement du Millénaire et il les soutient/il exerce une influence sur eux.	Est-ce que le programme national identifie sa possible contribution aux Objectifs de Développement du Millénaire et fait-il quelque chose à ce sujet ? Où et de quelle manière a-t-il réussi?

### Participation et association tripartites

Critères de rendement	Questions associées
Les mandants tripartites nationaux participent activement aux forums et aux réseaux de planification du développement national	Est-ce que les mandants travaillent dans le contexte d'un effort national plus vaste, en contribuant là où ils prennent part et ont un intérêt et des avantages comparatifs ?
Les mandants tripartites nationaux assument le programme national de l'OIT comme quelque chose qui leur appartient	Est-ce que les mandants nationaux soutiennent les stratégies et assument la responsabilité de garantir l'obtention des résultats attendus de la collaboration, tel qu'il est spécifié dans le PTDP ?
Les mandants tripartites ont une plus grande capacité pour influencer les politiques et les ressources nationales à l'intérieur des secteurs du travail décent.	Est-ce que l'appui offert par l'OIT aborde le problème du déficit de capacité et ouvre-t-il des points d'entrée pour la participation des mandants tripartites?



Est-ce que les mandants ont-ils des liens clairs avec les bénéficiaires?	Est-ce que les mandants de l'OIT et les institutions nationales atteignent les bénéficiaires?
--	---

### Ciblage et cohésion de la conception et des stratégies du programme

Critères de rendement	Questions associées
Programme cohérent qui appuie l'analyse intégrée sur le travail décent.	Quelles sont les stratégies dans le pays par rapport aux éléments fondamentaux du travail de l'OIT: droits en matière de travail, emploi productif, protection sociale, participation et représentation?
Le programme national coïncide avec les priorités et les stratégies du Cadre de Politique Stratégique, Programme et Budget de l'OIT.	Existe-t-il un lien de causalité fiable entre les analyses nationales et les objectifs plus vastes de l'OIT?
Le PTDP reflète un consensus entre le pays et l'OIT en ce qui concerne les priorités du travail décent et les secteurs de coopération.	Est-ce que nous faisons les choses que nous devons faire? Qui a pris les décisions et quelles étaient les attentes? Est-ce que l'OIT a choisi les principaux composants sur la base de priorités et d'une évaluation raisonnée ?
Il présente une stratégie avec les principaux moyens d'action pour rendre effectif l'appui de l'OIT.	Existe-t-il un équilibre effectif entre les activités opérationnelles et la promotion / politique (au plus haut niveau)?

Objectifs transversaux intégrés.	Comment le genre, la réduction de la pauvreté, le tripartisme, les normes, etc. sont intégrés dans le programme national?
Le programme actuel est cohérent, logique et offre des opportunités de renforcement mutuel pour la réalisation des objectifs.	Existe-t-il duplicité ou contradiction entre les stratégies et les activités? Sont-elles fragmentées ou atomisées? Est-ce que la coopération technique est utilisée comme un moyen pour la réalisation des objectifs prioritaires?
Le travail associatif et les mandants tripartites développent les capacités nationales et soutiennent des changements dans les politiques.	Est-ce que les interlocuteurs nationaux font siennes les initiatives du programme? Existe t-il un consensus par rapport aux politiques? Existe-t-il une procédure pour évaluer les capacités et les besoins des parties concernées, ainsi que pour faire le suivi et informer sur les progrès dans le développement des capacités?
Vérification par rapport au fait que l'OIT répond aux besoins identifiés des mandants.	Existe-t-il un débat substantiel à propos des besoins, les stratégies de réponse et le feedback sur l'effectivité? Est-ce que l'OIT profite de l'intégration des expériences et des leçons apprises?

La mobilisation de ressources est une partie intégrale des stratégies.	Comment est-ce que la coopération technique est utilisée pour appuyer les stratégies et pour informer sur les priorités?
--	--

### Preuves des résultats directs et indirects des apports et appui de l'OIT au niveau national

Critères de rendement	Questions associées
Le programme a défini des résultats clairs au niveau de résultats spécifiques afin qu'il puisse être évalué sur la base de ceux-ci.	Est-ce que les stratégies sont bien dirigées vers des institutions et des individus qui peuvent les utiliser? Est-ce que les concepts et les méthodes sont compris et appliqués correctement ? Est-ce qu'on décrit les résultats attendus – produits et résultats spécifiques?
Ces résultats sont documentés et peuvent être vérifiés.	Est-ce que le bureau planifie la façon selon laquelle il va déterminer le niveau et le type de progrès obtenu? Est-ce que les indicateurs, d'après les critères "SMART" sont-ils spécifiques, mesurables, atteignables, importants et correspondent à une période de temps déterminée ? Comment est-ce que l'on se sert du feedback? Quelle est la procédure d'ajustement?
Les résultats spécifiques justifient les ressources utilisées.	Quels sont les coûts probables d'opportunité associés à l'analyse choisie pour le programme, par rapport à d'autres? Est-ce que le niveau ou l'échelle des produits/progrès est consistant par rapport aux apports et à l'échelle des opérations?
Les effets secondaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont connus et les risques associés abordés.	Est-ce que le Bureau se sert de l'autoévaluation et fait une révision de façon régulière avec les mandants et les interlocuteurs? Est-ce que l'on se sert d'une procédure digne de foi pour informer des progrès?
L'OIT a influencé la pensée et les activités en rapport avec les changements de politique.	Est-ce que l'OIT a pu faire augmenter la sensibilité nationale par rapport aux problèmes, a-t-elle contribué au débat national, et/ou a-t-elle permis de changer l'opinion des acteurs principaux par rapport aux politiques cible?
Les résultats sont maintenus par les institutions interlocutrices et à différents niveaux (local, national, régional).	Est-ce que l'OIT et ses interlocuteurs ont planifié une stratégie de sortie en rapport avec l'appui technique de l'OIT?
Extension et possibles répliques	Est-ce que le travail pilote permet de déterminer la situation coût -bénéfice en vue de possibles répliques ou d'extension?

**Efficacité et suffisance des aménagements organisationnels établis pour la mise en place du programme de l'OIT en Argentine**

<b>Critères de rendement</b>	<b>Questions associées</b>
Les opérations du programme sont en concordance avec le plan du programme.	Est-ce que l'OIT élabore et applique des plans de mise en place/travail? Est-ce que les changements par rapport au plan reposent sur des décisions informées et transparentes ?
L'OIT a opéré de façon juste et avec intégrité.	Est-ce que le programme a fait face à des conflits de valeur par rapport aux groupes cible? Est-ce qu'il y a eu suffisamment de transparence dans les actions de l'OIT?
Le travail compte sur l'appui d'experts fiables et préparés.	Est-ce que l'ORS et le HQ fournissent le type et le niveau appropriés de connaissances techniques pour appuyer le programme?
La mobilisation des ressources se fait de façon efficace et compétente.	Est-ce que les ressources sont correctement utilisées? Est-ce que la mobilisation des ressources repose sur des priorités ? Est-ce qu'elle est coordonnée de façon interne ? Engendre t-elle des ressources additionnelles? Est-ce que le plan compte sur des ressources suffisantes? Où est-ce qu'il y a un déficit de ressources et pourquoi?
Les procédures de travail sont compétentes et opportunes.	Quelle est l'efficacité de la coordination à l'intérieur de la région et avec le HQ? Quels sont les principaux problèmes de capacité en rapport avec l'efficacité des procédures?
	Est-ce que le Bureau fonctionne en tant qu'équipe de soutien au programme national?

**Gestion et utilisation partagée de la connaissance**

<b>Critères de rendement</b>	<b>Questions associées</b>
Monitoring et évaluation font partie de la base des connaissances.	Comment est utilisée l'information – de ligne de base et objectifs – de rendement?
Le Bureau applique une stratégie de communication/gestion des connaissances, en se servant de façon efficace de son site web, ainsi que d'autres outils pour la réalisation d'activités d'extension.	Comment l'information est-elle partagée et classée ? De quelle manière est perçue l'OIT en tant que centre de connaissances? Quelles sont les raisons pour lesquelles elle est ainsi perçue ? Pour quelles raisons elle n'est pas ainsi perçue?
Le développement des connaissances de l'OIT est utilisé pour améliorer les programmes nationaux et les politiques, ainsi que pour bénéficier à des groupes prioritaires.	À qui est distribué le programme national et/ou plan de travail, et à quelle fin? Quels sont les réseaux de connaissance qu'utilise/renforce l'OIT? De quelle manière a-t-elle contribué aux bases nationales de connaissance?

## Échelle de Critères de rendement pour l'Évaluation du Programme National

À chaque résultat devrait être assignée une qualification sur la base des critères de rendement signalés à l'Annexe 1, en utilisant l'échelle de 6 points ci-dessous présentée:

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Modérément insatisfaisant	Modérément satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
------------------------	----------------	------------------------------	----------------------------	--------------	----------------------

**Produit:**

Domaine de rendement	Rating	Commentaires de l'OIT	Commentaires des partenaires	Recommandations pour la période suivante
----------------------	--------	-----------------------	------------------------------	--

A. Ciblage et cohérence logique				
B. Moyens d'action / partenaires				
C. États des produits				
D. Durabilité				
E. Pratiques organisationnelles				
<b>Qualification totale</b>				

### Annexe 3: Liste des Entretiens réalisés

#### Représentants des travailleurs

3.	3 Mai	M. Etala – Représentant de l’UIA
4.	3 Mai	Mme. Giulietti – Conseillère de l’UIA
5.	7 Mai	M. Pedro Taddei – Conseiller d’UOCRA
6.	7 Mai	Mme. Marta Pujadas – Conseillère de CGT
7.	16 Mai	M. Funes de Rioja – Président du Département de Politique Sociale – UIA
8.	18 Mai	M. Gerardo Martínez – Secrétaire de Relations Internationales de CGT

#### Représentants des employeurs

9.	15 Mai	M. Fernando Orenia – Entrepreneur Mar del Plata
10.	15 Mai	M. Walter Gregoracci – Entrepreneur Mar del Plata
11.	15 Mai	Delsat Group SA – Entreprise de TICs
12.	15 Mai	M. Juan José Paz – Entrepreneur Mar del Plata
13.	15 Mai	M. Valentín Larralde – Entrepreneur Mar del Plata
14.	15 Mai	M. Sergio Shiermann – Entrepreneur Mar del Plata
15.	15 Mai	Mme. Verónica Todisco – Entrepreneuse Mar del Plata
16.	15 Mai	Mme. Lourdes Labrunee – Entrepreneuse Mar del Plata
17.	15 Mai	Mme. Florencia Garrido – Entrepreneuse Mar del Plata
18.	15 Mai	M. Daniel Braguette – Entrepreneur Mar del Plata

#### Représentants du gouvernement

19.	19 Avril	Mme. Margarita Laria – Contrepartie du MTESS dans le Programme AREA
20.	23 Avril	Mme. Noemí Rial – Secrétaire du Travail – MTESS
21.	24 Avril	Lic. Julio Rosales – Coordinateur des Affaires Internationales – MTESS
22.	24 Avril	M. Alfredo Conte-Grand – Secrétaire de Sécurité Sociale – MTESS
23.	2 Mai	Lic. Enrique Deibe – Secrétaire de l’Emploi – MTESS
24.	2 Mai	M. Antonio Valiño – Conseiller – MTESS

25.	3 Mai	M. Alfredo Atanasof – Ancien Ministre du Travail
26.	9 Mai	Lic. Patricia Bullrich – Ancienne Ministre du Travail
27.	10 Mai	Ministre Carlos Tomada – Ministre – MTESS
28.	17 Mai	M. Alfredo Monza – Ex ATP du Projet de Coopération Technique OIT/MTESS “En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine”
29.	14 Mai	Lic. Diego Pettignano – Mairie de Mendoza
30.	14 Mai	Lic. Alejandro Zlotolow – Mairie de Mendoza
31.	15 Mai	Mme. Miriam Espinoza – Mairie de Mendoza
32.	15 Mai	M. Carlos Pelayes – Mairie de Mendoza
33.	15 Mai	Lic. Fabio Diberardino – Mairie Godoy Cruz – de Mendoza
34.	15 Mai	M. Mauricio Vásquez – Mairie de Mar del Plata
35.	15 Mai	M. Gabriel Cotella – Mairie de Mar del Plata
36.	15 Mai	M. Mariano González – Secrétaire adjoint de Production – Mairie de Mar del Plata
37.	15 Mai	Mr. Sebastián Puglisi – Secrétaire adjoint de l’Éducation – Mairie de Mar del Plata

### Personnel de l’OIT

38.	18 Avril	Mme. Ana Lía Piñeyrua – Directrice du Bureau de l’OIT en Argentine
39.	19 Avril	M. Javier González Olaechea – Directeur Adjoint du Bureau de l’OIT en Argentine
40.	19 Avril	M. Pedro Galín – Collaborateur Externe – Ancien Coordinateur du Projet de Soutien au PNTD
41.	19 Avril	M. Antonio Estévez – Coordinateur Technique Principal du Programme ÁREA
42.	19 Avril	M. Gustavo Ponce – Assistant Supérieur de Programmation
43.	19 Avril	M. Lionello Tassoni – Coordinateur Adjoint du Programme ÁREA de Italia Lavoro
44.	19 Avril	Mme. Laura Golbert – Collaboratrice Externe chargée du Projet “En construisant l’avenir par le Travail Décent”
45.	19 Avril	M. Guillermo Dutra – Expert en Formation Professionnelle du Programme AREA

46.	20 Avril	M. Jorge Arroyo – Expert en Développement Local du Programme AREA
47.	20 Avril	M. Jonathan Eskinazi – Expert en Employabilité du Programme AREA
48.	20 Avril	Mme. Claudia Giacometti – Collaboratrice Externe chargée du Système d’Indicateurs de Travail Décent
49.	23 Avril	M. Fabio Bertranou – Spécialiste Principal en Sécurité Sociale Bureau Sous-régional de Santiago
50.	24 Avril	Mme. Alejandra Pangaro – Officier de Programmation du Bureau de l’OIT en Argentine
51.	24 Avril	Lic. Marta Novick – Secrétaire adjointe de Programmation Technique et Études sociales
52.	24 Avril	M. Rafael Diez de Medina – Département Intégration de l’OIT de Genève (Vidéoconférence)
53.	25 Avril	M. Peter Poschen – Département Intégration de l’OIT de Genève (Vidéoconférence)
54.	25 Avril	M. Mouch Paraíso – EVAL – OIT Genève (Vidéoconférence)
55.	25 Avril	Mme. Folke Kaiser – EVAL – OIT Genève (Vidéoconférence)
56.	2 Mai	M. Virgilio Levaggi – Directeur Régional Adjoint OIT (Vidéoconférence)
57.	2 Mai	Mme. Carmen Moreno – Chef Régional de Programmation et Coopération Technique (Vidéoconférence)
58.	7 Mai	M. Alfredo Lazarte – Chef du Programme ILO / CRISIS – OIT Genève (Vidéoconférence)
59.	17 Mai	M. Andrés Yuren –Spécialiste Principal en Activités avec Employeurs Bureau Sous régional de l’OIT à Santiago (Conversation Téléphonique)
60.	14 Mai	D.I. Oscar Jurado – Coordinateur Programme AREA – Mendoza
61.	14 Mai	Lic. Dora Balada – Coordinatrice Programme AREA – Mendoza
62.	15 Mai	M. Carlos Schwartzer – Coordinateur Régional – Programme AREA – Mar del Plata
63.	15 Mai	M. Hernán Toniut – Programme AREA – Mar del Plata
64.	15 Mai	M. Walter Depoi – Programme AREA – Mar del Plata
65.	15 Mai	M. Fernando Graña – Programme AREA – Mar del Plata
66.	15 Mai	Mme. Laura Roberto – Programme AREA – Mar del Plata
67.	15 Mai	M. Aníbal Restaino – Programme AREA – Mar del Plata

---

**Autres partenaires**

68.	23 Avril	M. Daniel Kostzer – Coordinateur du secteur de Développement Social (PNUD)
69.	23 Avril	Rubén Cortina – Secrétaire des Affaires Internationales FAECYS
70.	3 Mai	M. Eugenio Ambrosi – Représentant Régional de l’OIM pour le Cône Sud
71.	10 Mai	M. Ennio Rufino – Représentant Adjoint UNICEF et Programme de Politiques Publiques d’Inclusion et Équité
72.	10 Mai	Mme. Gimol Pinto – Programme de Politiques Publiques d’Inclusion et Équité



#### **Annexe 4: Documentation à consulter**

OIT, Informe para la Evaluación Independiente del Programa Nacional de la OIT en Argentina 2001-2006, Bureau de l'OIT en Argentine, Avril 2007

Levaggi, Virgilio, Democracia y trabajo decente en América Latina, OIT

ILO, Independent Evaluation of the ILO's Country Programme to the Philippines: 2000-2005, Genève 2006

OIT, GB 297 PFA Evaluación del Programa por País Filipinas,

OIT, Propuestas de Programa y Presupuesto para 2008-2009

Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina, Document de Projet, Août 2002

Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina, Rapport Final, Février 2006

Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina, Rapport d'autoévaluation, 2006

Programa Nacional de Trabajo Decente – Argentina (2005-2007), Document de Projet, 2004

OIT, Circular 599 DG PNTD,

OIT, Los Programas de Trabajo Decente por País de la OIT – Guía – Versión 1,

Accord par rapport au “Programme Intégré d'Appui pour la Relance de l'Emploi en Argentine, MTESS et OIT, Novembre 2003

OIT, Programa de Cooperación Técnica – Esquema resumido de Proyecto, Programa Integrado de Apoyo para la Reactivación del Empleo en la Argentina, Document de Projet,

*Informe de avance – Programa AREA – 31 décembre 2004, Programme AREA*

*Informe de avance – Programa AREA – 31 décembre 2005, Programme AREA*

*Informe de avance – Programa AREA – 31 décembre 2006, Programme AREA*

Guglielmetti, P., Notaro, J., Messina, A., Evaluación Intermedia del Programa Integrado de Apoyo para la Reactivación del Empleo en la Argentina, Novembre 2005

CEPAL, Balance Preliminar de la Economía Latinoamericana – Notas sobre la Argentina

Kosacoff, B., CEPAL, Desarrollo de las Actividades Productivas

Beccaria, L., El mercado de trabajo luego de la crisis – Avances y desafíos

## **Annexe 5: Documents de référence**

### **Normes concernant la promotion du travail décent comme objectif des politiques publiques**

**Loi 25.877:** Ordre du Régime de travail, article 7°. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale promouvra l'inclusion du concept de travail décent dans les politiques publiques nationales, provinciales et municipales. À cet effet, il exécutera et promouvra la mise en oeuvre articulée avec d'autres organismes nationaux, provinciaux et municipaux d'actions visant à soutenir et favoriser l'emploi, réinsérer les travailleurs au chômage et former professionnellement les travailleurs.

**Loi 26.058:** Loi d'Éducation Technique et Professionnelle, article 6°. La loi d'Éducation Technique et Professionnelle a comme finalité les objectifs suivants: f) Favoriser des niveaux croissants d'équité, qualité, efficacité et efficacité de l'Éducation Technique et Professionnelle, en tant qu'élément clef de la stratégie de l'inclusion sociale, de développement et de croissance socio-économique du pays et de ses régions, d'innovation technologique et de promotion du travail décent.

**Résolution 103/2005:** Sont adoptées "les Directives sur les Systèmes de Gestion de la Sécurité et la Santé au Travail", du Bureau International du Travail (OIT). Adopter "les Directives sur les Systèmes de Gestion de la Sécurité et la Santé au Travail", ILO-OSH 2001 du Bureau International du Travail (OIT), comme document et cadre référentiel pour la mise en oeuvre de Systèmes de Gestion de la Sécurité et la Santé au Travail de la part des employeurs.

**Décret 1694/2006.** Caractère programmatique du concept de travail décent promu depuis l'Organisation Internationale de Travail (OIT), qui donne une directive en matière de relations de travail dans laquelle les services éventuels doivent être spécialement considérés. Pour cette raison, la réglementation doit être acheminée afin d'éviter son utilisation abusive ou frauduleuse, en réaffirmant la règle d'indétermination du délai qui découle des articles 90 et 91 de la Loi de Contrat de Travail N° 20.744 (T.O. 1976) et éviter l'activité d'entreprises de services éventuels non habilitées.

**Résolution CFC et E 267-06.** Résolution du Conseil Fédéral de Culture et d'Éducation sur l'incorporation des contenus de la Déclaration des Principes et Droits Fondamentaux dans le Travail et le concept de Travail Décent dans le programme des institutions d'enseignement secondaire dans ses différentes modalités, dans toutes les juridictions du pays, en les mettant en rapport avec les contenus relatifs aux droits sociaux, civils et politiques et à ceux qui tendent à établir une relation étroite entre l'éducation et le travail. Dans les considérations, le Gouvernement National a inclus la promotion du travail décent comme l'un des objectifs de développement du millénaire, du fait qu'il constitue une condition indispensable pour renforcer une société démocratique qui puisse rendre viable le progrès socioprofessionnel de la nation.

**Loi 26.058:** Loi de l'Éducation Technique et Professionnelle. Parmi les finalités de l'éducation, un des objectifs est de favoriser des niveaux croissants d'équité, de qualité, d'efficacité et d'efficace de l'Éducation Technique et Professionnelle, comme élément clef des stratégies d'inclusion sociale, de développement et de croissance socio-économique du pays et de ses régions, d'innovation technologique et de promotion du Travail décent.

### **Inclusion du Travail Décent dans les Objectifs de Développement du Millénaire**

**Programme Objectifs de Développement du Millénaire.** Il dépend du Conseil National de la Coordination de Politiques Sociales, au niveau national, et du Programme des Nations Unies pour le Développement, au niveau mondial. De même, le caractère fédéral de l'Argentine demande une supervision efficace pour atteindre les buts et les objectifs proposés pour le pays et un besoin d'effort conjoint du gouvernement National, à travers le CNCPS, des gouvernements provinciaux et de la participation des organisations gouvernementales, de la société civile et du secteur privé.

### **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale**

**Création du Groupe de Dialogue Social pour la Promotion du Travail Décent.** Septembre-2002 Dans cette instance de dialogue, les premières recompositions salariales ont été examinées. (Décret 2641/2002, Décret 905/2003).

**Résolution 103/2005:** Sont adoptées "les Directives sur les Systèmes de Gestion de la Sécurité et de la Santé au Travail", du Bureau International du Travail – OIT. Adopter "les Directives sur les Systèmes de Gestion de la Sécurité et la Santé au Travail", ILO-OSH 2001 du BUREAU INTERNATIONAL du TRAVAIL – OIT, comme document et cadre référentiel pour la mise en oeuvre de Systèmes de Gestion de la Sécurité et de la Santé au Travail par les employeurs.

Lois de budget dans lesquelles est mentionné explicitement le concept de travail décent comme objectif de politique: Lois de budget 2006 – MTESS et Lois de budget 2007 – MTESS

### **Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie**

**Loi 26.058:** Loi d'Éducation Technique et Professionnelle, article 6°. La loi d'Éducation Technique et Professionnelle a comme finalités les objectifs suivants: f) Favoriser des niveaux croissants d'équité, de qualité, d'efficacité et d'efficace de l'Éducation Technique et Professionnelle, comme élément clef de la stratégie de l'inclusion sociale, du développement et de la croissance socio-économique du pays et de ses régions, et comme élément clef de la stratégie d'innovation technologique et de promotion du travail décent.

#### Déclarations et documents en rapport avec le concept

- M EDUCACIÓN Mémoire Détaillé 2005
- REDETIS Présentation du livre « Educar para que trabajo », Septembre 2004
- Ley de Educación Nacional – Document pour le débat
- educ\_ar – La educación frente a la crisis del mercado de trabajo y de la inserción social en América Latina, Juin – 04
- INET – Construir futuro con Trabajo Decente – Ateliers
- INET – Construir futuro con Trabajo Decente – Bibliographie et sites web

## **Annexe 6: Résultats de la coopération technique par objectifs stratégiques**

Résumé et résultats présentés dans le «Informe para la Evaluación Independiente del Programa Nacional para Argentina 2001-2006 » (Rapport pour l'Évaluation Indépendante du Programme National pour l'Argentine 2001-2006) rédigé par le Bureau de l'OIT en Argentine.

### **Objectif Stratégique N° 1: Promouvoir et respecter les normes, les principes et les droits fondamentaux au travail**

#### **Sous-période 2000-2001**

Convention numéro 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit de syndicalisation. 1. Action du Gouvernement National: création de la Commission. 2. Assistance technique de l'OIT à la Commission

Élimination du travail des enfants. 1. Action du Gouvernement National: Création de la Commission Nationale pour l'Élimination du Travail des Enfants (CONAETI), dans le cadre du Ministère du Travail. 2. Assistance technique de l'OIT à la Commission. 3. Ratification de la Convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants, 1999. 4. Avis de l'OIT. 5. Mise en oeuvre et exécution du Programme d'action: Renforcement de la politique nationale pour l'élimination du travail des enfants en Argentine (2001-2002). (Dans le cadre du Programme IPEC). 6. Conseil technique à l'entreprise de téléphonie Bell South pour une campagne de sensibilisation face au travail des enfants et le développement de programmes sociaux.

Convention numéro 169 sur les peuples indigènes et les minorités ethniques. 1. Ratification de la Convention numéro 169, juillet 2000. 2. Assistance technique à la Commission de Nations Natives. 3. II Journées des Nations Natives (Buenos Aires, 2-17 Décembre 00).

Appui à la Commission Socioprofessionnelle du MERCOSUR. 1. Assistance technique pour la discussion tripartite de la proposition sur les méthodologies pour l'élaboration des mémoires sur la Déclaration Socioprofessionnelle du Mercosur.

La formation professionnelle dans les normes internationales du travail. 1. Études, avec la participation de CINTERFOR/OIT, sur la formation professionnelle dans les normes internationales du travail, en vue de promouvoir la Convention numéro 142 sur le développement des ressources humaines. 2. Atelier sur la formation professionnelle dans les normes internationales du travail (Montevideo, Avril 2000) 3. Publication dans la Série Trazos de la Formación du CINTERFOR, avec le soutien de l'OIT de Buenos Aires et d'ÉGALITÉ.

#### **Période 2002-2003**

Liberté syndicale et droits fondamentaux. 1. Formation en matière de droits conjointement avec la Centrale des Travailleurs Argentins (CTA) et la Fondation Friedrich Ebert. Liberté syndicale et le système de contrôle de l'OIT (Buenos Aires, Mai 2003) et Les droits fondamentaux dans la crise économique et sociale (Buenos Aires – Mai – 2003).

Élimination du travail des enfants: 1. Développement de projets (Programme IPEC): « Por una infancia rural sin trabajo infantil » (Pour une enfance rurale sans travail), exécuté par UATRE (2003-2004), et « Plan Subregional para la Erradicación del Trabajo infantil en los países del MERCOSUR y Chile » (Plan Sous régional pour l'Élimination du Travail des Enfants dans les pays du MERCOSUR et le Chili) (2002-2004).

### **Période 2003-2006**

Promotion des principes et des droits fondamentaux. 1. Développement du Projet Pilote « Construyendo el futuro con un trabajo decente » (En construisant l'avenir avec un travail décent) (2003-2006). Exécuté par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et le Ministère de l'Éducation et de la Science. L'objectif stratégique a été l'incorporation des contenus des principes et des droits fondamentaux dans le travail et le concept de Travail Décent dans le programme des institutions d'enseignement secondaire dans toutes les juridictions du pays. L'objectif été partagé et approuvé par le Conseil Fédéral de Culture et d'Éducation par la Résolution CFC et E N° 267/06 du 20 Décembre 2006. 2. Développement d'un Cours pour le personnel enseignant du Droit du Travail sur les Normes Internationales du Travail, depuis 2003, par l'Université de Buenos Aires (Faculté de Droit), avec la collaboration du Département de Normes, le Centre de Turin et le Bureau de l'OIT en Argentine. 3. Réalisation de Congrès sur l'égalité des chances et de travail dans l'emploi et l'activité, l'élimination du travail des enfants et la liberté syndicale (Buenos Aires, Octobre 2004). 4. Publication du livre « Promouvoir les Principes et les Droits Fondamentaux à travers le dialogue social ».

Élimination du travail des enfants. 1. L'assistance technique de l'OIT selon l'Objectif Numéro 8 du Programme National de Travail Décent 2005-2007 considère entre ses objectifs (numéro 8) le renforcement des capacités institutionnelles du MTESS en matière de conception, d'exécution, de monitoring et d'évaluation des politiques pour la prévention et l'élimination du travail des enfants. 2. Encuesta y observatorio de trabajo infantil (Enquête et observatoire du travail des enfants) (2003-2007). 3. Études qualitatives: Université Nationale de General Sarmiento, SIMPOC et de manière coordonnée avec le MTESS et le Bureau de l'OIT en Argentine: travail des enfants dans les provinces de Misiones, Formosa, Salta et Jujuy. 4. Fortalecimiento de la capacidad institucional del Gobierno argentino para el diseño, ejecución, monitoreo y evaluación de las políticas para la prevención y erradicación del trabajo infantil (Renforcement de la capacité institutionnelle du Gouvernement argentin pour la conception, l'exécution, le monitoring et l'évaluation des politiques pour la prévention et l'élimination du travail des enfants); Plan Nacional para la Erradicación del Trabajo Infantil National (Plan National

pour l'Abolition du Travail des Enfants), qui a été présenté au niveau national dans le cadre des commémorations pendant la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (2006). Il a été prévu de soumettre ce Plan au Congrès de la nation afin qu'il soit sanctionné comme Loi Nationale et qu'il dispose d'un budget propre. 5. Projets cadre programme IPEC, pendant la période de référence les programmes d'action suivants ont été mis en place: a) Programme Luz de Infancia (Lumière d'Enfance) pour la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (2003-2005), exécuté par le MTESS en complément des activités que l'IPEC développe au Paraguay et au Brésil; b) Projet: Actuemos contra el trabajo de los niños a través de la capacitación y la educación (Project: Agissons contre le travail des enfants à travers la formation et l'éducation) (2003-2005), exécuté par CTERA, afin de former des enseignants dans tout le pays; c) Projet: Estrategias sindicales para la prevención y erradicación del trabajo infantil (Projet: Stratégies syndicales pour la prévention et l'élimination du travail des enfants) (2003-2005), exécuté par la Coordinatrice des Centrales Syndicales du Cône Sud – CCSCS en vue d'inclure le sujet du travail des enfants dans le MERCOSUR; d) Projet: Construcción de espacios multisectoriales para la prevención y erradicación del trabajo infantil en la Provincia Entre Ríos (Project: Construction d'espaces multisectoriels pour la prévention et l'éradication du travail des enfants dans la Province d'Entre Ríos) (2005-2006), exécuté par l'ONG Caminos de Esperanza, dans le but de promouvoir des accords avec les gouvernements locaux pour inclure l'engagement d'élimination du travail des enfants. 6. Comme résultat d'un travail conjoint entre les spécialistes des Ministères du Travail des pays membres du MERCOSUR, a Guía para la implementación de un Sistema de Inspección y Monitoreo de Trabajo Infantil en los países del MERCOSUR y Chile (un Guide pour la mise en oeuvre d'un Système d'Inspection et Monitoring du Travail des Enfants dans les pays du MERCOSUR et le Chili) a été défini. 7. Communication: avec la devise "Travailler c'est une affaire d'adultes. Non au travail des enfants", pendant le premier semestre 2004, la Campagne Graphique contre le travail des enfants dans les pays du MERCOSUR a été réalisée. 8. Activités comme résultat des relations avec le secteur patronal. 9. Coordination des agences du Système de Nations Unies: a Memorando de entendimiento y cooperación, entre el MTESS, la OIT, PNUD y UNICEF (un Mémoire d'accord et de coopération sera très bientôt signé entre le MTESS, l'OIT, le PNUD et l'UNICEF). 10. Coordination avec le projet régional Coordination de l'IPEC en Amérique du Sud (2001-2010), financé par le gouvernement espagnol. 11. Objectifs PNTD: contribution à ceux-ci bien que "le système statistique national ne compte pas sur des outils pour un travail continue.

Convention numéro 169 sur les peuples indigènes et les minorités ethniques. 1. Communication (projet interrégional 2003-2004) d'une Campaña de promoción y difusión del Convenio núm. 169 sobre poblaciones indígenas y tribales en la República Argentina como aporte a los informes de monitoreo internacionales (Campagne de promotion et de diffusion de la Convention numéro 169 sur les populations indigènes et les minorités ethniques de la République Argentine comme apport aux analyses

internationales de monitoring). 2. Assistance technique directe au Gouvernement argentin sur les problèmes que posait le mémoire relatif à la Convention numéro 169.

**Convention sur le travail maritime, 2006.** 1. Conseil technique dans l' « Atelier Tripartite sur le Projet Révisé de Convention sur le Travail Maritime: importance et impact dans le cadre du travail et les possibles implications systémiques pour l'activité normative de l'OIT" (Buenos Aires, Février 2006), préparation de la Réunion Maritime (Genève, Février 2006) lors de laquelle une nouvelle et importante réglementation du travail a été examinée: la Convention sur le travail maritime, qui a été adoptée par la suite par la Conférence Internationale du Travail. 2. Séminaire tripartite pour les pays de l'Amérique du Sud à propos de la Convention sur le travail maritime, 2006 (Buenos Aires, Février 2007}.

## **Objectif stratégique N° 2: Créer plus d'opportunités pour les hommes et les femmes, afin qu'ils disposent d'un revenu et d'un emploi décent.**

### **Sous-période 2000-2001**

Politique macro-économique pour la création d'emploi et la réduction de la pauvreté. 1. Études: l'unité de politiques macro-économiques du Secteur de l'Emploi a mené à bien un projet de recherche sur les politiques macro-économiques pour l'emploi et la réduction de la pauvreté. Trois études nationales en Amérique latine (l'Argentine, le Brésil et le Chili) et deux dans le sud-est asiatique (la Thaïlande et la Malaisie).

5e Congrès National d'Études sur le Travail. 1. Élaboration et présentation d'une étude sur les "Condiciones de empleabilidad y profesionalidad al desempleo de los trabajadores del Gran Buenos Aires" (Conditions d'employabilité et professionnalisme face au chômage des travailleurs du Grand Buenos Aires) qui a compté sur le contrôle technique de l'équipe Technique Multidisciplinaire de Santiago.

Formation professionnelle. 1. Assistance technique au Ministère du Travail pour renforcer l'installation d'un système de formation professionnelle en Argentine. À cet effet, avec la collaboration technique du CINTERFOR/OIT, des études ont été élaborées afin de: (a) examiner la faisabilité de générer une institutionnalisation pour la formation professionnelle en Argentine; et, (b) élaborer une proposition de lignes de base pour la génération de cette institutionnalisation. Exécution d'un projet sur les conceptions pédagogiques pour la qualification pour le travail.

Développement local. 1. Delnet est un Programme de soutien au développement local du Centre International de Formation, dont le siège est à Turin. Depuis juin 2001, Point Focal travaille au Bureau de l'OIT. 2. Entre 1998 et 2003, un Accord de Coopération Interinstitutionnelle a été mené à bien entre le Programme Delnet et le Secrétariat de Politiques Sociales du Ministère du Développement Social et de l'Environnement de la Nation (Programme REDES).



Coopératives. 1. Préparation et publication d'un document, à la demande de l'Université de Buenos Aires, qui a été incorporé au livre "Lecturas sobre cooperativismo – 2000" (Lectures sur le coopératisme – 2000), fondamentalement adressé aux étudiants de sciences économiques de l'Université de Buenos Aires, ainsi qu'à des chercheurs et aux membres d'une coopérative en général.

Programme régional de recherche sur les coûts du travail désagrégés par sexe. 1. Programme régional: recherche de portée nationale sur les coûts du travail différenciés par sexe en Argentine. 2. Séminaire de discussion et de diffusion de la recherche (2001). 3. Étude: méthodologie utilisée dans les études nationales pour estimer les coûts de l'embauche d'hommes et de femmes à la charge des entreprises. Programa regional para el fortalecimiento de la formación técnica y profesional de las mujeres de bajos ingresos (Programme régional pour le renforcement de la formation technique et professionnelle des femmes ayant des revenus bas). Ce programme a été exécuté par le CINTERFOR/OIT entre 1998 et 2003, en Argentine, en Bolivie et au Costa Rica, et son objectif général était d'augmenter la productivité et les possibilités d'emploi pour les femmes ayant des revenus bas, afin de soutenir la contribution de la femme au développement et de contribuer au processus de réduction de la pauvreté dans la région. Le Programme Argentina, comme action publique en matière de genre et de formation professionnelle, à moyen terme, a été exécuté par le Ministère du Travail

### **Période 2002-2003**

Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis en Argentina (Programme spécial de coopération technique en réponse à la crise en Argentine) (2002-2003). Emploi: 1. Assistance technique tendant à offrir des éléments de diagnostic sur le Programme Chefs et Femmes Chefs de Foyer, sur les problèmes et les distorsions que présentait la gestion décentralisée de programmes de secours professionnel et services d'emploi à des personnes au chômage; formuler des recommandations générales et opérationnelles pour une meilleure gestion et une coordination de ces programmes et services décentralisés dans le cadre du Système Fédéral d'Emploi; effectuer une analyse de la situation des Conseils Consultatifs municipaux et provinciaux. 2. Réalisation de la Conférence Nationale Tripartite sur l'Emploi en Argentine (Buenos Aires, Octobre 2003).

Politiques pour l'amélioration de la distribution du revenu. 1. Étude "Argentina, una década de convertibilidad" (Argentine, une décennie de convertibilité) qui présente une analyse de la croissance, de l'emploi et de la distribution du revenu (OIT, 2002) et les interrelations qui existent entre la politique macroéconomique, l'emploi et la distribution du revenu. Le document a été présenté dans le cadre d'un séminaire organisé par l'OIT en mai 2002. 2. Étude "La situación de los ingresos de los trabajos urbanos en Argentina (Novembre 2002)", qui présentait l'état de la situation par rapport à ce sujet (contexte macroéconomique, état de la crise, cadre politique, cadre régulateur, restrictions aux différentes alternatives de politique, etc.). 3. Assistance technique: document sur les "Beneficios sociales y económicos resultantes del incremento del salario mínimo en

Argentina” (Bénéfices sociaux et économiques résultant de l'accroissement du salaire minimum en Argentine), qui a été pris en considération par le MTESS dans sa politique de revenus pendant cette période. 4. Assistance technique: deux experts internationaux ont évalué les impacts des accroissements salariaux forfaitaires, l'augmentation éventuelle du salaire minimum et ses impacts macroéconomiques, ce qui a été synthétisé dans un document de travail.

### **Période 2003-2006**

L'assistance technique de l'OIT en matière de politiques d'emploi et de revenus a continué pendant cette période à travers le projet “ Enfrentando los Retos del Trabajo Decente en la Crisis Argentina” (En faisant face aux Défis du Travail Décent dans la Crise Argentine) et, plus tard, ils ont été incorporés comme objectifs au Programme National de Travail Décent 2005-2007 (Objectifs numéros 3 et 7, respectivement). En 2004, on ajoute à la coopération technique de l'OIT le Programa integrado de apoyo para la reactivación del empleo en Argentina – Programa AREA (Programme intégré de soutien à la relance de l'emploi en Argentine – Programme AREA) (avec financement de la coopération italienne), qui devient le support d'une grande partie de l'Objectif numéro 3 du PNTD

Soutien à la formulation et à la nouvelle conception de politiques, de programmes et d'actions pour la promotion de l'emploi décent. PNTD: 1. Formation formelle: (a) un cours de formation de formateurs pour la formulation et l'évaluation de projets de génération d'emploi; (b) un cours sur les économies régionales, développement local et promotion de l'emploi, en vue d'une meilleure exécution du "Plan Más y Mejor Trabajo” (Plan Plus de Travail et un Meilleur Travail) à partir d'une perspective territoriale; (c) un atelier sur les sujets choisis de la politique d'emploi afin de mettre à jour la capacité technique des fonctionnaires impliqués dans la conception et l'exécution des programmes d'emploi, en particulier dans le contexte de l'élaboration du Plan Fédéral d'Emploi. Les documents, les réunions techniques et les activités de qualification ont été d'importants facteurs pour la formulation et l'exécution de diverses initiatives du Gouvernement dans cette matière. 2. Séminaire – Atelier sur des Politiques Actives d'Emploi (2006), avec l'intervention de spécialistes du Siège central et de la Région, ainsi que d'experts européens et latino-américains. Cette activité a été réalisée en association avec une réunion du Groupe à Haut Niveau sur l'Emploi du MERCOSUR (GANemple), dans le but d'apporter différentes conceptions de stratégie subrégionale d'emploi.

Programme AREA. 1. Renforcement des acteurs sociaux dans la promotion du développement économique local et dans la conception, la gestion et le monitoring des programmes d'emploi et de formation professionnelle au niveau local: (a) assistance technique et formation directe pour améliorer l'économie locale au niveau de 104 communes; (b) renforcement des capacités de 26 Gérances d'Emploi pour promouvoir le développement des économies locales; (c) formation en promotion du développement des économies locales de 1,580 fonctionnaires et représentants de communes, d'universités,

d'ONG, de Gouvernements provinciaux et d'autres organismes; (d) mise en marche d'un service permanent de réception de consultations en ligne sur le développement économique local à travers le Système d'Information pour le Transfert de Technologie pour le Développement Économique Local; (e) travail permanent d'articulation avec 655 acteurs locaux et constitution et opérativité de groupes territoriaux pour le développement dans, au moins, 45 communes; (f) élaboration de 20 documents sur le développement économique local, parmi lesquels se détache un ensemble d'outils pour le travail opérationnel et la systématisation d'un ensemble de cas-type dans la génération d'emploi dans le cadre de processus pour le DEL; (g) réalisation de diverses rencontres de sensibilisation et d'information sur le développement économique local avec des acteurs sociaux, parmi lesquels l'on souligne la Première Rencontre Nationale pour la Promotion de l'Emploi Décent et le Développement Économique Local (Buenos Aires, octobre 2006).

2. Services d'emploi et formation professionnelle: Réseau de Services pour l'Emploi. Entre les activités effectuées dans ce domaine, il est important de souligner: (a) la conception d'un "modèle" de Bureau d'Emploi; (b) l'installation de standards minimaux de planification, de gestion, d'évaluation et de logistique pour tous les Bureaux Municipaux d'Emploi (OME); (c) la conception de matériels d'appui pour la gestion de ces derniers et la qualification de ses opérateurs; (d) apports pour une méthodologie d'intervention territoriale pour la prestation de services pour l'emploi; (e) soutien à la construction d'un Référentiel IRAM de Qualité pour les OME; et (f) le logiciel pour la gestion des OME dans le cadre du Réseau de Services pour l'Emploi (plate-forme informatique). De même, conjointement avec le MTESS et l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi est organisé un séminaire sur des "Stratégies de qualité pour les Services d'Emploi" (Buenos Aires, avril 2007), qui comptera sur la participation d'experts latino-américains et européens.

2. Assistance Technique: les actions d'assistance technique mises en oeuvre par le Bureau en matière de formation professionnelle pendant la période 2000-2004 ont facilité la création du « Programa Calidad del Empleo y la Formación Profesional » (Programme Qualité de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) comme un des principaux supports techniques méthodologiques du Secrétariat de l'Emploi. En reprenant ces actions, le but principal de ce composant, pour le Programme AREA, était le suivant: Soutenir le Secrétariat de l'Emploi dans la formulation et la validation de descripteurs de qualité pour le développement des qualifications et pour la formation professionnelle. Par conséquent, la Direction de Renforcement Institutionnel a été créé avec une Unité Technique de Certification de compétences de travail et une Unité d'Évaluation, Monitoring et Assistance Technique pour le Renforcement des Institutions de Formation Professionnelle (IFPs). Suite à cela – et à partir d'une dynamique permanente de dialogue social qui intègre des acteurs gouvernementaux, de la production, le travail et la formation – plus de 14 secteurs productifs et 300 IFPs dans tout le pays sont engagés à l'heure actuelle dans des processus de normalisation, formation et certification de compétences de travail, dont ont bénéficiés plus de 46,000 travailleurs pendant la dernière année. De même, l'analyse des principales lignes d'assistance technique a déterminé que ce Composant ait aidé aussi le MTESS dans la construction formelle d'alliances stratégiques avec l'Institut de

Normalisation Argentin (IRAM), le Centre de Qualité et la Modernisation de la Fédération Argentine de Communes, les Universités Nationales, les Ministères de l'Éducation, de Corporations Patronales et des Syndicats Provinciaux. 3. Programme de soutien aux tissus productifs: des municipalités ont été aidées dans la formulation et l'évaluation de projets productifs et l'évaluation technique de 150 projets productifs présentés par les communes où le Plan "Plan Más y Mejor Trabajo" (Plus de Travail et un Meilleur Travail) est mis en place, a été effectuée. D'autre part, 62 communes reçoivent une assistance technique régulière du Programme et 120 fonctionnaires du MTESS ont été formés en matière de formulation et d'évaluation de projets productifs.

Projets régionaux. Deux projets régionaux avec le PNTD de l'Argentine. Le premier, en matière de promotion de l'emploi juvénile et, le deuxième en matière de politiques d'emploi pour l'égalité de genre et de race/ethnie 1. Promotion de l'emploi juvénile en Amérique Latine (PREJAL) 2. Politiques d'emploi pour l'égalité de genre et de race/ethnie dans les pays du MERCOSUR et le Chili.

Politiques pour améliorer la distribution du revenu. Dans le cadre du projet «Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina» (En faisant face aux défis pour le travail décent dans la crise argentine), entre 2003 et 2004, plusieurs études ont été élaborées sur le suivi du niveau, la distribution et l'évolution des salaires et des autres revenus dans l'ensemble de l'économie et dans des domaines spécifiques (privés, publics, salaire minimum, autres salaires fixés institutionnellement ou salaires sectoriels fixés à travers la négociation collective, etc.), avec l'acceptation de politiques alternatives et l'inclusion de recommandations pour réduire l'impact de la crise sur les salaires et autres revenus. Les résultats de ces études ont été examinés dans des réunions techniques tripartites avec des résultats satisfaisants, qui ont enrichi la négociation collective et le dialogue social, en général.

Des études semblables dans différents secteurs ont été effectuées à partir de 2005, dans le contexte du PNTD déjà approuvé. Elles ont été presque toujours analysées dans des réunions techniques tripartites qualifiées et ces études ont apporté des éléments pour la consolidation de la négociation collective sectorielle.

Il faut remarquer que les objectifs, et les indicateurs de réalisation, établis dans le PNTD sont très vastes et ne dépendent pas de la bonne exécution de ce dernier. Ce commentaire peut être élargi à d'autres objectifs et résultats attendus qui sont fixés dans le PNTD.

### **Objectif stratégique N° 3: Élargir la portée et l'efficacité de la protection sociale pour tous.**

#### **Période 2000-2001**

Reformulation du système de prestations et subventions aux personnes sans emploi: 1. Assessorat technique à Buenos Aires (septembre 2000) afin de soutenir le Gouvernement, à sa demande, dans la formulation d'une proposition de révision du système d'allocations – chômage en Argentine.

Couverture de retraites et pensions, financement et gestion de la prévision sociale: 1. Études nationales en Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica et Uruguay sur la couverture, le financement et la gestion de programmes de prévision sociale, en particulier le programme de pensions non contributives. Une des études a abordé la dimension de genre dans les réformes prévisionnelles.

Projet d'ampliation de la couverture du système de santé Argentine (Programme STEP). Projet de coopération technique "Combate a la exclusión en salud en la Argentina" (Combat à l'exclusion en matière de santé en Argentine) (2000-2001), à la demande des ministres de la Santé et du Travail. Ce projet a eu deux composantes: Extension de la protection sociale en matière de santé et Approches innovatrices pour le Programme Mère – Enfant.

Programme de formation des services d'inspection du travail. 1. Mission de coopération technique sur l'inspection du travail dans le but de mettre à jour les diagnostics disponibles 2. Conception d'un programme de formation permanente des services d'inspection des diverses juridictions, en fonction de la Loi N° 25.250 qui crée et règle le Système intégré d'inspection du travail et de sécurité sociale. 3. Rapport général de la situation et des mesures nécessaires pour la consolidation du Système intégré d'inspection du travail et la sécurité sociale en Argentine. 4. Le Coordinateur de Développement de Systèmes d'Inspection du "Programa InFocus SafeWork" (Programme InFocus SafeWork), et un fonctionnaire du Département d'Administration Publique, Législation et Administration du Travail (GLLAD), ont effectué une mission à Buenos Aires (septembre 2000) dans le but d'offrir une assistance technique au Ministère du Travail et au Conseil Fédéral du Travail en matière d'inspection du travail. Les activités d'assistance technique, selon un programme décidé entre le Bureau de Buenos Aires et le Ministère, ont été organisées dans quatre modules: (1) Conseil direct au Ministère et au Conseil Fédéral du Travail sur le concept, fonctions et attributions de la figure de "l'autorité centrale de l'inspection du travail" contenue dans la législation respective; (2) atelier de travail avec la Commission de Police du Travail du Conseil Fédéral du Travail sur le contenu et les portées des conventions 81 et 129 de l'OIT sur l'inspection du travail; (3) conception d'un programme de formation permanente d'inspecteurs du travail, nationaux et provinciaux; (4) atelier sur l'inspection du travail et le travail des enfants.

Promotion de la méthodologie WISE de l'OIT. À partir de l'intérêt suscité par la méthodologie WISE – Une plus grande productivité et un bien meilleur lieu de travail développée par l'OIT, l'Intendant de Rosario a sollicité l'assistance technique de l'OIT Buenos Aires pour la réalisation d'un cours de formation de formateurs et un séminaire pilote pour chefs d'entreprise sur la méthodologie WISE (Rosario, octobre 2001). Promotion de la sécurité et de la santé dans le secteur de la construction dans les pays du Cône Sud: 1. Projet financé par le Gouvernement d'Espagne, le "Programa Trabajo Seguro" (Programme Travail Sûr – SafeWork) pour la promotion de la sécurité et de la santé au travail dans le secteur de la construction en Argentine, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay, dans le but d'améliorer l'information des acteurs sociaux sur la situation en matière de sécurité et de santé au travail dans ce domaine, dans ces pays

respectifs. Diverses activités tripartites se sont développées dans le cadre du projet dont la clôture est prévue pour 2007.

### **Période 2002-2003**

Diagnostic et évaluation de la situation actuelle et de l'impact prévisible de la crise dans la situation du système prévisionnel. En Juillet 2002, à la demande du MTESS, l'OIT a élaboré un diagnostic institutionnel du Système Prévisionnel Argentin et des formules pour faire face à la crise. Celui-ci a été utilisé comme base pour l'élaboration postérieure du "Libro Blanco de la Previsión Social" (Livre Blanc de la prévision Sociale) par le MTESS (Mai 2003).

Diagnostic financier actuariel du Système Intégré de Retraites et des Pensions (SIJP) argentin. 1. Étude: en mai 2002, en consultation avec le Secrétariat de la Sécurité Sociale, une estimation financière à court terme des revenus et des frais du secteur social dans le cadre de la situation de crise a été élaboré. 2. Étude: en mai 2003, le rapport Evaluación del desarrollo futuro de la deuda pública en la Argentina en el marco del sector social 2003-2007 (Évaluation du développement futur de la dette publique en Argentine dans le cadre du secteur social 2003-2007) (OIT Genève, 2003) a été élaboré par le Service d'Activités Financières, Actuarielles et Statistiques du Département de Protection Sociale (SOC/FAS). 3. Assistance technique et formation au MTESS dans l'élaboration d'une projection financière à court terme du système de protection sociale. Le principal résultat de la projection a été une meilleure évaluation du développement de la portée des obligations de l'État envers la sécurité sociale pendant la crise. 4. Transfert de connaissance: dans une deuxième phase, les outils de l'OIT sur le long terme seraient adaptés à la réalité argentine et fournis au MTESS. Ceci s'est concrétisé par une assistance relative à l'évaluation actuarielle.

Commission pour la Réforme du Régime Prévisionnel. 1. Action de l'état: en Septembre 2002 une Commission Spéciale pour la Réforme du Régime Prévisionnel a été constituée par le Décret Présidentiel N° 1934/2002 sur la base du rapport diagnostic élaboré par l'OIT. 2. Séminaire à la demande de la Confédération Générale du Travail de la République Argentine (CGT), un séminaire a été mené sur la formation syndicale: Le débat actuel sur la sécurité sociale (Buenos Aires, Novembre 2002).

### **Période 2003-2006**

Stratégie d'intervention pour l'expansion intégrale et l'ampliation de la couverture de la sécurité sociale. 1. L'OIT et la Direction de Dépenses Publiques et des Programmes Sociaux du Ministère de l'Économie et de la Production, ont élaboré conjointement un document diagnostic dans le but d'évaluer les dépenses, le financement, le couverture et l'exercice de la protection sociale en Argentine pendant la période 1990-2003, en suivant la méthodologie SPER (Social Protection Expenditure Review) promue par l'OIT. Ce travail a été publié sous le titre Protección Social en Argentina: financiamiento, cobertura y desempeño 1990-2003(Protection Sociale en Argentine: financement, couverture et

exercice 1990-2003) (OIT, 2005). 2. De plus, un travail sur l'analyse de la situation et les possibles mesures de réforme pour la couverture prévisionnelle des travailleurs indépendants sera bientôt terminé. Celui-ci fait partie d'un projet plus vaste qui cherche à mettre l'accent sur la situation de la couverture de sécurité sociale des travailleurs non salariés. 3. On a aussi entamé récemment une étude et une évaluation de la couverture de la sécurité sociale de la travailleuse du service domestique.

Diagnostiques et systèmes d'information du Système Intégré de Retraites et Pensions (SIJP): 1. Réalisation d'un séminaire – atelier (mars 2003), organisé de manière conjointe par l'OIT et le MTESS, avec l'apport technique de spécialistes de l'OIT et d'autres pays de l'Amérique latine. 2. Publication: les travaux présentés ont été publiés dans le document *Historias laborales en la seguridad social: estudios sobre las frecuencias de aportes* (Histoires de travail dans la sécurité sociale: études sur les fréquences d'apports) (Octobre 2003). 3. Transfert de connaissances: estimation actuarielle complète du Système Intégré de Retraites et Pensions (SIJP). Les outils pour établir des estimations actuarielles à long terme ont été transférés par l'OIT aux fonctionnaires du MTESS. 4. Publication: document *Prospectiva de la previsión social: valuación financiera actuarial del SIJP 2005/2050* (Prospective de la prévision sociale: estimation financière actuarielle du SIJP 2005/2050) (OIT/MTESS, Juin 2005). 5. Séminaire international sur l'"Importance des Registres Administratifs dans la Définition de Politiques en matière de Sécurité Sociale" (mai 2006), qui a abordé diverses thématiques relatives au SIJP. 6. Assessorat technique de l'OIT afin d'effectuer une évaluation technique de la méthodologie utilisée par le Secrétariat à la Sécurité Sociale pour préparer des tableaux de mortalité des affiliés et des bénéficiaires du SIJP (en cours)

Amélioration et ampliation du Système Intégral d'Allocations Chômage (SIPD). Un conseil technique a été fourni au Secrétariat de Sécurité Sociale pour renforcer sa capacité d'analyse et d'évaluation de l'assurance-chômage y compris la préparation d'information longitudinale pour l'analyse de la couverture et son rapport avec la dynamique du travail. Des études ont été effectuées pour évaluer l'expérience nationale quant à des résultats obtenus par l'application des politiques et des programmes protégeant l'éventualité du chômage. Selon les indicateurs de résultat du PNTD (Objectif 6), ces résultats ont signifié une amélioration substantielle de l'information et des outils disponibles dans la SIJP. Il a aussi contribué à des améliorations dans des aspects concernant la protection à travers le système intégral d'allocations chômage. Les indicateurs de résultats du PNTD (Objectif 6) ont signifié une amélioration substantielle de l'information et des outils disponibles à la SIJP. Ils ont contribué aussi à des améliorations par rapport à des aspects liés à la protection à travers le système intégral d'allocations chômage. Ici l'observation faite sur l'ampleur des objectifs et ses indicateurs de résultat du PNTD est valable.

Formalisation de l'emploi non déclaré. 1. Renforcement institutionnel: depuis la mise en marche du PNTD (Objectif 4), le MTESS a presque doublé les effectifs de l'inspection du travail; il a créé un Secrétariat adjoint de Contrôle du Travail et de la Sécurité Sociale, dont la principale mission est le contrôle de l'emploi non déclaré, et il a lancé le Plan National de Régularisation du Travail (PNRT). 2. les actions de coopération les plus

relevantes ont été les suivantes: (a) élaboration d'un document sur l'expérience internationale sur des politiques pour la régularisation de l'emploi non déclaré, qui a été débattu dans une réunion technique du MTESS, ainsi que dans le Groupe d'Experts en Relations de Travail qui travaille en collaboration avec le Ministre du Travail; (b) réalisation du «Séminaire sur le respect de Normes de Travail: Une Perspective Comparée», dans lequel on a examiné l'expérience française, ainsi que celles des USA, de l'Amérique Latine, de l'Uruguay, de la République Dominicaine et le document ci-dessus mentionné; (c) élaboration de diagnostics sur les facteurs déterminants de l'emploi non déclaré et les insuffisances du système de sanction judiciaire et de recommandations pour une éventuelle reformulation de politiques; (d) réalisation d'un Cours intensif de formation de formateurs sur l'inspection du travail, pour les coordinateurs du Plan National de Régularisation du Travail.

Actions adressées à l'économie informelle. 1. Réunion Technique sur l'informalité, la Pauvreté et le Salaire Minimum (2006): contribution à la conceptualisation de l'économie informelle et son lien étroit avec la pauvreté et à l'analyse de la méthodologie du module statistique spécial sur l'économie et l'emploi informel dans le Grand Buenos Aires appliquée par le MTESS, l'INDEC et la Banque Mondiale dans le dernier trimestre 2005. 2. Un programme de travail a été développé avec le Syndicat de la Vente Itinérante de la République Argentine (SIVARA/CGT) afin de promouvoir et débattre la proposition de Recommandation numéro 198 sur la relation de travail, présentée par l'OIT à l'occasion de la Conférence Internationale de Travail (CIT) de 2006 en vue de la formation des groupes représentés par ce syndicat. 3. Constitution de la Commission Syndicale de Travail Indépendant de la CGT pour promouvoir les directives établies dans la Recommandation et avancer dans la recherche d'une meilleure protection pour les travailleurs sans relation de dépendance. 4. Conjointement avec la Centrale de Travailleurs Argentins (CTA) un séminaire national a été organisé sur la syndicalisation de travailleurs informels et précaires et leur protection sociale (Buenos Aires, Juillet 2006).

Temps de travail. Parmi les activités réalisées il est important de souligner ce qui suit: (a) le relevé des expériences internationales et nationales à propos de ce sujet, à travers plusieurs documents de travail, qui incluent en outre les positions du patronat et du syndicalisme argentin; (b) la discussion de ces documents, dans une réunion restreinte limitée à des autorités et des techniciens du Ministère; et (c) une réunion technique tripartite de discussion sur la journée de travail en Argentine et sur le respect de cette journée (Buenos Aires, Mars 2007).

Sécurité et santé au travail. 1. Soutien à la Superintendencia de Riesgos del Trabajo (l'entité de Surveillance de Risques du Travail) dans la célébration annuelle de la Semaine de la Sécurité et la Santé au Travail, en commémoration de la Journée Mondiale de la Sécurité et la Santé au Travail, depuis sa première édition en 2004, avec la participation de spécialistes de l'OIT dans les séminaires qui ont eu lieu. Dans ce cadre, en 2005, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, le Superintendant de la Surveillance des Risques au Travail et le Directeur de l'InFocus SafeWork ont signé



la Declaración de Salud y Seguridad en el Trabajo en Argentina (Déclaration Santé et Sécurité au Travail en Argentine) au moyen de laquelle "les Directives sur les systèmes de gestion de la sécurité et la santé au travail", promues par l'OIT ont été adoptées. Ils se sont engagés à collaborer au développement d'une politique nationale et à un cadre référentiel pour la mise en oeuvre de systèmes de gestion de sécurité et de santé professionnelle. 2. Publication: document Participación de los trabajadores en el mejoramiento de las condiciones de salud y seguridad en el trabajo (Participation des travailleurs à l'amélioration des conditions de santé et sécurité au travail) (OIT, 2004). Promotion de la méthodologie WISE de l'OIT: 1. le Bureau de l'OIT à Buenos Aires recommande la diffusion et la mise en oeuvre de la méthodologie WISE au niveau national. Ainsi, le Programme BID-FUSAT (Fondation pour la Promotion de la Sécurité et de la Santé au Travail) et le Conseil de Qualification et de Formation Professionnelle de Rosario et de sa Région, avec le conseil technique de l'OIT, ont mis en oeuvre à l'échelle nationale le programme de "Mejoramiento de las condiciones de trabajo y productividad en pequeñas y medianas empresas" (formation Amélioration des conditions de travail et productivité dans de petites et moyennes entreprises), à partir de la méthodologie WISE de l'OIT. 2. À l'heure actuelle, se trouve en cours de négociation un projet de coopération technique pour mettre en place la méthodologie WISE dans quatre provinces du pays, avec des ressources de l'entité de Surveillance de Risques au Travail.

VIH/SIDA et le monde du travail. Le Bureau de l'OIT en Argentine a commencé sa campagne de diffusion du Repertorio de recomendaciones prácticas de la OIT sobre el VIH/SIDA y el mundo del trabajo (Répertoire de recommandations pratiques de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail) à l'occasion d'une rencontre tripartite au Ministère du Travail "Le VIH/SIDA et le monde du travail: Défis et propositions", en Décembre 2003. À partir de ce moment-là, les présentations de ce répertoire ont été nombreuses. Par ailleurs, le Bureau prend une part active dans le Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA et a mené à bien, conjointement avec la Banque Mondiale, un projet d'étude sur l'épreuve obligatoire de vérification du VIH/SIDA et sur la discrimination dans le monde du travail en Argentine (2005).

## **Objectif stratégique N° 4: Renforcer le tripartisme et le dialogue social**

### **Période 2000-2001**

Création du Service Fédéral de Médiation et Arbitrage. 1. Mission à Buenos Aires (5-12 décembre 2000) dans le but de coopérer avec le Ministère du Travail dans la création du Service. Les recommandations formulées par l'OIT ont été consignées dans un Décret Réglementaire.

Renforcement des organisations des travailleurs. 1. L'ACTRAV a réalisé une rencontre de formation syndicale UNI-OIT sur l'action syndicale auprès des filiales d'entreprises multinationales en Argentine (Buenos Aires, décembre 2001). 2. Séminaire sur la négociation collective supranationale (Buenos Aires, Décembre 2001) 3. Réunion finale

du cours "Le nouveau syndicalisme municipal", organisé conjointement avec la Confédération Nationale des Employés et Travailleurs Municipaux de l'Argentine – de COEMA (Avellaneda, août-septembre 2001). 4. À la demande de l'Union du Personnel Civil de la Nation (UPCN) et avec l'appui d'ACTRAV, le Bureau de l'OIT en Argentine a organisé un Cours sur la négociation collective, la médiation et l'arbitrage dans le secteur public (Buenos Aires, Octobre 2001).

Renforcement des organisations d'employeurs. 1. Séminaire sur la solution alternative de conflits dans les relations de travail (Buenos Aires, novembre 2000). 2. Séminaire Vers une culture de la prévention (Córdoba, novembre 2000); 3. Séminaire Entreprises et marchés intégrés: stratégies de croissance (Córdoba, septembre 2001). 4. Séminaire sur la promotion de la prévention d'accidents dans les entreprises (Buenos Aires, octobre 2001).

Dialogue social et formation professionnelle. 1. Études: en guise de suivi de l'étude de portée mondiale sur la formation professionnelle dans la négociation collective, le CINTERFOR/OIT, en collaboration avec le Bureau de Secteur pour l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay et le Bureau Régional, ont développé une série d'études nationales sur la négociation collective, le dialogue social et la participation à la formation professionnelle. 2. Publication: ces documents ont été publiés par le CINTERFOR/OIT dans la Série Aportes para el diálogo social y la formación (Apports pour le dialogue social et la formation).

Dialogue social et parité de genre. 1. Le Bureau Régional de Lima, avec le soutien d'ACTRAV et du Bureau de Secteur pour l'Argentine, a mené à bien un projet de recherche sur la négociation collective et la parité de genre en Argentine, au Mexique, au Paraguay, en Uruguay et au Venezuela. 2. Le Ministère du Travail du Chili, le Service National de la Femme du Chili, le Centre de Turin et l'ETM Santiago ont organisé un Séminaire international sur le dialogue social, le tripartisme et l'égalité des chances dans le MERCOSUR (Santiago du Chili, décembre 2000).

### **Période 2002-2003**

Projet de Création d'un Conseil Économique et Social. 1. Assistance technique afin d'élaborer une proposition pour la création du Conseil Économique et Social en tant qu'organe consultatif des Pouvoirs Exécutif et Législatif en matière socio-économique et de travail. À cet effet, la visite du Président du Conseil Économique et Social d'Espagne a permis de réaliser des journées de réflexion avec le Gouvernement et avec les acteurs sociaux.

### **Période 2003-2006**

Commission Tripartite concernant l'égalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes dans le monde du travail – CTIO. 1. Création de la Commission Tripartite d'Égalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes dans le Monde du travail (CTIO) au moyen du Protocole d'Accord N° 57 dans le cadre du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale le 28 octobre 1998 à l'initiative

de l'OIT. La Commission est un espace d'interaction entre des représentants gouvernementaux, syndicaux et patronaux pour fortifier la concertation et le dialogue social sur l'égalité de genre dans le monde du travail. 2. Atelier sur des techniques de négociation pour des femmes représentantes des travailleurs et pour les employeurs et Rencontre de Commissions Tripartites du MERCOSUR et du Chili (Montevideo, Mai 2005); 3. Séminaire – Atelier sur la violence au travail « Vers la construction de Politiques Publiques pour la prévention et le traitement de la Violence au travail "(Novembre 2005), dont les résultats ont contribué à la création du Bureau de Violence au Travail du MTESS; 4. Séminaire sur l'application de la loi de quota féminin (Buenos Aires, Décembre 2005) dans le but de réfléchir sur les portées de la Loi 25.674, de Quota Syndical Féminin, son actuel état d'application et les défis futurs pour sa diffusion et sa mise en oeuvre, organisé avec le soutien d'ACTRAV; 5. Séminaire "La dimension sociale de la globalisation: le marché du travail, dans une perspective de genre "(Buenos Aires, Juin 2006), organisé conjointement avec la CTIO et la Fondation F.Ebert.

Renforcement des mécanismes institutionnels pour le dialogue social. Ce projet régional, financé par le gouvernement espagnol, a été exécuté entre 2004 et 2007. Son objectif de développement a été de contribuer à la consolidation des processus de dialogue à travers la reconnaissance, la relation et le consensus entre le gouvernement et les acteurs sociaux par la création et le renforcement de diverses structures de participation démocratique permettant de traiter une vaste gamme de sujets socio-économiques d'intérêt commun. Au niveau national, les contreparties du projet – identifiées par le MTESS – ont été la Commission Nationale du Travail Agricole (CNTA), la Commission Tripartite d'Égalité des Chances et de Traitement pour les travailleurs des deux sexes dans le Monde du travail (CTIO) et la Commission de Formation du Conseil National de la Productivité, l'Emploi et le Salaire Minimum Vital et Mobile. Les expériences de la CNTA et la CTIO ont été publiées dans des documents de travail

Renforcement de la négociation collective. 1. Formation: pendant l'année 2003, l'Union du Personnel Civil de la nation (UPCN) a développé un Programme de formation sur la négociation collective dans le secteur public. 2. Publication La negociación colectiva en el Estado: formación de negociadores en el sector público (La négociation collective dans l'État: formation de négociateurs dans le secteur public) (OIT/UPCN, 2004). 3. Action de l'État: en mars 2004, avec l'approbation de la loi 25.877 sur l'Ordre du Régime du travail, un nouveau cadre normatif a été établi en matière de droit collectif du travail. 4. Études sur le niveau, la distribution et l'évolution des salaires et autres revenus dans l'ensemble de l'économie et dans des domaines spécifiques (privés, publics, salaire minimum, autres salaires fixés institutionnellement, négociation collective, etc.), lesquels ont été examinés lors des réunions techniques tripartites ce qui a permis d'enrichir la négociation collective et le dialogue social, en général. 5. Formation: adressée à des fonctionnaires du Ministère pour leur travail dans les équipes techniques de soutien dans la politique de salaires. 6. Le PNTD prévoit, dans son Objectif numéro 7, le renforcement de la négociation collective. Depuis 2003, une croissance des conventions et des accords homologués a été homologuée année après année, et entre janvier et novembre 2006 presque 500

conventions et accords d'entreprises ont été signés, chiffre manifestement supérieur aux moyennes de la décennie des années quatre-vingt-dix, qui ne dépassaient pas 150. Entre 2003 et 2006, presque 4.2 millions de salariés privés enregistrés ont eu une amélioration de leurs revenus au moyen de la négociation collective, et en 2006 les salaires établis dans ce cadre se situaient au-dessus du seuil de pauvreté d'une famille type. À l'heure actuelle, la couverture permanente de la négociation collective atteint 83% de l'ensemble des 5 millions de salariés enregistrés.

Réseau Académique pour le Dialogue Social. En Mars 2001, le Red Académica para el Diálogo Social (Réseau Académique pour le Dialogue Social) a été constitué dans la ville d'Almagro, en Espagne. Dès 2003, et à la demande du Bureau Régional, le Bureau de l'OIT en Argentine a créé un Chapitre sur l'Argentine dans ce Réseau, dans le cadre duquel diverses activités de formation et de promotion du dialogue social et des droits fondamentaux au travail ont été réalisées.

Consolidation des syndicats face aux nouveaux défis de l'intégration en Amérique Latine. Ce projet régional, financé par le Gouvernement espagnol, a prévu de commencer en Argentine en 2007.

Programme d'activités sectorielles de l'OIT. Dans l'exercice biennal 2004-2005, l'Argentine a pris part à divers Programmes sectoriels promus par l'OIT à Genève, parmi lesquels il convient de remarquer les programmes suivants: "Personal docente para el futuro: remediar la escasez de personal docente para alcanzar el objetivo de educación para todos" (Personnel enseignant pour l'avenir: remédier à la pénurie de personnel enseignant pour atteindre l'objectif d'éducation pour tous), et "El sector de la hotelería, la restauración y el turismo: hacer frente a las crisis y crear mejores ejemplos" (dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme: faire face aux crises et créer de meilleurs emplois).

L'Accord Global en Argentine: Le secteur privé argentin a adhéré, en avril 2004, à l'Accord Global de l'ONU comme une contribution concrète et effective du secteur privé à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Pour faciliter ce processus, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) et l'OIT ont commencé un programme destiné à promouvoir, établir et renforcer la pratique de la Responsabilité Sociale Patronale en Argentine.

## **Objectifs transversaux**

### **Période 2002-2003**

Coordination de politiques. 1. Assistance Technique: suite à l'objectif "compter sur la coopération d'un spécialiste mondial de premier niveau afin de coopérer à la coordination des programmes économiques et d'emploi", prévu dans le Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis in Argentina (Programme spécial de coopération technique en réponse à la crise en Argentine) (2002-2003), l'OIT a fourni une

coopération technique au MTESS entre les années 2002 et 2003 avec la visite de Richard Freeman, dans le but de conseiller le Gouvernement argentin dans la méthodologie permettant de rendre compatibles les programmes économiques et d'emploi. 2. Publication: Respuesta a la crisis económica en un mundo post-consenso de Washington: el rol del trabajo (Réponse à la crise économique dans un monde post-consensus de Washington: le rôle du travail), qui a été publié par la suite par l'Association Argentinne de Spécialistes en Études du Travail (ASET) dans sa publication «Revista Estudios del Trabajo»

### **Période 2003-2006**

Coordinations de politiques. L'assistance technique de l'OIT en matière de coordination de politiques a été maintenue tout au long de cette période aussi bien par rapport au cadre du Projet "Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina (2003-06)" (En faisant face aux défis du travail décent dans la crise argentine) (2003-06) que par rapport au budget régulier de coopération technique assigné au Bureau de l'OIT en Argentine. Le Programme National de Travail Décent 2005-07 (PNTD), considère trois objectifs liés à ce sujet.

Inclusion du concept de travail décent dans les politiques publiques. 1. Action de l'État: inclusion du concept de travail décent dans les politiques publiques. La Loi Nationale 25.877 d'Ordre du Régime du travail, promulguée en 2004, établit que le MTESS devra promouvoir l'inclusion du concept de travail décent dans les politiques publiques nationales, provinciales et municipales. Le Bureau de l'OIT a coopéré à la rédaction du projet de loi dans les aspects liés au travail décent. 2. En décembre 2006, avec la participation décisive du Bureau de l'OIT dans tout le processus, le Conseil Fédéral de la Culture et de l'Éducation a approuvé l'incorporation des contenus des principes et des droits fondamentaux au travail ainsi que le concept de travail décent dans le programme de l'enseignement secondaire dans toutes les juridictions du pays. Coordination de politiques. Analyse et conception de propositions de méthodologies d'estimation d'impact sur le marché du travail des politiques économiques proposées et conception d'un modèle pour calculer les impacts réciproques des diverses politiques. 2. Conférence Internationale et Atelier "La globalisation et le développement national: Vers plus de cohérence entre les politiques économiques et la politique du travail "(Buenos Aires, Août 2005), dont le suivi a été réalisé par l'adaptation du modèle à la réalité nationale et par la formation du personnel national. 3. L'adaptation du modèle sera débattue dans une réunion technique qui aura lieu en 2007. 4. En matière de gestion et de conception administrative, deux voyages d'étude de hauts fonctionnaires ont permis l'examen in situ d'expériences d'excellence (en France et au Japon) qui ont été présentés dans deux rapports et un document qui prévoit la création d'un Institut d'Études du Travail, considéré comme un mécanisme institutionnel qui examinera en détail son applicabilité au MTESS.

Système d'indicateurs de Travail Décent (SITD). 1. Construction et mise en marche d'un Système d'Indicateurs de Travail Décent (Objectif numéro 2 du PNTD): un système qui présente de manière articulée un minimum suffisant d'indicateurs qui peuvent être construits aujourd'hui a été conçu. Le SITD est articulé sur deux axes: Qualité et Quantité, autour desquels trois points ont été définis: Dignité et Sécurité; Bien-être et Équité; et Liberté. Les indicateurs mesurent le déficit et sont accompagnés d'information supplémentaire qui permet de mieux l'analyser; des indicateurs de contexte ont aussi été élaborés, offrant un cadre pour les analyser. L'équité de genre est considérée comme un axe transversal et contrôlée dans toutes les dimensions. Les indicateurs liés aux Objectifs de Développement du Millénaire sont considérés dans le système, dans quelques cas pour mesurer le déficit, dans d'autres comme indicateurs de contexte. À la fin du mois de décembre 2006 ont été présentés les résultats d'un essai pilote passé par des fonctionnaires du MTESS. À l'heure actuelle on introduit des ajustements en fonction de ce qui a été examiné avec les autorités et les techniciens du Ministère.

Base de connaissances sur les effets sociaux de la globalisation. 1. Conférence Internationale et Atelier "La globalisation et le développement national: Vers plus de cohérence entre politiques économiques et celles du travail" (Buenos Aires, Août 2005), pendant laquelle – mis à part les apports nationaux – une étude a été élaborée sur la "Globalización financiera y mercado de trabajo en Argentina" ("Globalisation financière et marché du travail en Argentine") et les expériences irlandaises, coréennes et finlandaises ont été analysées, ainsi que leurs façons de faire face aux impacts de la globalisation.

Conception d'un système intégré d'indicateurs de gestion, monitoring et évaluation des actions, programmes et politiques du MTESS (objectif numéro 9 du PNTD). Le MTESS ne compte pas sur un système central d'information sur indicateurs de gestion, monitoring et évaluation des principales actions, programmes et politiques du MTESS. Pour cette raison, l'assistance technique a été consacrée au renforcement des systèmes d'information des Secrétariats de l'Emploi y du Travail, comme un premier pas pour avancer vers la conception d'un système intégré.

Système adjoint d'indicateurs de gestion des programmes et plans d'emploi et de formation professionnelle. On a travaillé à la conception d'un système de datawarehouse pour incorporer l'information produite par les secteurs de gestion. L'appui de l'OIT a consisté en la conception et le développement de ce système et l'assistance technique pour la discussion sur les différentes stratégies de travail. Suite aux actions développées, le datawarehouse a intégré une grande partie de l'information liée au Programa Jefes y Jefas de Hogar Desocupados (Programme Chefs et Chefs Femmes de Foyer) au chômage et Assurance-chômage, qui comptaient sur des systèmes de gestion informatisés.

Système adjoint d'indicateurs de gestion de rapports de travail

1. Assistance technique: L'appui de l'OIT a consisté en la conception et le développement du système intégrateur (Query Manager) et en l'orientation pour la conception d'applications et la ré-ingénierie du système, qui ont été effectuées par le personnel du

MTESS. On a avancé dans la conception du système intégrateur et le développement et la mise en marche de diverses applications, parmi lesquelles il convient de souligner les suivants: Registre Unique d'Inspections, Infractions et Sanctions; Plan Nacional de Regularización del Trabajo (Plan National de Régularisation du Travail); Système d'Inspections du Travail et la Sécurité Sociale; Service de Conciliation Professionnelle Obligatoire; Registre National d'Associations Syndicales; Registre National de Chambres d'Employeurs; Registre National d'Entreprises de Services Éventuels; Procédures Préventives de Crise; Programme Asistir et Conventions Collectives de Travail.

Le rôle du Bureau de l'OIT en Argentine dans la gestion et l'utilisation partagée de la connaissance. Des composants de diffusion ont été considérés dans les interventions que le Bureau a mises en oeuvre dans le cadre de sa stratégie de communication et de gestion de la connaissance. Pour appuyer ces actions, le Bureau de l'OIT en Argentine compte sur un Service Public d'Information (Presse), une Bibliothèque et l'Édition du site Web. Le secteur de la presse rend un service spécial aux journalistes en les assistant dans la production de notes sur différents sujets concernant l'OIT.

Le service aux utilisateurs internes et externes de l'OIT est fourni à travers le service de référence virtuelle. Il s'agit d'un service d'aide virtuelle aux utilisateurs, auxquels on fait parvenir une bibliographie électronique personnalisée avec les directions d'accès aux documents, rapports, livres, photos, vidéos et portails sur les matières consultées.

Élaboration et mise à jour de bibliographies électroniques thématiques, qui sont périodiquement mises à jour avec l'information produite par l'OIT. Le Bureau s'occupe, outre des fonctionnaires de l'OIT, d'un éventail varié d'utilisateurs: secteur gouvernemental (fonctionnaires des différents ministères, Congrès, provinces et communes), organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que bibliothécaires des secteurs public et privé, enseignants, étudiants, spécialistes et chercheurs socioprofessionnels, avocats spécialistes en droit du travail, syndicalistes de base et journalistes.

Dans le cadre de sa stratégie de communication (presse), le Bureau a pour but d'obtenir une plus grande présence de l'OIT dans les moyens de communication, ce pourquoi on réalise un travail permanent de contact avec des journalistes spécialisés, une information significative est envoyée périodiquement aux moyens de communication, le soutien à la recherche et à la production journalistique est offert et une base de données de contacts de presse est maintenue.

En plus, le Bureau participe au Groupe de Presse et Communication du Système des Nations Unies en Argentine, avec lequel on travaille en faveur d'une meilleure diffusion de l'information des différentes Agences du système. Comme résultat de ce travail conjoint, un site ONU d'accès au Web du Système en Argentine a été créé; des brochures pour la diffusion des Objectifs du Millénaire et des activités du Système ONU en

Argentine<sup>2</sup> sont publiées; il y a en outre la participation par un stand de diffusion conjoint à la Foire Internationale du Livre de Buenos Aires et la coopération aux différentes campagnes de presse des agences.

Le Bureau a développé un Site Web harmonisé avec celui du Bureau Régional et celui de Genève, qui répond aux besoins des utilisateurs aussi bien internes qu'externes (<http://www.oit.org.ar>).

Finalement, le Bureau participe aux réseaux d'information connexes aux sujets de l'OIT, ce qui a permis de diffuser les activités de l'OIT à un spectre beaucoup plus vaste d'utilisateurs, travailler avec des unités d'information de différentes disciplines et échanger des expériences et des connaissances pour les mettre au service de tous les utilisateurs d'Amérique Latine et contribuer à la diffusion d'information socioprofessionnelle en accord avec les principes de l'OIT et l'intérêt de nos élus. Parmi les principaux réseaux auxquels participe le Bureau de l'OIT en Argentine, il convient de détacher les suivants: a) UNIRED: Réseau de réseaux en sciences sociales et économiques; B) REMOS: Réseau de Récupération et de Protection d'Archives des Travailleurs et des Mouvements Sociaux Argentins; C) Réseau de Bibliothèques de Droit et Sciences Juridiques "Bibliothèques Jurired"; et d) RECIARIA: Association de réseaux d'information.

---

<sup>2</sup> <http://www.onu.org.ar>



## Annexe 7: Tableaux d'exécution budgétaire

Rapport de l'exécution du Programme de l'OIT élaboré par le Bureau de l'OIT en Argentine sur la base des spécifications proposées par l'Évaluateur.

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
<b>Objetivo estratégico 1: Promover y cumplir las normas y principios y derechos fundamentales en el trabajo</b>						
<b>1. Presupuesto regular de la OIT (incluye RBTC)</b>						
Erradicación del trabajo infantil (2005-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC y PSI)	71,864	0	0	42,566	29,298
Proyecto piloto Construyendo el futuro con un trabajo decente (2003-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC y PSI)	44,423	0	5,000	34,556	4,867
Promoción de la Declaración de la OIT relativa a los principios y derechos fundamentales en el trabajo (2000-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	9,247	8,543	704	0	0
Promoción del Convenio núm. 169 de la OIT sobre poblaciones indígenas (2000-2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	1,500	1,500	0	0	0
Programa subregional sobre las normas internacionales del trabajo en la formación profesional - Promoción del Convenio 142 sobre formación profesional (2000-2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	2,665	2,665	0	0	0
<b>Subtotal presupuesto regular</b>		<b>129,699</b>	<b>12,708</b>	<b>5,704</b>	<b>77,122</b>	<b>34,165</b>

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
<b>2. Proyectos de cooperación técnica</b>						
<b>2.1 Proyectos nacionales</b>						
Programa de estudios sobre el trabajo infantil en Argentina (2006-2007)	Gobierno de Estados Unidos (USDOL)	21,484	0	0	0	21,484
Proyecto piloto Construyendo el futuro con un trabajo decente (2003-2007) - Publicaciones	Gobierno de Estados Unidos (USDOL)	10,000	0	0	10,000	0
Encuesta y Observatorio de Trabajo Infantil - IPEC/SIMPOC (2003-2007)	Gobierno de Canadá (P.340.00.900.006)	320,762	0	12,631	308,131	0
<b>Subtotal proyectos nacionales</b>		<b>352,246</b>	<b>0</b>	<b>12,631</b>	<b>318,131</b>	<b>21,484</b>
<b>2.2 Proyectos regionales</b>						
Erradicación del Trabajo Infantil en América Latina - Sudamérica - (2007-2010)	Gobierno de España (RLA/05/54P/SPA)	0	0	0	0	0
Programa internacional para la abolición del trabajo infantil – IPEC, Coordinación Subregional América del Sur - Segunda Fase (2002-2007)	Gobierno de España (RLA/01/50P/SPA)	529,508	0	112,404	285,191	131,913
Programa internacional para la abolición del trabajo infantil – IPEC - Primera Fase (1995-2001)	Gobierno de España (RLA/95/M03/SPA)	446,429	446,429	0	0	0
Extensión del proyecto Prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de niños y adolescentes en la triple frontera de Argentina, Brasil y Paraguay (2004-2006)	Gobierno de Estados Unidos (RLA/04/55P/USA)	166,666	0	0	157,535	9,131
Prevención y eliminación de la explotación sexual comercial de niños y adolescentes en la triple frontera de Argentina, Brasil y Paraguay (2001-2006)	Gobierno de Estados Unidos (RLA/00/55P/USA)	671,822	27,522	374,845	262,812	6,643

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Principios y Derechos del Trabajo en el contexto de la Conferencia Interamericana del Trabajo de la Organización de Estados Americanos - OEA - Fase II (2002-2007)	Gobierno de Estados Unidos (RLA/02/55M/USA)	68,416	0	28,275	35,726	4,415
Principios y Derechos del Trabajo en el contexto de la Conferencia Interamericana del Trabajo de la Organización de Estados Americanos - OEA - Fase I (2000-2005)	Gobierno de Estados Unidos (RLA/00/51M/USA)	51,902	35,131	14,741	2,031	0
<b>Subtotal proyectos regionales</b>		<b>1,934,743</b>	<b>509,081</b>	<b>530,265</b>	<b>743,295</b>	<b>152,102</b>
<b>TOTAL Objetivo Estratégico Núm. 1</b>		<b>2,416,688</b>	<b>521,789</b>	<b>548,600</b>	<b>1,138,548</b>	<b>207,751</b>

**Objetivo estratégico 2: Crear mayores oportunidades para las mujeres y los hombres, con objeto de que dispongan de unos ingresos y de un empleo decentes**

**1. Presupuesto regular de la OIT (incluye RBTC)**

Políticas macroeconómicas para el empleo y la reducción de la pobreza (2002-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	4,562	0	4,562	0	0
Políticas de ingreso (2002-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	4,700	0	4,700	0	0
Promoción del desarrollo económico local (2002-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	5,998	0	5,998	0	0
Fortalecimiento del Sistema de formación profesional en Argentina (2001-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	35,566	6,809	0	24,706	4,051
Programa de formación en relaciones laborales y formación profesional (2000)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	1,972	1,972	0	0	0

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis en Argentina (2002) - Componente Empleo	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	44,282	0	44,282	0	0
Proyecto Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina (2003-2006) - Componente Empleo	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	337,994	0	209,583	111,790	16,621
Proyecto Apoyo al Programa Nacional de Trabajo Decente en Argentina (2006) - Componente Empleo	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	46,385	0	0	0	46,385
<b>Subtotal presupuesto regular</b>		<b>481,459</b>	<b>8,781</b>	<b>269,125</b>	<b>136,496</b>	<b>67,057</b>
<b>2. Proyectos de cooperación técnica</b>						
<b>2.1 Proyectos nacionales</b>						
Programa integrado de apoyo para la reactivación del empleo en la Argentina - AREA (2004-2008)	Gobierno de Italia (ARG/02/01M/ITA)	4,900,934	0	0	2,754,537	2,146,397
Programa piloto de planificación estratégica del desarrollo local - DeINet (1998-2002)	Gobierno de Argentina (Programa REDES)	122,553	89,129	33,424	0	0
Programa de investigación sobre informalidad y exclusión social (1998-2000)	Gobierno de Argentina (ARG/98/01M/ARG)	8,813	8,813	0	0	0
<b>Subtotal proyectos nacionales</b>		<b>5,032,300</b>	<b>97,942</b>	<b>33,424</b>	<b>2,754,537</b>	<b>2,146,397</b>
<b>2.2 Proyectos regionales</b>						
Políticas de empleo para la igualdad de género y raza/etnia en los países del Mercosur y Chile (2006-2008)	Gobierno de España (RLA/06/04M/SPA)	28,921	0	0	0	28,921

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Promoción del empleo juvenil en América Latina (2005-2009)	Gobierno de España (RLA/05/04M/SPA + RLA/05/05M/SPA)	56,014	0	0	5,563	50,451
Incorporación de la dimensión de género en las políticas de erradicación de la pobreza y generación de empleo en América Latina (2002-2004)	Gobierno de los Países Bajos (RLA/02/52M/NET)	208,333	0	172,382	35,951	0
Sistema de Información y Análisis Laboral - SIAL (1999-2008)	Gobierno de Panamá (RLA/98/03M/PAN)	112,640	29,755	33,825	31,725	17,334
Promoción de la estabilidad en el empleo (1999-2003)	Gobierno de España (RLA/99/04M/SPA)	73,194	29,454	43,740	0	0
Programa regional para el fortalecimiento de la formación técnica y profesional de mujeres de bajos ingresos - ForMujer (1998-2004)	Banco Interamericano de Desarrollo (RLA/96/01M/IDB)	98,598	77,959	20,864	-226	0
El rol de los actores sociales en la superación de la exclusión social. El caso del Mercosur y Chile (1997-2000)	Fundación Ford (RLA/97/M03/FOR)	6,764	6,764	0	0	0
<b>Subtotal proyectos regionales</b>		<b>584,464</b>	<b>143,933</b>	<b>270,812</b>	<b>73,014</b>	<b>96,706</b>
<b>TOTAL Objetivo Estratégico Núm. 2</b>		<b>6,098,223</b>	<b>250,656</b>	<b>573,360</b>	<b>2,964,047</b>	<b>2,310,160</b>

### Objetivo estratégico 3: Realzar el alcance y la eficacia de la protección social para todos

#### 1. Presupuesto regular de la OIT (incluye RBTC)

Protección social en Argentina (2002-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	47,000	0	47,000	0	0
--	--------------------------------------	--------	---	--------	---	---

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Reformulación del Sistema de Prestaciones por Desempleo en la Argentina (2000-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	21,522	4,278	0	17,244	0
Formalización del empleo no registrado (2004-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	23,000	0	0	23,000	0
Economía informal (2004-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	7,374	0	0	7,374	0
Tiempo de trabajo (2004-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	12,000	0	0	12,000	0
Herramientas estratégicas contra la exclusión y la pobreza en el sector de la salud – Programa STEP (2000-2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	180,000	180,000	0	0	0
Promoción de la seguridad y salud en el trabajo (2002-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	20,443	0	8,448	11,995	0
HIV/SIDA y el mundo del trabajo (2002-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	5,251	0	2,251	3,000	0
Promoción de la Metodología WISE-OIT en Argentina (2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	6,340	6,340	0	0	0
Fortalecimiento de los servicios de inspección del trabajo (2000-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	4,329	3,403	926	0	0
Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis en Argentina (2002) - Componente Protección Social	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	72,086	0	72,086	0	0
Proyecto Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina (2003-2006) - Componente Protección Social	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	270,497	0	50,190	207,987	12,320

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Proyecto Apoyo al Programa Nacional de Trabajo Decente en Argentina (2006) - Componente Protección Social	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	116,673	0	0	0	116,673
Acciones dirigidas a la economía informal (2006)	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	100,000	0	0	0	100,000
<b>Subtotal presupuesto regular</b>		<b>886,515</b>	<b>194,021</b>	<b>180,901</b>	<b>282,600</b>	<b>228,993</b>
<b>2. Proyectos de cooperación técnica</b>						
<b>2.2 Proyectos regionales</b>						
Actividades preparatorias para la aplicación de los programas nacionales de trabajo decente en los países del Mercosur (2006-2007) - Componente: Protección Social	Gobierno de España (RLA/06/05M/SPA)	12,000	0	0	0	12,000
Promoción de la seguridad y salud en el trabajo de construcción en Mercosur y Chile (2003-2007)	Gobierno de España (RLA/01/08M/SPA)	23,399	0	4,154	19,245	0
<b>Subtotal proyectos regionales</b>		<b>35,399</b>	<b>0</b>	<b>4,154</b>	<b>19,245</b>	<b>12,000</b>
<b>TOTAL Objetivo Estratégico Núm. 3</b>		<b>921,914</b>	<b>194,021</b>	<b>185,055</b>	<b>301,845</b>	<b>240,993</b>

**Objetivo estratégico 4: Fortalecer el tripartismo y el diálogo social**

**1. Presupuesto regular de la OIT (incluye RBTC)**

Programa de apoyo a las organizaciones de trabajadores (2000-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	82,149	15,486	31,610	35,053	0
Programa de apoyo a las organizaciones de empleadores (2000-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	71,667	20,998	18,319	26,670	5,680

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Red Académica para el Diálogo Social (2004-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	10,613	0	0	10,613	0
Promoción del diálogo social (2002-2003)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	19,030	0	19,030	0	0
Fortalecimiento de la Comisión Nacional Tripartita para la Igualdad de Oportunidades entre Varones y Mujeres en el Mundo Laboral - CTIO (2000-2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	8,218	8,218	0	0	0
Programa de actividades sectoriales de la OIT en Argentina (2004-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	17,950	0	0	17,950	0
Promoción de los temas sociolaborales en las instituciones del Mercosur (2002-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	21,794	0	18,344	3,450	0
Apoyo a reuniones y conferencias regionales organizadas en la Argentina (2000-2001)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	2,080	2,080	0	0	0
Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis en Argentina (2002) - Componente Diálogo Social	Presupuesto Regular de la OIT (A.430.30.211.001)	20,184	0	20,184	0	0
Proyecto Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina (2003-2006) - Componente Diálogo Social	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	55,629	0	18,456	34,571	2,602
<b>Subtotal presupuesto regular</b>		<b>309,314</b>	<b>46,782</b>	<b>125,943</b>	<b>128,307</b>	<b>8,282</b>
<b>2. Proyectos de cooperación técnica</b>						
<b>2.2 Proyectos regionales</b>						
Fortalecimiento de los sindicatos ante los nuevos retos de la integración en América Latina (2006-2009)	Gobierno de España (RLA/06/03M/SPA)	8,835	0	0	0	8,835



Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Fortalecimiento de los mecanismos institucionales para el diálogo social (2004-2007)	Gobierno de España (RLA/02/06M/SPA)	165,927	0	0	115,840	50,087
Los sindicatos y el trabajo decente en la era de la globalización en América Latina (2002-2005)	Gobierno de España (RLA/01/10M/SPA)	75,688	0	42,893	32,795	0
Fortalecimiento de las organizaciones de trabajadores en América Latina para su participación en el diálogo social tripartito y el desarrollo socioeconómico de la región (1996-2000)	Gobierno de España (RLA/95/08M/SPA)	51,521	51,521	0	0	0
<b>Subtotal proyectos regionales</b>		301,971	51,521	42,893	148,634	<b>58,922</b>
<b>TOTAL Objetivo Estratégico Núm. 4</b>		611,285	98,303	168,836	276,941	<b>67,204</b>

#### Objetivos Transversales

##### 1. Presupuesto regular de la OIT (incluye RBTC)

Coordinación de políticas y globalización (2004-2007)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	78,904	0	0	63,100	15,804
Diseño del Sistema de Indicadores de Trabajo Decente para Argentina y el Sistema integrado de gestión, monitoreo y evaluación para el MTESS (2004-2005)	Presupuesto Regular de la OIT (RBTC)	32,861	0	0	32,861	0
Proyecto Apoyo al Programa Nacional de Trabajo Decente en Argentina (2006) - Componente Coordinación de Políticas	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	36,919	0	0	0	36,919
Proyecto Enfrentando los retos al trabajo decente en la crisis argentina (2003-2006) - Componente Coordinación de Políticas	Presupuesto Regular de la OIT (Superávit 2000-2001)	149,202	0	8,122	134,448	6,632

Actividad	Fuente de financiación (código del proyecto)	Presupuesto total del proyecto	Gasto total para Argentina			
			2000-01	2002-03	2004-05	2006
Programa especial de cooperación técnica en respuesta a la crisis en Argentina (2002) - Componente Coordinación de Políticas	Presupuesto Regular de la OIT (A.430.30.211.001)	13,449	0	13,449	0	0
Subtotal presupuesto regular		<b>311,335</b>	<b>0</b>	<b>21,571</b>	<b>230,409</b>	<b>59,355</b>
<b>2. Proyectos de cooperación técnica</b>						
<b>2.2 Proyectos regionales</b>						
Actividades preparatorias para la aplicación de los programas nacionales de trabajo decente en los países del Mercosur (2006-2007) - Componente: Sistema de Indicadores de Trabajo Decente	Gobierno de España (RLA/06/05M/SPA)	14,803	0	0	0	14,803
<b>Subtotal proyectos regionales</b>		<b>14,803</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14,803</b>
<b>TOTAL Objetivos Transversales</b>		<b>326,138</b>	<b>0</b>	<b>21,571</b>	<b>230,409</b>	<b>74,158</b>
<b>GRAN TOTAL</b>		<b>10,374,247</b>	<b>1,064,769</b>	<b>1,497,421</b>	<b>4,911,790</b>	<b>2,900,266</b>

## Annexe 8: Liste de séminaires, réunions, conférences et ateliers pendant la période 2001 - 2006

Date	Nom	Lieu
Sept. 2001	Programme de Renforcement Institutionnel sur l'équité de Genre, élimination de la Pauvreté et Génération d'Emploi en Argentine Atelier de Formation	Buenos Aires
Déc. 2001	Réunion Technique sur l'Applicabilité Juridique de la Déclaration Sociale et du Travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Juin 2002	Atelier pour l'élaboration d'un plan de travail conjoint MERCOSUR et Chili en matière de travail des enfants	Buenos Aires
Août. 2002	Réunion d'évaluation des entités sociales et du travail du MERCOSUR et la participation de l'OIT	Buenos Aires
Oct. 2002	Réunion pour employeurs du MERCOSUR	Buenos Aires
Oct. 2002	Atelier technique de discussion sur le travail des Commissions Tripartites pour l'Équité de Genre dans le Cône Sud	Buenos Aires
Oct. 2002	Atelier Sous-régional Commissions tripartites dans le Cône Sud	Buenos Aires
Déc. 2002	Dialogue Uruguay – Argentine sur la Dimension Sociale de la Globalisation – Commission Mondiale sur la Dimension Sociale de la Globalisation	Montevideo
Nov. 2002	Réunion technique préparatoire du Séminaire Monitoring et Inspection dans le contexte du Plan Sous-régional MERCOSUR et Chili pour l'Élimination du Travail des Enfants tenue à Buenos Aires les 2 et 3 décembre 2002	Buenos Aires
Mar. 2003	Réunion d'information sur la 91ème Réunion de la Conférence Internationale du Travail – Buenos Aires	Buenos Aires
Mar. 2003	Séminaire Technique Régional du Projet "Incorporation de la Dimension de Genre aux Politiques d'Élimination de la Pauvreté et Génération d'Emploi en Amérique Latine"	Buenos Aires
Mar. 2003	Séminaire Atelier Histoires de travail et fréquence des apports au système de sécurité sociale – Buenos Aires	Buenos Aires
Avril 2003	Atelier de Sensibilisation pour le renforcement de la Dimension de Genre dans l'Agenda Syndicale	Buenos Aires
Avril 2003	Atelier technique pour des représentants des employeurs auprès des organes sociaux et du travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Juillet 2003	Atelier technique pour des représentants de l'Observatoire du Marché de Travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Juillet 2003	Tournée sur la discrimination: Le temps de l'égalité dans le travail Buenos Aires	Buenos Aires
Août 2003	Atelier National de Formation Incorporation de la dimension de genre aux politiques d'élimination de la pauvreté et génération d'emploi en Amérique Latine Projet GPE	Buenos Aires
Août 2003	Séminaire Régional Tripartite sur la Promotion du Dialogue Social dans la Restructuration des Services Financiers en Amérique Latine	Buenos Aires

Août. 2003	Réunion Technique sur la Justice du Travail et la Déclaration Sociale et du Travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Sept. 2003	Réunion de discussion sur des politiques d'emploi dans les pays du MERCOSUR	Buenos Aires
Sept. 2003	Atelier technique pour des représentants des employeurs auprès des instances sociales et du travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Sept. 2003	Réunion de coordination entre la Section Uruguayenne de la Commission Sociale et du travail du MERCOSUR et l'OIT	Buenos Aires
Oct. 2003	Séminaire Sous-régional Déclarations de l'OIT et du MERCOSUR: Processus d'Intégration de la Région	Buenos Aires
Oct. 2003	Conférence Nationale Tripartite sur l'Emploi en Argentine	Buenos Aires
Nov.2003	Première Rencontre sur Dialogue Social et Travail Décent Réseau Académique Argentin pour le Dialogue Social	Mar del Plata
Nov. 2003	Réunion MERCOSUR	Buenos Aires
Déc. 2003	Le VIH/SIDA et le monde du travail: Défis et propositions	Buenos Aires
Déc. 2003	Réunion avec des représentants des employeurs et des travailleurs de la Commission Sociale et du travail pour discuter l'élaboration des documents de base pour la conférence sur l'emploi du MERCOSUR qui s'est tenue en avril 2004	Buenos Aires
Nov. 2003	Séminaire de Fin de Projet "Incorporation de la dimension de genre aux politiques d'élimination de la pauvreté et génération d'emploi en Amérique latine"	Buenos Aires
Nov. 2003	Réunion bipartite régionale "Promotion du dialogue et suivi de la déclaration en matière de liberté syndicale"	Buenos Aires
Nov. 2003	Atelier national tripartite sur le travail décent et politiques de développement	Buenos Aires
Mai. 2004	Rencontre Sous-régionale "Bonnes Pratiques pour la Libre Circulation de Travailleurs dans le MERCOSUR"	Buenos Aires
Mars. 2004	Réunion avec des représentants des travailleurs de la Commission Sociale et du travail pour discuter les documents pour la Conférence sur l'Emploi du MERCOSUR	Buenos Aires
Mars. 2004	Réunion avec des représentants des employeurs de la Commission Sociale et du travail pour discuter les documents pour la Conférence sur l'Emploi du MERCOSUR	Buenos Aires
Mars. 2004	Réunion avec des représentants du gouvernement de la Commission Sociale et du travail pour discuter les documents pour la Conférence sur l'Emploi du MERCOSUR	Buenos Aires
Avril 2004	L'avenir de la prévision sociale en Argentina et dans le Monde: « Évaluation et Défis »	Buenos Aires
Mai 2004	Réunion des instances Sociales et du travail du MERCOSUR	Buenos Aires
Juillet 2004	Programme "En construisant l'avenir par le Travail Décent" Premier Atelier	Buenos Aires
Août. 2004	Programme "En construisant l'avenir avec le Travail Décent" Premier Atelier Paraná	Paraná
Sep.-Oct. 2004	Réunion Programme National Travail Décent	Buenos Aires

Oct. 2004	Congrès International sur l'égalité des chances et de traitement dans l'emploi et l'occupation, élimination du travail des enfants et liberté syndicale	Buenos Aires
Oct. 2004	Projet "En Construisant l'avenir par le Travail Décent" Deuxième Atelier – Ville de Paraná, Argentine	Buenos Aires
Nov. 2004	Séminaire sur le secteur informel	Buenos Aires
Nov. 2004	Présentation du livre Politiques d'emploi pour vaincre la pauvreté – Argentine	Buenos Aires
Nov. 2004	Projet RLA/01/M10/SPA – Les syndicats et le travail décent à l'ère de la globalisation en Amérique Latine – Atelier de Formation sur les conditions de travail, sécurité et santé au travail pour des représentants de centrales syndicales du secteur métallurgique	Las Parejas, Santa Fe
Déc. 2004	Programme d'action Personnel enseignant pour l'avenir: corriger le manque de personnel enseignant pour atteindre l'objectif Éducation pour Tous – Groupe de Direction Nationale, Buenos Aires – Première réunion	Buenos Aires
Déc. 2004	Inquiétudes sur le VIH/SIDA dans l'entreprise, Buenos Aires	Buenos Aires
Mars. 2005	Atelier Innovation et travail décent	Buenos Aires
Avril 2005	Cours A2-50766 – Marketing dans l'entreprise dans le contexte du XXI siècle	Buenos Aires
Avril 2005	Colloque tripartite pour promouvoir la Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales au MERCOSUR	Montevideo, Uruguay
Avril 2005	Séminaire Régional pour des organisations d'employeurs d'Amérique Latine sur l'amélioration de la productivité et les conditions de travail	Buenos Aires
Mai. 2005	Présentation du document "Défis de l'emploi dans une économie globale". Étude comparative sur l'Argentine, le Brésil et le Mexique	Buenos Aires
Mai. 2005.	Projet "En Construisant l'avenir par le travail décent" – Quatrième Atelier	Buenos Aires
Juin. 2005	Atelier du Réseau Académique pour le Dialogue Social	Buenos Aires
Juin. 2005	Observatoire du Marché de Travail du MERCOSUR – Projet d'harmonisation d'indicateurs – Réunion Technique pour la définition des critères généraux pour homogénéiser les indicateurs de travail	Buenos Aires
Août. 2005	Conférence Internationale La globalisation et le développement national: Vers plus de cohérence entre les politiques économiques et du travail	Buenos Aires
Août. 2005	II Réunion Technique de Spécialistes – Agenda Hémisphérique pour le Travail Décent	Buenos Aires
Août 2005	Première réunion de travail du Réseau de Conseillers Techniques pour l'appui du Bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes	Buenos Aires
Août 2005	Réunion Réseau de Travailleurs	Buenos Aires
Sept. 2005	Observatoire du marché de travail du MERCOSUR – Projet pour l'homogénéisation et la comparabilité d'indicateurs de travail au Mercosur – 2 <sup>o</sup> Atelier	Buenos Aires

Nov. 2005	Séminaire Loi de quote-part syndicale: portées et projections	Buenos Aires
Nov. 2005	Les entreprises dans le cadre de la prévention et l'élimination du travail des enfants. Expériences et conception de programmes d'action	Buenos Aires
Nov. 2005	Séminaire Portées et projections de la loi de Quote-part Syndicale	Buenos Aires
Nov. 2005	Séminaire sur le Respect des normes de travail: une perspective comparée	Buenos Aires
Déc. 2005	Atelier Sous-régional Tripartite: L'Application de la Déclaration de l'OIT relative aux Principes et Droits Fondamentaux du Travail et son Suivi: Respect, actions pratiques, tendances et perspectives au MERCOSUR	Montevideo, Uruguay
Fév. 2006.	Vers un Agenda Hémisphérique pour la promotion de l'emploi décent	Buenos Aires
Avril 2006	Séminaire Atelier sur les politiques actives d'emploi	Buenos Aires
Mai. 2006	Cours sur l'inspection du travail pour des coordonnateurs du Plan national de régulation du Travail	Buenos Aires
Mai. 2006	Séminaire International – Importance des registres administratifs dans la définition de politiques de sécurité sociale	Buenos Aires
Juin. 2006	Présentation du rapport final de l'étude "Analyse Intégrale de l'Assurance-chômage" dans sa version préliminaire	Buenos Aires
Juin. 2006	Réunion technique sur l'informalité, la pauvreté et le salaire minimum	Buenos Aires
Juin. 2006	Réunion de Centres d'Études liés à des organisations d'employeurs en Amérique Latine. Gouvernance démocratique, politique économique et emploi durable	Buenos Aires
Juin 2006	Formation et information en matière de travail des enfants en vue de l'articulation d'actions dans le Secteur Gouvernemental	Buenos Aires
Juin. 2006	Clôture du Plan National pour la Prévention et l'Élimination du Travail des Enfants et renforcement institutionnel des COPRETIs	Buenos Aires
Juin 2006	Le travail rural des enfants	Buenos Aires

## Annexe 9: List de documents et rapports

Ordre	Objectif Stratégique	Nom
1	Droits Fondamentaux	IPEC, "Análisis de las políticas y programas sociales en la Argentina: la acción pública para prevenir y combatir la explotación económica de niños, niñas y adolescentes". Document du travail n° 204. IPEC – OIT
2	Droits Fondamentaux	Litterio Hebe Liliana: "Análisis y recomendaciones para la mejor regulación y cumplimiento de la normativa nacional e internacional sobre el trabajo de los niños, niñas y adolescentes en Argentina". Document du travail n° 203. IPEC – OIT
3	Droits Fondamentaux	"Declaración de Empresas Argentinas en contra del Trabajo Infantil"
4	Droits Fondamentaux	MTESS/OIT "Infancia y adolescencia: Trabajo y otras actividades económicas. Primera encuesta en cuatro subregiones de Argentina, 2006 (EANNA)" MTESS
5	Droits Fondamentaux	MTESS/OIT "Trabajo Infantil y adolescente en cifras. Síntesis de la primera encuesta y resultados por región" 2006. Quatre publications (une par chaque région). MTESS
6	Droits Fondamentaux	GUIMARAES, Arthur Oscar et SPRANDEL, Marcia Anita. "Buenas prácticas y lecciones aprendidas. Sensibilización y fortalecimiento institucional": Colección de Buenas Prácticas y Lecciones Aprendidas en la Prevención y Erradicación de la Explotación Sexual Comercial de Niñas, Niños y Adolescentes. Asunción: OIT/ IPEC Sudamérica, Proyecto Prevención y Eliminación de la Explotación Sexual de niños, niñas y adolescentes en la Triple Frontera (Argentina – Brésil – Paraguay), 2005.
7	Droits Fondamentaux	CTERA/OIT – IPEC/SIRTI – AECI/ Royaume des Pays-Bas / Proyecto Actuemos contra el trabajo infantil a través de la capacitación y la educación "Cartilla: La UNICA oportunidad es la escuela" 2004
8	Droits Fondamentaux	CTERA/OIT – IPEC/SIRTI – AECI/ Royaume des Pays-Bas / Proyecto Actuemos contra el trabajo infantil a través de la capacitación y la educación Cartilla: Todo niño/a que es maltratado sufre, y tiene derecho a ser feliz" 2004
9	Droits Fondamentaux	CARVALHO, Enrique; ROMERO, Adriana et SPRANDEL Márcia (Coord.) "La Explotación Sexual Comercial de Niños, Niñas y Adolescentes en las legislaciones de Argentina, Brasil y Paraguay: Alternativas de armonización para el Mercosur" OIT – IPEC/ SIRTI – US DOL. 2004.
10	Droits Fondamentaux	OIT/IPEC – SIRTI/AECI – CTERA. "Para los niños y niñas el único trabajo debe ser ir a la escuela" Novembre 2003.
11	Droits Fondamentaux	BACHERO, Regina, Ferreira Isa et LOPEZ, Oscar. "Cuaderno para el Debate" IT/IPEC – SIRTI – USDOL, Programa para la Prevención y Eliminación de la Explotación Sexual Comercial Infantil en la Triple Frontera Argentina – Brasil – Paraguay, Août 2003.

12	Droits Fondamentaux	BACHERO, Regina, Ferreira Isa et LOPEZ, Oscar. "Guía para agentes comunitarios" OIT/IPEC – SIRTI – USDOL, Programa para la Prevención y Eliminación de la Explotación Sexual Comercial Infantil en la Triple Frontera Argentina – Brasil – Paraguay, 2003.
13	Droits Fondamentaux	BACHERO, Regina, Ferreira Isa et LOPEZ, Oscar. Paraguay "Guía para Docentes". OIT/IPEC – SIRTI – USDOL, Programa para la Prevención y Eliminación de la Explotación Sexual Comercial Infantil en la Triple Frontera Argentina – Brasil – Paraguay, 2003.
14	Droits Fondamentaux	OIT/IPEC – SIRTI – AECI, Ministère du Travail d'Argentine, Brasil, Chile, Paraguay et Uruguay. "Guía para la implementación de un Sistema de Inspección y Monitoreo de Trabajo Infantil en los países del Mercosur y Chile" Document du Travail N° 169, 2003
15	Droits Fondamentaux	OIT/IPEC – SIRTI – USDOL "Guía para formadores de opinión: Conceptos y orientaciones para el abordaje de la explotación sexual comercial infantil" OIT/IPEC – SIRTI – USDOL, Programa para la Prevención y Eliminación de la Explotación Sexual Comercial Infantil en Triple Frontera Argentina – Brasil – Paraguay, Décembre 2002.
16	Droits Fondamentaux	Miranda, Ana: Seminario "Las empresas en la prevención y erradicación del trabajo infantil: experiencias desarrolladas y diseño de programas de acción". Informe de relatoría, Décembre 2005
17	Droits Fondamentaux	OIT/Argentine. "Promover los principios y derechos fundamentales a través del diálogo social" (2005)
18	Droits Fondamentaux	Quevedo, Luis Alberto: "La comunicación sobre el trabajo infantil en la Argentina" primer informe. 2005
19	Droits Fondamentaux	Campaña Radiofónica de sensibilización sobre Trabajo Infantil en Argentina <sup>3</sup>
20	Transversaux	Tomada, Carlos "Presentación ante el Consejo de Administración de la OIT" 2005
21	Droits Fondamentaux	OIT "Experiencias de enseñanza aprendizaje en torno al trabajo decente y los principios y derechos fundamentales del trabajo" (2006)
22	Droits Fondamentaux	OIT "Manual de Formación para docentes" (2006)
23	Tripartisme et Dialogue Social	Golber, Laura "Informe de la Red de Diálogo Social" (2005)
24	Tripartisme et Dialogue Social	CNTA "Diálogo Social y Tripartismo En El Sector Agrario: Experiencia De La Comisión Nacional De Trabajo Agrario De Argentina" 2006 <sup>3</sup>
25	Emploi et Revenus	Adriana Marshall, "Determinantes económicos e institucionales de la evolución de los diferenciales de salario" (Août 2003). Serie Materiales de Capacitación N° 2
26	Emploi et Revenus	Agustín Salvia "Gestión de la política de empleo durante 2003. ¿Atendiendo la emergencia social o proyectando una política de estado" (2003)

<sup>3</sup> <http://www.oit.org.pe/portal/ds/interior.php?secCodigo=147>



27	Emploi et Revenus	Alberto Barbeito, Noemí Giosa Zuazua et Corina Rodríguez Enriquez, "La cuestión social en la Argentina y el Plan Jefes y Jefas de Hogar Desocupados" (Août 2004). Série du Document du Travail N° 17
28	Emploi et Revenus	Alfredo Monza et Claudia Giacometti, "La duración de la jornada de trabajo en el caso argentino: Análisis de la información empírica" (Junio 2005). Série du Document du Travail N° 29
29	Emploi et Revenus	Alfredo Monza et Claudia Giacometti, "Los beneficiarios del Plan Jefas y Jefes de Hogar" (Août 2003). Série du Document du Travail N° 1
30	Emploi et Revenus	Carlos Alberto Etala, "Propuestas para una reforma del régimen jurídico de los procedimientos preventivos de crisis de empresas y reconversión productiva" (Février 2004). Série du Document du Travail N° 10
31	Emploi et Revenus	Daniel Kostzer et Ximena Mazorra, "Estrategias de crecimiento y de generación de empleo en Argentina" (Juillet 2004). Série du Document du Travail N° 14
32	Emploi et Revenus	Emilia Roca "Material de Capacitación para el Curso de Formadores" (2003)
33	Emploi et Revenus	Emilia Roca et Juan Martín Moreno, "Cuadro general de mecanismos institucionales de determinación de salario" (Septembre 2003). Série des Matériaux de Formation N° 4
34	Emploi et Revenus	Fernando Porta, "Cambios microeconómicos y evolución salarial en el complejo automotriz argentino" (Abril 2004). Série du Document du Travail N° 12
35	Emploi et Revenus	Gatto, Francisco "Esquema de territorialización e indicadores para el seguimiento de la actividad productiva, el mercado laboral y las políticas y programas de empleo" (2003)
36	Emploi et Revenus	Gonzalez Rozada "Desestacionalización de las Series de Salarios Nominales y Reales" (2003)
37	Emploi et Revenus	Groisman, Fernando "formulación del rediseño del proyecto relativo al PJH con financiamiento del banco mundial (BIRF-7157-AR) (2004)
38	Emploi et Revenus	Guillermo Neiman, "Los salarios de los trabajadores comprendidos en el Régimen Nacional de Trabajo Agrario" (Diciembre 2003). Série du Document du Travail N°8
39	Emploi et Revenus	Héctor Szretter, "Salario mínimo vital y móvil: Antecedentes y análisis" (Août 2003). Série des Matériaux de Formation N° 3
40	Emploi et Revenus	Hernan Ruffo, "Remuneraciones Sectoriales. Aspectos metodológicos" (Novembre 2004). Série Rapport N° 5
41	Emploi et Revenus	Jacinto, Claudia Gabriela "Desempleo Juvenil" (2003)
42	Emploi et Revenus	Javier Lindenboim, "Empleo y remuneraciones en el sector público La situación actual luego de los cambios de los noventa y recientes" (Jun 2005). Série Rapport N° 6
43	Emploi et Revenus	Jorge Alejandro Gaggero, "Reforma tributaria y empleo. Agenda preliminar y lineamientos generales" (Juillet 2004). Série du Document du Travail N° 15

44	Emploi et Revenus	Jorge Sánchez, "Financiamiento público de la inversión en infraestructura y generación de empleo" (Novembre 2004). Série du Document du Travail N° 22
45	Emploi et Revenus	Juan Iacona, "La información de los procedimientos preventivos de crisis de empresas. Análisis y propuestas" (Juin 2004). Série Rapports N° 4
46	Emploi et Revenus	Juan Manuel Rodríguez, "Cambios en la política salarial en Uruguay y bases para elaborar una propuesta alternativa" (Septembre 2003). Série des Matériaux de Formation N° 6
47	Emploi et Revenus	Juan Martín Moreno, "Salarios del sector transporte automotor colectivo terrestre de pasajeros de corta y larga distancia" (Marzo 2004). Série du Document du Travail N° 11
48	Emploi et Revenus	Laura Pautassi, "Plan Jefes y Jefas de Hogar: Análisis de impacto en términos de género" (Août 2003). Série du Document du Travail N° 2
49	Emploi et Revenus	Luis Beccaria, "Consistencia macroeconómica y distribución del ingreso" (Marzo 2005). Série du Document du Travail N° 24
50	Emploi et Revenus	Luis Beccaria, "Efectos del salario mínimo y de la asignación no remunerativa" (Novembre 2003). Série du Document du Travail N° 6
51	Emploi et Revenus	Luis Beccaria, "Los diversos tipos de ingresos del trabajo. Evolución reciente" (Août 2003). Série des Matériaux de Formation N° 1
52	Emploi et Revenus	Maria Cristina Cacciamali, "Mudanças estruturais do mercado de trabalho brasileiro após a liberalização econômica" (Octobre 2003). Série des Matériaux de Formation N° 8
53	Emploi et Revenus	María Cristina García et Marcelo Langieri, "Análisis del funcionamiento de los Consejos Consultivos del Plan Jefas y Jefes de Hogar" (Septembre 2003). Série du Document du Travail N° 3
54	Emploi et Revenus	Mario D. Velásquez Pinto, "Políticas de salarios en Chile" (Septembre 2003). Série des Matériaux de Formation N° 7
55	Emploi et Revenus	Mario Damil et Roberto Frenkel, "Notas sobre salarios, inflación y costos laborales" (Septembre 2003). Série des Matériaux de Formation N° 5
56	Emploi et Revenus	Mario Damill et Roberto Frenkel, "Las medidas recientes de política salarial y el contexto macroeconómico" (Novembre 2003). Série du Document du Travail N° 7
57	Emploi et Revenus	Marta Pfeffer Herramientas Pedagógicas. Material para el Curso de Capacitación Formación de formadores en formulación y evaluación de proyectos de empleo (2003)
58	Emploi et Revenus	Néstor Pablo Lavergne, "Empleo y salarios en la industria del calzado en Argentina" (Avril 2005). Série du Document du Travail N° 26
59	Emploi et Revenus	Oscar Cetrángolo et Juan Pablo Jiménez, "El gasto social y el Programa Jefes y Jefas de Hogar Desempleados" (Octobre 2003). Série du Document du Travail N° 4
60	Emploi et Revenus	Oscar Martínez, "Recuperación de sectores en reconversión productiva y de empresas en crisis" (Octobre 2004). Série du Document du Travail N° 19

61	Emploi et Revenus	Pautasi Laura "Metodologías de evaluación del programa" worker profiling and reemployment services systems (wprs)". la experiencia internacional (2004)
62	Emploi et Revenus	Pedro Galín, "Diagnóstico institucional de la coordinación de políticas y programas económicos y de empleo" (Août 2004). Série du Document du Travail N° 16
63	Emploi et Revenus	Ricardo José Soifer, "Las remuneraciones laborales en empresas telefónicas privatizadas (licenciatarias del servicio básico)" (Juin 2004). Série du Document du Travail N° 13
64	Emploi et Revenus	Roberto Frenkel, "Remuneraciones, mercado de trabajo y política salarial en la recuperación. Argentina 2003-2004" (Mars 2005). Série du Document du Travail N° 25
65	Emploi et Revenus	Roberto Mizrahi, "Generación de empleo genuino y movilización de la capacidad productiva de los pequeños y micro productores: sugerencias para el Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social" (Février 2004). Série Rapports N° 3
66	Emploi et Revenus	Rosalía Cortés, "Empleo y Salarios en el Sector de la Industria Textil 1993-2003" (Avril 2005). Série du Document du Travail N° 27
67	Emploi et Revenus	Rosalía Cortés, "Salarios y marco regulatorio del trabajo en el Servicio Doméstico" (Janvier 2004). Série du Document du Travail N° 9
68	Emploi et Revenus	Universidad Nacional de General Sarmiento, "Plan Jefas y Jefes de Hogar Desocupado. Recomendaciones respecto de distintos aspectos" (Octobre 2004). Série du Document du Travail N° 21
69	Emploi et Revenus	Viviana Durán et Fernando Agulleiro, "Sistema de información, monitoreo y evaluación de políticas de empleo" (Novembre 2003). Série Rapports N° 2
70	Emploi et Revenus	Beccaria, Luis et Cortés Rosalía "Diagnóstico sobre la evolución reciente del mercado de trabajo y contexto actual en Argentina" (2002)
71	Emploi et Revenus	Chavez Zaldumbide, Angel Patricio "Plan Jefas y Jefes de Hogar Desocupados" (2003)
72	Emploi et Revenus	Cisneros Merino, Rodrigo "Plan Jefas y Jefes de Hogar Desocupados" (2002)
73	Emploi et Revenus	Damil, Damill, Frenkel, Roberto et Mauricio Roxana "Argentina. Una década de convertibilidad Un análisis del crecimiento, el empleo y la distribución del ingreso"
74	Emploi et Revenus	Empleo. Avance y copilación de resultados (2003)
75	Emploi et Revenus	Forstater, Mathew "Beneficios sociales y económicos resultantes del incremento del salario mínimo en Argentina (2002)
76	Emploi et Revenus	Forstater, Mathew "Social and economic benefits of raising the legal minimum wage in Argentina (2002)
77	Emploi et Revenus	Forstater, Mathew et Kregel Jan "Full Employment and price currency stability for economic prosperity and social stability in Argentina" (2002)
78	Emploi et Revenus	Forstater, Mathew et Kregel Jan "Pleno empleo y estabilidad de precios y monetaria para la prosperidad económica y la estabilidad social en Argentina" (2002)

79	Emploi et Revenus	“Estudio sobre Normativa Municipal que favorece el DEL”. Serie: Desarrollo Económico Local y Empleabilidad. (En Presse).
80	Emploi et Revenus	“Manual de Herramientas para el DEL”. Serie: Desarrollo Económico Local y Empleabilidad. (En Presse).
81	Emploi et Revenus	“Manual sobre estrategias asociativas para la MYPE”. Serie: Desarrollo Económico Local y Empleabilidad 2. (En Presse).
82	Emploi et Revenus	“Mejores Prácticas en el campo del Empleo, la FP y el DEL”. (En Presse).
83	Emploi et Revenus	“Sistematización de los casos presentados al I Encuentro sobre Empleo y DEL”. Serie: Desarrollo Económico Local y Empleabilidad. (En Presse).
84	Emploi et Revenus	Francisco Alburquerque, “El Enfoque del Desarrollo Económico Local”. Serie: Desarrollo Económico Local y Empleabilidad. Nº 1 (Octubre 2004).
85	Emploi et Revenus	Guillermo Angelini, Miriam Goldszier et Mónica Goncalves, “Dimensiones de Calidad para la Formación Profesional: La Orientación Profesional”. (2006)
86	Emploi et Revenus	Mónica Sladogna, Mirta Palomino, Rubén Boyko, Jonathan Eskinazi, Guillermo Dutra et Horacio Martirena, “Oficina de Empleo. Requisitos de Gestión de la Calidad”. 2da. Edición. (Novembre 2006)
87	Emploi et Revenus	Mónica Sladogna, Mónica Goncalves, Guillermo Angelini, Guillermo Dutra et Horacio Martirena, “Oficina de Empleo. Requisitos de Gestión de la Calidad”. 1ra. Edición. (Mars 2006)
88	Emploi et Revenus	MTESS – AREA, “Dimensiones de Calidad para la Formación Profesional: vinculación con el contexto productivo y social”. (2006)
89	Transversaux	Acuña, Carlos H.: “Los problemas de coordinación del estado argentino como contexto (ineludible) de la coordinación de políticas laborales y económicas” Seminario “La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales”
90	Transversaux	Bel Gibson: “Dos modelos para analizar el impacto de las políticas económicas” Seminario “La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales”
91	Emploi et Revenus	Gerhard Reinecke, “La protección de los ingresos a través de los programas de empleo directo: Conceptos y ejemplos recientes de América Latina” Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
92	Transversaux	Jaakklo Kiander: “Crecimiento y empleo en los estados de bienestar nórdicos en la década de 1990: una historia de crisis y revival” Experiencias internacionales Seminario “La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales”
93	Transversaux	Jan Kregel: “Entre la globalización y el desarrollo nacional: hacia una mayor coherencia entre las políticas económicas y laborales” Seminario “La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales”

94	Transversaux	Kil-San Yoo: "Crisis financieras y medidas contra el desempleo: la experiencia de Corea. – Experiencias Internacionales Seminario "La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales"
95	Transversaux	Paddy Teahon: "El Caso Irlanda" – Experiencias internacionales Seminario "La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales"
96	Transversaux	Acuña, Carlos, "Instituto Argentino del Trabajo – Análisis de conveniencia y factibilidad de su creación en Argentina" Études sur la Coordination des Politiques N° 2
97	Protection Sociale	Andrés Marinakis "Desempolvando El Salario Mínimo: Reflexiones A Partir De La Experiencia En El Cono Sur" Reunión Técnica Sobre Informalidad, Pobreza y Salario Mínimo. Juin 06
98	Protection Sociale	Antonio Rinaldi, "La posición del sindicalismo argentino respecto a la duración de la jornada de trabajo y su eventual reducción". Série du Temps du Travail N° 5
99	Protection Sociale	Beatriz Fontana, "La duración de la jornada de trabajo en el caso argentino. Aspectos Normativos y Convencionales". Série du Temps du Travail N° 3
100	Protection Sociale	Carlos Crucella, "La duración de la jornada de trabajo: Estadísticas internacionales comparadas" Série du Temps du Travail N° 2
101	Protection Sociale	Catherine Saget "Fijación De Niveles De Salarios Mínimos En Los Países En Desarrollo Fracasos Comunes y Soluciones" Reunión Técnica Sobre Informalidad, Pobreza y Salario Mínimo. Juin 06
102	Transversaux	Cibils, Alan, "Modelo de equilibrio general computado" Série d'Études sur Coordination des Politiques N° 1
103	Transversaux	Claudia Giacometti – María Estela Lanari "Propuesta para la medición del déficit de Trabajo Decente
104	Emploi et Revenus	Cortes, Rosalía "Salarios en la industria textil en la Argentina" Série d'Études sur Salaires N° 1
105	Transversaux	Damil, Mario et Frenkel, Roberto: "Globalización financiera y mercado de trabajo en la Argentina" Seminario "La Globalización y el Desarrollo Nacional. Hacia una mayor coherencia entre políticas económicas y laborales"
106	Emploi et Revenus	Deirdre Mccann, "Leyes sobre el tiempo de trabajo: una perspectiva global. Conclusiones obtenidas a partir de la base de datos de la OIT sobre condiciones de trabajo y empleo" Série du Temps du Travail N° 1
107	Transversaux	Dielh, Florencia "Informe actividades apoyo al desarrollo del datawarehouse. Secretaría de Empleo) 2006
108	Protection Sociale	François Eyraud et Catherine Saget "La Reactivación De Las Instituciones De Fijación De Salario Mínimo" Reunión Técnica Sobre Informalidad, Pobreza y Salario Mínimo. Juin 06
109	Emploi et Revenus	Gabriel Yoguel, "Efectos de la política industrial sobre la ocupación en el caso argentino en el período 1991-2005"
110	Emploi et Revenus	Gibson, Bill, "Coordinación de políticas económicas y laborales. Modelo de equilibrio general computado" Série d'Études sur la Coordination des Politiques N° 3

111	Emploi et Revenus	Keifman, Saul, "El uso de modelos de equilibrio general computable en el diseño de políticas de trabajo decente" Série d'Études sur la Coordination des Politiques N° 4
112	Transversaux	Korhn, Fernando "Informe Final Apoyo a Sistemas de Gestión en la Secretaría de Trabajo" (2005)
113	Emploi et Revenus	Lavergne, Néstor Pablo "Salarios en la industria del calzado en la Argentina" Série d'Études sur Salaires N° 1 N° 2
114	Transversaux	Lopez, María Teresa "Análisis de la Encuesta Permanente de Hogares como fuente de información de indicadores de Trabajo Decente" (2006)
115	Transversaux	Marcos Gallo "Análisis de la información disponible en el Ministerio de Trabajo como fuente de información de indicadores de Trabajo Decente (2006)
116	Protection Sociale	María Antonia Gallart. "Análisis de las estrategias de acumulación y de sobrevivencia de los trabajadores ocupados en la rama de textiles y confecciones" Reunión técnica sobre informalidad, pobreza y salario mínimo. junio 06
117	Emploi et Revenus	Maurizio, Roxana, "Evaluación del impacto de las Políticas Sociales sobre la pobreza y la desigualdad en Argentina" Série d'Études sur la Coordination des Politiques N° 5
118	Emploi et Revenus	Neiman, Guillermo Saúl "Salarios agrarios" Série d'Études sur Salaires N° 3
119	Emploi et Revenus	OIT, "Chile. Superando la crisis. Mejorando el empleo. Políticas de mercado de trabajo. 2000-2005" Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
120	Emploi et Revenus	Orlansky, Dora "Salarios en el sector público" Serie Estudios sobre Salarios N° 4
121	Emploi et Revenus	Peter Auer, "Protected mobility for employment and decent work". Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
122	Emploi et Revenus	Peter Auer, Presentación del lunes 17.04.06 (powerpoint) Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
123	Emploi et Revenus	Peter Auer, Presentación del martes 18.04.06 (powerpoint) Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
124	Emploi et Revenus	Peter Auer, Ümit Efendioğlu y Janine Leschke, "Active labour market policies around the world". Seminario Taller Sobre Políticas Activas De Empleo 04.06
125	Emploi et Revenus	Porta, Fernando Enrique "Cambios microeconómicos y evolución salarial en el complejo automotriz argentino" Série d'Études sur Salaires N° 5
126	Emploi et Revenus	Roberto Izquierdo, "La posición del empresariado argentino respecto a la duración de la jornada de trabajo y su eventual reducción". Série du Temps du Travail N° 4
127	Emploi et Revenus	Soifer, Ricardo José "Ingresos de los trabajadores comprendidos en los convenios colectivos y acuerdos celebrados por la Federación Nacional de Trabajadores Camioneros y Obreros del Transporte Automotor de Cargas y Logística y Servicios" Série d'Études sur Salaires N° 6
128	Transversaux	Troncoso, Carlos et Alejandro Rospide "Informe final desarrollo Datawarehouse. Secretaría de Empleo" (2005)

129	Emploi et Revenus	Documentos presentados en el Foro Trabajo decente en el sector salud. Ministerios de Trabajo y Salud de Brasil y Argentina. OIT. OPS. 20065
130	Droits Fondamentaux	Valenzuela, María Elena (Ed.) "Mujeres, Pobreza y Mercado de Trabajo. Argentina y Paraguay" (2003) Santiago, OIT
131	Emploi et Revenus	Valenzuela, María Elena "Políticas de empleo para superar la pobreza". Argentina (2004) OIT. Chili
132	Transversaux	Declaración de los Ministros de Trabajo del MERCOSUR. Buenos Aires, 16 de Abril de 2004.
133	Transversaux	Resolución de Consejo Mercado Común que crea el GANemple. 2004
134	Emploi et Revenus	OIT "Generando Trabajo Decente en el MERCOSUR" 2004
135	Protection Sociale	MTESS "El futuro de la previsión social en Argentina y el mundo. Evaluación y Desafíos" MTESS/OIT (2004).
136	Protection Sociale	MTESS "Historias Laborales en la Seguridad Social". MTESS/OIT. (2003)
137	Protection Sociale	Adriana Marshall, "Empleo 'no registrado' en la Argentina: Estudio de sus salarios relativos" (Octubre 2003). Série du Document du Travail N° 5
138	Protection Sociale	Chebez, Victor "El Sistema Integral de Prestaciones de Desempleo de la Argentina. Relevamiento de la información básica del SIPD. (2003)
139	Protection Sociale	Fabio M. Bertranou (Editor) Protección Social y Mercado Laboral Protección Social y Mercado Laboral. OIT. (2004)
140	Protection Sociale	Francisco Noguera Garcia "Informe sobre el Sistema Integral de Prestaciones de Desempleo en Argentina (2003)
141	Protection Sociale	Martín Campos et Claudia Giacometti, "Regularización del empleo no registrado. Un ejercicio de explotación de fuentes de información para el sector construcción" (Julio 2005). Série du Document du Travail N° 30
142	Protection Sociale	Martín Campos et Pedro Galín, "La experiencia internacional sobre políticas para la regularización del empleo no registrado" (Mai 2005). Série du Document du Travail N° 28
143	Protection Sociale	Paganini, Mario "Seguro de Desempleo" (2003)
144	Protection Sociale	Paz, Jorge A "Mercado laboral, empleo y protección social. La contribución del empleo a la protección social (2003)
145	Protection Sociale	San Martino, Jorge "Institucionalidad de la Protección Social en Argentina: una evaluación desde la organización en su provisión y la perspectiva del ciclo de vida" (2003)
146	Protection Sociale	Mesa Lago, Carmelo "Diagnóstico institucional del Sistema Previsional Argentino y pautas para enfrentar la crisis" (2002)
147	Protection Sociale	MTESS "El libro blanco de la Previsión Social" 2003
148	Protection Sociale	MTESS Protección Social. Avance y compilación de resultados (2003)

149	Protection Sociale	Vega Gramunt, Lucrecia "Género en la crisis Argentina. Análisis del impacto y estrategias de respuesta. 2001-2003
150	Protection Sociale	"Prospectiva de la Previsión Social. Valuación financiera actuarial del SIJP 2005/2050" MTESS/OIT (2005)
151	Protection Sociale	"Protección Social en Argentina. Financiamiento, cobertura y desempeño. 1990-2003" Ministerio de Economía y Producción/OIT. (2005)
152	Protection Sociale	Adriana Marshall (con la colaboración de Laura Perelman) "Salario mínimo, mercado de trabajo y pobreza". Réunion technique sur légèreté, pauvreté et salario mínimo et minimal salaire. Juin 06
153	Protection Sociale	Beccaria, Luis Alberto: "Informalidad y pobreza" Réunion technique sur légèreté, pauvreté et salario mínimo et minimal salaire. Juin 06
154	Protection Sociale	Campos, Martín, "Una revisión de la literatura sobre factores determinantes del trabajo no registrado"
155	Protection Sociale	Gómez, Roberto Víctor, "Análisis de la eficiencia y eficacia del diseño del Seguro de Desempleo"
156	Protection Sociale	Materiales del Curso sobre inspección del trabajo para coordinadores del Plan Nacional de Regularización del trabajo. 05.05
157	Protection Sociale	Materiales presentados en el Seminario "Importancia de los registros administrativos en la definición de Políticas de Seguridad Social"6
158	Protection Sociale	Moreno, Juan Martin, "Estudio empírico de los factores determinantes del empleo no registrado en Argentina"
159	Protection Sociale	Paz, Jorge Augusto, "Análisis de la eficiencia y eficacia del diseño del Seguro de Desempleo"
160	Protection Sociale	Presentación Michael Cichon. Seminario "Importancia de los registros administrativos en la definición de Políticas de Seguridad Social"
161	Protection Sociale	Tosca, Diego, "Análisis del carácter disuasivo de las sanciones judiciales al empleo no registrado"
162	Protection Sociale	Valeria Esquivel "Aspectos Metodológicos del Módulo sobre Informalidad de la EPH" Reunión técnica sobre informalidad, pobreza y salario mínimo. junio 06
163	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M. et Gasparini Leonardo "Social protection and the labour market in Latin America: What can be learn from household surveys" (2005). International Social Security Review, 58(2-3), pp.15-42
164	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M. et Jiménez Octavio M "Social protection in Latin America: the challenges of heterogeneity and inequality" International Social Security Review" (2005), 58(2-3), pp.3-13 (2005)
165	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M. et Grushka Carlos O. "Beneficios sociales y pobreza en la Argentina: reexaminando el programa de Pensiones No Contributivas" (2004)



166	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M. et Grushka Carlos O. "The Non-Contributory Pension programme in Argentina: Assessing the impact on poverty reduction" ESS Paper No 5. Social Security Policy and Development Branch. OIT
167	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M. et Paz Jorge A "Lo bueno, lo malo y lo feo. Empleo, desempleo y exclusión social en la Argentina"
168	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M., Rofman, Rafael et Grushka Carlos "From reform to crisis: Argentina`s pension system (2003)
169	Protection Sociale	Gasparini, Leonardo "Protección Social y Empleo en América Latina: Estudio sobre la base de Encuestas de Hogares (2005) CEDLAS. Universidad Nacional de La Plata * 20 Décembre, 2003
170	Protection Sociale	Bertranou, Fabio M et Arenas de Mesa, Alberto (eds.) "Protección social, pensiones y género en Argentina, Brasil y Chile". (2003)
171	Tripartisme et Dialogue Social	Beatriz Cappelletti "Antecedentes de la concertación social en Argentina" (2003)
172	Tripartisme et Dialogue Social	Carlos Aldao Zapiola et Martín Bellver, "Análisis de la incorporación de nuevos contenidos en los Convenios Colectivos de Trabajo celebrados en la República Argentina 2000-2003" (Janvier 2005). Série du Document du Travail N° 23
173	Tripartisme et Dialogue Social	Enrique Rodríguez, "Negociación Colectiva y Cambio Tecnológico" (Octobre 2004). Série du Document du Travail N° 20
174	Tripartisme et Dialogue Social	Laura Golbert, "Consejos Económicos y Sociales" (Septembre 2004). Série du Document du Travail N° 18
175	Tripartisme et Dialogue Social	Materiales de la Conferencia Nacional Tripartita de Empleo. 2003
176	Tripartisme et Dialogue Social	Montalvo Correa, Jaime "Diálogo social en España: la experiencia del Consejo Económico y Social" (Août 2003). Série Rapports N° 1
177	Emploi et Revenus	Argentina Saliendo de la Crisis. Evento Especial (2004)
178	Tripartisme et Dialogue Social	Diálogo Social. Avance y compilación de resultados (2003)
179	Tripartisme et Dialogue Social	Informe de Avance Proyecto Especial de Cooperación Técnica (2002)
180	Tripartisme et Dialogue Social	Proyecto Especial de Cooperación Técnica. El Proceso de respuesta (2003)
181	Transversaux	OIT (eds) "El Consenso de Mar del Plata. IV Cumbre de las Américas" (2005). OIT
182	Transversaux	OIT "Generando trabajo decente en el Mercosur. Empleo y estrategia de crecimiento". Juillet 2004 – Volume II
183	Emploi et Revenus	Sanguinetti Carlos "La experiencia internacional en monitoreos de programas sociales" (2004)
184	Tripartisme et Dialogue Social	Resultados del Concurso de la Red Académica para el Diálogo Social7
185	Tripartisme et Dialogue Social	FUSAT/ OIT "Guía para la acción. Cómo mejorar las condiciones de trabajo y la productividad en empresas agrícolas y agroindustriales" (2006).

-----  
VP /Cfeu- FR  
182553F7.18